

DIALOGUE GLOBAL

14.2

3 numéros par an, en plusieurs langues

Entretien avec
Sari Hanafi

Thora Bjørke Sandberg
Helle Haglund

Coopération Sud-Sud
et racialisation

Carolina Vestena
Eric Cezne
Marie Stiller
Roos Visser
Christine Hatzky
Sarah von Billerbeck
Kseniya Oksamytna

Décroissance,
postextractivisme
et justice globale

Miriam Lang
Bengi Akbulut
Tatiana Roa Avendaño
Pablo Bertinat
Zo Randriamaro

“openMovements”

Ana Silvia Monzón
Carmen Gemita Oyarzo Vidal
Julián Rebón
Carlos de Jesús Gómez-Abarca

Perspectives
théoriques

Nadia Bou Ali
Ray Brassier

Rubrique ouverte

- > La dimension écologique des conflits du travail
- > La double contrainte numérique au Moyen-Orient
- > Lettre ouverte d'universitaires de Gaza

MAGAZINE



VOLUME 14 / NUMÉRO 2 / AOÛT 2024
<https://globaldialogue.isa-sociology.org/>

DG

Association
Internationale
de Sociologie
isa



> Éditorial

A

l'heure où nous bouclons ce numéro de *Dialogue Global*, Gaza est en ruines. Nous ne pouvons pas détourner le regard. C'est pourquoi ce numéro commence et se termine par la guerre à Gaza.

Dans l'interview initiale, les sociologues norvégiennes Thora Bjørke Sandberg et Helle Haglund s'entretiennent avec l'ancien président de l'ISA, le Syro-Palestinien Sari Hanafi, qui a vécu en Palestine pendant la deuxième intifada, l'*intifada al-Aqsa*. Témoin direct de la vie soumise à ce qu'il désigne comme un projet israélien « spacio-cidaire », il fait part de ses réflexions sur la guerre en cours à Gaza, appelle au boycott institutionnel des institutions israéliennes et analyse certaines interprétations courantes sur la guerre, qu'il considère comme insuffisantes ou erronées.

Dans ce numéro, les relations Sud-Sud et Nord-Sud font l'objet de deux rubriques thématiques. Dans la première, dirigée par Carolina Vestena, Eric Cezne et Marie Stiller, la question de la coopération Sud-Sud est abordée à travers les dynamiques de hiérarchisation et de racialisation. Afin de mieux analyser les grands enjeux de la coopération mondiale, il apparaît crucial d'examiner les diverses formes de domination sur lesquelles s'appuie la coopération Sud-Sud. C'est ce que les articles de cette rubrique tentent de faire, en allant au-delà des idées de coopération symétrique et d'assistance mutuelle, et en s'intéressant en particulier à la manière dont l'expérience concrète de la coopération Sud-Sud est marquée par des formes interpersonnelles et institutionnalisées de racialisation.

La rubrique suivante explore les possibilités de synergie entre la décroissance dans les pays du Nord global et les alternatives post-extractivistes du Sud global. Dans les différents articles de cette section, il est question d'asymétries mondiales et des relations Nord-Sud, des alliances mondiales décoloniales contre la croissance verte, de la nécessité de contester le cadre des « transitions écosociales justes » ou des diverses voies vers la construction d'une transition énergétique populaire, ainsi que du mouvement décolonial de justice climatique qui propose des alternatives au capitalisme et la défense de la vie. Cette section s'inspire de plus amples dialogues menés par le Pacte

écosocial du Sud et ses alliés au Sud et au Nord, comme le montre le livre *The Geopolitics of Green Colonialism: Global Justice and Ecosocial Transitions*.

La section « OpenMovements » présente une vue d'ensemble du rôle de la contestation et des mouvements sociaux dans les processus politiques contemporains dans quatre pays d'Amérique latine. Au Guatemala, Ana Silvia Monzón examine comment le rôle principal joué par la mobilisation indigène et populaire a été un élément clé de l'élection de l'actuel président progressiste, le sociologue Bernardo Arévalo. Dans le cas du Chili, Carmen Gemita Oyarzo analyse les attentes de changement générées par le processus constituant, les raisons de sa défaite et la reconfiguration des mouvements qui s'en est suivie. Julián Rebón analyse pour sa part la résistance contre Milei en Argentine pendant les cent premiers jours de son mandat, tandis que Jesús Gómez-Abarca dresse le bilan de dix ans d'impunité au Mexique à travers le cas des 43 étudiants disparus à Ayotzinapa.

Dans la partie théorique, Nadia Bou Ali et Ray Brassier développent la notion de « population excédentaire » pour caractériser les masses sans emploi. Cet article inédit est publié ici en partenariat avec l'Institut Alameda.

Enfin, dans notre « Rubrique ouverte », Simon Schaupp s'intéresse à ce que les conflits du travail peuvent nous apprendre sur la relation entre le processus de travail capitaliste et la crise écologique, tandis que les sociologues qataris Mohamed Zayani et Joe F. Khalil présentent certaines des principales tendances et conséquences des transformations numériques au Moyen-Orient. Le dernier article est un appel – peut-être plus que cela, un cri – signé par 158 universitaires palestiniens et membres du personnel des universités de Gaza pour exhorter les universitaires et les universités du monde entier à les aider à résister à la campagne israélienne de « scolasticide » et à reconstruire leurs universités. Comme l'a dit Sari Hanafi dans l'interview qui ouvre ce numéro, les universitaires et les institutions universitaires ont une responsabilité sociale et morale. J'ajouterais qu'aucun dialogue mondial n'est réellement possible si nous ne luttons pas contre les hiérarchies et les pouvoirs coloniaux et autoritaires. ■

Breno Bringel, rédacteur en chef de *Dialogue Global*

> **Dialogue Global est disponible en plusieurs langues sur [son site web](#).**

> **Les propositions d'articles sont à adresser à globaldialogue@isa-sociology.org**

isa Association
Internationale
de Sociologie

**DIALOGUE
GLOBAL**



> Comité de rédaction

Rédacteur en chef : Breno Bringel.

Rédactrices adjointes : Vitória Gonzalez, Carolina Vestena.

Réviseur : Christopher Evans.

Chefs d'édition : Lola Busuttil, August Bagà.

Consultants : Michael Burawoy, Brigitte Aulenbacher, Klaus Dörre.

Équipes régionales

Monde arabe : (*Liban*) Sari Hanafi, (*Tunisie*) Fatima Radhouani, Safouane Trabelsi.

Argentine : Magdalena Lemus, Juan Parcio, Dante Marchissio.

Bangladesh : Habibur Khondker, Khairul Chowdhury, Bijoy Krishna Banik, Shaikh Mohammad Kais, Mumita Tanjeela, Abdur Rashid, Mohammed Jahirul Islam, Rasel Hussain, Md. Shahidul Islam, Helal Uddin, Masudur Rahman, Yasmin Sultana, S. M. Anowarul Kayes Shimul, Ruma Parveen Hashu, Rashed Hossain, Ekramul Kabir Rana, Farheen Akter Bhuian, Khadiza Khatun, Arifur Rahaman, Md. Shahin Aktar, Suraiya Akhter, Alamgir Kabir, Taslima Nasrin, Nur A Habiba Mukta.

Brsil : Fabrício Maciel, Andreza Galli, José Guirado Neto, Jéssica Mazzini Mendes, Ricardo Nóbrega.

France/Espagne : Lola Busuttil.

Inde : Rashmi Jain, Manish Yadav.

Iran : Reyhaneh Javadi, Niayesh Dolati, Elham Shushtarizade, Ali Ragheb.

Pologne : Aleksandra Biernacka, Anna Turner, Joanna Bednarek, Urszula Jarecka.

Roumanie : Raluca Popescu, Raisa-Gabriela Zamfirescu, Bianca Elena Mihăilă.

Russie : Elena Zdravomyslova, Daria Kholodova.

Taiwan : Wan-Ju Lee, Tao-Yung Lu, Chien-Ying Chien, Zhi Hao Kerk, Mark Yi-wei Lai, Yun-Jou Lin, Yu-wen Liao, Yun-Hsuan Chou.

Turquie : Gül Çorbacıoğlu, Irmak Evren.



Les sociologues norvégiennes Thora Bjørke Sandberg et Helle Haglund interviewent l'ancien président de l'ISA, Sari Hanafi, au sujet de **la guerre qui se poursuit à Gaza**.



Afin de mieux analyser certains des grands enjeux de la coopération mondiale, la rubrique consacrée à **la coopération Sud-Sud et la racialisation** s'intéresse aux diverses formes de domination qui sous-tendent la coopération Sud-Sud.



La rubrique thématique « OpenMovements » offre un aperçu du **rôle des manifestations et des mouvements sociaux** dans les processus politiques contemporains dans quatre pays d'Amérique latine.

Photo de couverture : Palais du Planalto, à Brasilia. Crédit : Lucas Leffa @lleffa, 2024.



Dialogue Global est rendu possible grâce au généreux concours des **Éditions SAGE**.

Édition française : ISSN 2519-8696

> Dans ce numéro

Éditorial 2

> PARLONS DE SOCIOLOGIE

La guerre à Gaza et la responsabilité des universités.
Entretien avec Sari Hanafi

Thora Bjørke Sandberg et Helle Haglund, Norvège 5

> COOPÉRATION SUD-SUD ET RACIALISATION

Hiérarchies et racialisation dans la coopération Sud-Sud

**Carolina Vestena, Allemagne, Eric Cezne, Pays-Bas,
et Marie Stiller** 9

Le concept de « Sud global » et ses idéaux antiracistes
inaboutis

Marie Stiller 11

L'importance de la race dans les relations entre l'Afrique
et la Chine

Eric Cezne et Roos Visser, Pays-Bas 13

L'Angola et Cuba, pionniers de la coopération Sud-Sud
(1975-1991)

Christine Hatzky, Allemagne 15

Peut-on démanteler les hiérarchies raciales au sein
de l'ONU ?

**Sarah von Billerbeck et Kseniya Oksamytna,
Royaume-Uni** 17

> DÉCROISSANCE, POSTEXTRACTIVISME ET JUSTICE GLOBALE

Décroissance, asymétries mondiales et justice écosociale

Miriam Lang, Équateur 20

Décroissance féministe et transition écosociale

Bengi Akbulut, Canada 23

Comment réaliser une transition énergétique
juste et populaire ?

**Tatiana Roa Avendaño, Colombie, et Pablo
Bertinat, Argentine** 27

Mouvements écoféministes (pan-)africains

Zo Randriamaro, Madagascar 30

> "OPENMOVEMENTS"

Chronique de 106 jours cruciaux pour la démocratie
au Guatemala

Ana Silvia Monzón, Guatemala 34

Les mouvements sociaux après l'échec du processus
constitutionnel au Chili

Carmen Gemita Oyarzo Vidal, Chili 37

Le début de la résistance au gouvernement de Milei

Julián Rebón, Argentine 40

Ayotzinapa : Dix ans d'impunité

Carlos de Jesús Gómez-Abarca, Mexique 43

> PERSPECTIVES THÉORIQUES

Main-d'œuvre excédentaire et déplacée, réfugiés
et migrants

Nadia Bou Ali and Ray Brassier, Liban 45

> RUBRIQUE OUVERTE

Appropriation ou utilisation ? La dimension écologique
des conflits du travail

Simon Schapp, Suisse 49

La double contrainte numérique au Moyen-Orient

Mohamed Zayani et Joe F. Khalil, Qatar 51

Lettre ouverte d'universitaires de Gaza

Universitaires de Gaza 53

“Le boycott dirigé contre des individus ouvre souvent la voie à la culture de l'annulation. Le boycott institutionnel, quant à lui, vise la complicité des institutions avec un pouvoir d'oppression actif”

Sari Hanafi

> La guerre à Gaza et la responsabilité des universités

Entretien avec Sari Hanafi



Sari Hanafi dans un campement pro-palestinien à l'Université d'Oslo. Crédit : archives personnelles.

Sari Hanafi est professeur de sociologie, directeur du Centre d'études arabes et moyen-orientales et président du programme d'études islamiques à l'Université américaine de Beyrouth. Il est par ailleurs Corresponding Fellow [membre correspondant] de la British Academy et ancien président de l'Association internationale de Sociologie (2018-23). Il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages sur la sociologie de la religion, sur la sociologie de la migration (forcée) appliquée aux réfugiés palestiniens et sur les aspects politiques de la recherche scientifique. En tant que Syro-Palestinien, Hanafi a vécu en Palestine au moment de la deuxième Intifada, l'Intifada al-Aqsa. Il a par conséquent fait l'expérience directe de la vie dans le cadre de ce qu'il qualifie de projet « spacio-cidaire » d'Israël. Dans cette interview, il fait part de ses réflexions sur la guerre en cours à Gaza, appelle au boycott institutionnel des institutions israéliennes et analyse certaines interprétations sur la guerre aujourd'hui en vogue, qu'il considère comme insuffisantes ou erronées. L'entretien a été mené en mai 2024 par **Thora Bjørke Sandberg** et **Helle Haglund**, membres de [Sociologen.no](https://www.sociologen.no), un projet éditorial basé à Oslo, qui fait partie de l'Association sociologique norvégienne et est soutenu par OsloMet, l'Université de Bergen, NTNU, l'Université d'Oslo et l'Université de Tromsø.

Thora Bjørke Sandberg (TBS) et Helle Haglund (HH) : *Professeur Hanafi, à quoi avez-vous pensé immédiatement après l'attentat du 7 octobre ? Cela a-t-il eu une incidence sur votre vision de la guerre en cours à Gaza ?*

Sari Hanafi (SH) : La guerre a commencé en 1947 et a connu depuis plusieurs épisodes. De mon point de vue, l'attaque palestinienne du 7 octobre fait partie de ce long processus de colonisation et de résistance à cette colonisation. Surtout depuis 2000, lorsque les Israéliens – que

ce soit le gouvernement ou l'opinion publique – ont décidé de ne pas mettre en œuvre le processus de paix d'Oslo en entreprenant d'écraser violemment la seconde Intifada. L'occupation de la Cisjordanie et le siège du ghetto de Gaza ont été si abominables – selon les [données de l'ONU](#), le nombre de Palestiniens tués par l'armée israélienne et les colons est 21 fois plus élevé que celui des Israéliens, ce à quoi il faut ajouter la dépossession des terres, l'expansion et la prolifération des colonies illégales, etc. – qu'on ne peut s'attendre à une résistance palestinienne qui soit

reluisante. D'un point de vue sociologique, c'est un vœu pieux. Pourtant, en tant que sociologue qui réfléchit à sa responsabilité sociale et morale, il me faut prendre position. Certains ont utilisé l'histoire de la violence israélienne dans la région pour disculper le Hamas.

D'autres, en revanche, estiment qu'il est injuste d'exiger un équilibre moral des Palestiniens, dont la vie même est en jeu. Mais peut-être que la réticence de certains d'entre nous à porter un jugement moral sur les actions du Hamas est due au fait que nous ne savons pas comment nous agirions ou réagirions si nous vivions dans un camp de concentration, dans les mêmes conditions effroyables. En fin de compte, je pense que toute attaque qui ne fait pas de distinction entre les civils et les combattants doit être condamnée. Mais je ne condamne certainement pas le droit des colonisés à résister aux colonisateurs par des moyens violents.

TBS & HH : L'Université d'Oslo a récemment refusé le boycott universitaire d'Israël, tout en condamnant toutes les violations du droit international et en exigeant un cessez-le-feu immédiat et l'arrêt des attaques contre les civils dans la bande de Gaza et en Israël. Que pensez-vous de telles prises de position ?

SH : Je voudrais demander aux universitaires et aux institutions universitaires d'élever leur responsabilité sociale et morale. Je crois en l'obligation morale de mener un boycott institutionnel contre toute institution ayant une relation avec des pouvoirs coloniaux ou autoritaires, *mais pas au niveau individuel*. J'appellerais à boycotter non seulement les institutions israéliennes, mais aussi les universités syriennes. Les démocraties libérales font souvent appel à l'idée d'un boycott institutionnel, mais lorsqu'il s'agit du cas israélien, ces pays se montrent soudain réticents, au nom de la liberté académique. Les institutions européennes ont toujours agi ainsi ; souvenez-vous du boycott contre les institutions russes après l'invasion de l'Ukraine et, avant cela, celui contre le régime d'apartheid en Afrique du Sud. Je me souviens d'un collègue palestinien du Bureau central palestinien des statistiques qui était censé participer à un atelier de travail en 2008 à l'Institut universitaire européen de Florence. L'invitation a été soudainement annulée deux jours avant la date de l'atelier, car le Hamas avait à l'époque remporté les élections, et l'atelier était financé par l'Union européenne. Dans ma propre université, l'Université américaine de Beyrouth (AUB), nous ne pouvons pas inviter un conférencier extérieur ou même un participant inscrit à une conférence Zoom organisée par l'AUB sans opérer une vérification préalable sur une base de données du ministère. Cette formalité est nécessaire pour obtenir un financement de l'USAID (l'Agence des États-Unis pour le développement international). Selon cette base de données, nous ne pouvons pas inviter des universitaires affiliés à une université publique iranienne.

Aujourd'hui, je pense, en concordance avec la Cour pénale internationale, la Cour internationale de justice et l'ONU lorsqu'elle qualifie pratiquement la guerre contre Gaza de génocidaire, que le boycott des institutions israéliennes est un impératif moral. Dès 2021 et 2022, Amnesty International, Human Rights Watch, mais aussi les groupes israéliens de défense des droits de l'homme B'Tselem et Yesh Din considéraient Israël comme un État d'apartheid.

Je viens d'achever la lecture du formidable ouvrage écrit par une universitaire israélienne, Maya Wind, [Towers of Ivory and Steel: How Israeli Universities Deny Palestinian Freedom](#) [Tours d'ivoire et d'acier : comment les universités israéliennes nient la liberté des Palestiniens]. Ce livre montre clairement non seulement le racisme structurel de l'État israélien, l'inégalité raciale étant inscrite dans la loi, mais aussi la manière dont les universités israéliennes s'entremêlent avec les systèmes d'oppression israéliens. L'université de Tel-Aviv entretient de nombreux partenariats avec l'armée israélienne : formation de soldats, autorisation pour des officiers militaires d'y enseigner, apport de technologie, soutien éthique pour les exécutions extrajudiciaires, etc. Maya Wind donne l'exemple du « prestigieux programme de licence "Erez" destiné aux officiers des unités militaires de combat. Cette double licence comprend un programme d'études axé sur les "domaines d'intérêt" militaires, couplé avec un autre programme axé sur les sciences humaines et sociales, la gestion ou l'ingénierie. Dans le programme Erez, expliquent les autorités militaires, la formation militaire et la formation universitaire sont étroitement liées », les élèves officiers passant « du statut de civils à celui de combattants d'élite ». Les huit autres universités israéliennes (dont deux se trouvent en Cisjordanie occupée) font de même, offrant leur expertise, leurs infrastructures et les technologies développées dans et par les universités israéliennes pour soutenir les projets territoriaux, démographiques et militaires israéliens. Des Israéliens spécialisés en sciences humaines et sociales contribuent à l'archéologie coloniale (vol d'artefacts dans les territoires palestiniens), aux études juridiques, aux études sur le Moyen-Orient et à la formation pour le compte de l'État sécuritaire.

Dans le même temps, nous devons reconnaître que le monde universitaire israélien a su produire un certain nombre de formidables universitaires qui ont le courage de parler le langage de la vérité aux puissants. Je pense à Lev Grinberg, Oren Yiftachel et Eva Illouz, entre autres. À propos du livre que j'ai dirigé en collaboration avec deux philosophes et amis israéliens, Adi Ophir et Michal Givoni, [The Power of Inclusive Exclusion: Anatomy of Israeli Rule in the Occupied Palestinian Territories](#) [Le pouvoir de l'exclusion inclusive : Anatomie du régime israélien dans les territoires palestiniens occupés], il est intéressant de constater que la plupart des contributeurs israéliens occupent aujourd'hui des postes en dehors d'Israël. Je sais qu'ils ont été harcelés au point de quitter le milieu universitaire israélien. L'oppression vécue par la professeure à

l'Université hébraïque Nadera Shalhoub-Kevorkian, dont le contrat a été gelé et qui a été arrêtée et interrogée par la police israélienne, n'est qu'une des nombreuses histoires entendues non seulement depuis le 7 octobre, mais bien avant.

TBS & HH : Nous avons parlé de boycott, mais qu'en est-il des deux autres éléments inclus dans le BDS (Boycott, Désinvestissement et Sanctions) ?

SH : Je suis très étonné de constater que la plupart des dotations des universités font désormais partie de fonds spéculatifs détenus par des millionnaires. Ces millionnaires, qui cherchent à maximiser leurs gains, se tournent souvent vers des investissements lucratifs dans les industries de l'armement et du tabac aux États-Unis et dans de nombreux autres pays. Quel contraste saisissant : nous enseignons à nos étudiants la soi-disant « culture générale » tout en finançant ce complexe autoritaire-colonial-militaire de l'industrie de l'armement et du tabac ? Nous devrions utiliser le même argument pour désinvestir de l'industrie israélienne, dont nous savons, grâce à de nombreuses études, à quel point elle est complice des projets militaires israéliens de colonisation de peuplement et d'apartheid et les cautionne.

TBS & HH : Certains peuvent argumenter que le BDS est une forme d'antisémitisme...

SH : Le conflit israélo-palestinien est un conflit colonial, même si certains le voient comme la concurrence entre des nationalismes dans le contexte tragique de l'après-Seconde Guerre mondiale. Mais même dans cette hypothèse, un groupe national dépossède l'autre groupe national. Selon le droit international, les territoires palestiniens de Cisjordanie (y compris Jérusalem-Est) et de Gaza sont des terres occupées. Il y a un occupant qui a des pratiques coloniales et d'apartheid quotidiennes, et il y a une résistance à ces pratiques. Parler de haine des Juifs ou d'antisémitisme est, pour moi, un non-sens. Aujourd'hui, la matérialité et les représentations graphiques du génocide en cours scandalisent quiconque croit en l'humanité. L'antisémitisme aujourd'hui, en tant que sujet, ferme le débat et la discussion. Je n'ai jamais entendu parler d'opinions anti-sud-africaines ou anti-africaines lorsque les gens appelaient au boycott universitaire et économique de l'Afrique du Sud pendant le régime de l'apartheid. Je suis certain que la plupart des universités européennes boycottent les institutions russes. Je n'ai jamais entendu les gens dire que c'était antirusse. Cela dit, l'antisémitisme est bien présent dans certaines parties du monde, mais l'amalgamer à de l'antisionisme ou à la critique des pratiques coloniales israéliennes est un facteur de confusion.

TBS & HH : Certains pourraient également affirmer que le slogan « De la rivière à la mer, la Palestine sera libre » est antisémite.

SH : Cette interprétation est assurément une mauvaise interprétation de la façon dont la plupart des activistes utilisent ce slogan. À l'occasion de manifestations en Europe et aux États-Unis, j'ai vu de nombreuses banderoles et entendu de nombreux manifestants interrogés expliquer clairement qu'il s'agissait d'un appel en faveur d'un État démocratique et laïque pour tous ses habitants. Autrement dit, peu importe le nom qu'on lui donne : Palestine/Israël ou tout autre nom. Même Moussa Abu Marzouk, le numéro 3 de la direction du Hamas, a clairement indiqué dans une [récente interview](#) que la solution d'un État unique était celle d'« un citoyen, un vote », indépendamment de la religion. Le choix de ce slogan est une réaction aux pratiques coloniales quotidiennes des colons israéliens dans le cadre de la politique « De la rivière à la mer ». N'oublions pas que le propre parti de Netanyahu, le Likoud, affiche ce slogan dans sa charte. Pire encore, le fleuve auquel il est fait allusion n'est pas le Jourdain mais l'Euphrate.

La mémoire de l'Holocauste reste vive en Europe, et je comprends que l'attaque du Hamas du 7 octobre, qui ne fait pas de distinction entre les civils et les combattants, ait profondément ravivé certains souvenirs. Mais il faudrait aussi que l'ancienne génération comprenne pourquoi les jeunes, avec leur slogan radical, témoignent de leur expérience en tant qu'êtres humains qui voient comment l'armée israélienne tue et affame des femmes et des enfants et détruit leurs écoles et leurs universités à Gaza – ce que certains universitaires appellent « [scolasticide](#) ». Toutefois, je dois admettre que les jeunes ne regardent souvent pas les mêmes chaînes : il suffit de comparer DW News et France 24 à Al Jazeera. C'est pour cette raison qu'il nous faut créer un espace de dialogue au sein des campus afin d'exposer différents groupes à différents arguments.

TBS & HH : Comment réagiriez-vous si quelqu'un vous disait qu'un boycott institutionnel équivaut à annuler la culture de l'autre ?

SH : Le boycott dirigé contre des individus ouvre souvent la voie à la « culture de l'annulation » (par exemple, le fait d'annuler l'invitation d'un intervenant, ou de retirer son statut à une personnalité). Le boycott institutionnel, quant à lui, vise la complicité des institutions avec un pouvoir d'oppression actif. L'occupation israélienne des territoires palestiniens est reconnue par la communauté internationale comme une violation du droit international, tout comme l'a été le régime d'apartheid en Afrique du Sud. Le boycott institutionnel doit être compris comme un mode de résistance pacifique de dernier recours. En ce sens, il ne s'agit pas d'une annulation de la culture israélienne, mais d'une atteinte à l'appareil militaro-universitaire. L'appel à un tel boycott ne m'a pas empêché de diriger un livre en collaboration avec deux philosophes israéliens. Ce faisant, je veux inviter à la fois les universitaires palestiniens et les universitaires israéliens à se lire les uns les autres : aucune voix ne doit être « annulée ».

TBS & HH : Est-il possible pour les universités de rester neutres dans de telles situations ?

SH : Le silence est synonyme de complicité. Pendant des décennies, les universités ont été un lieu de protestation, de débats ouverts et de désaccords sur la politique des autorités hégémoniques, comme ce fut le cas depuis la guerre du Vietnam jusqu'à l'apartheid en Afrique du Sud. Elles sont un espace de liberté d'expression qui ne fonctionne que lorsqu'il y a en face un contre-discours vigoureux. Je suis donc opposé à toute tentative d'annulation de la culture d'autrui, que ce soit sur questions politiques, sociales, raciales ou de genre.

TBS & HH : Vous êtes l'auteur du concept de « spacio-cide ». Qu'entendez-vous par là ? Et que pensez-vous de l'attention et de la prise de conscience (ou du manque d'attention ou de prise de conscience) concernant la situation en Palestine avant les attaques du 7 octobre ?

SH : Entre 1999 et 2004, j'ai vécu en Palestine occupée au plus fort de la [Seconde Intifada](#). À l'époque, j'ai élaboré ce concept de « [spacio-cide](#) », car je m'intéressais à la fois à la question des réfugiés palestiniens et à la sociologie politique du conflit. Le projet colonial de peuplement israélien est depuis longtemps « spacio-cidaire » (à distinguer de génocidaire) dans la mesure où il cible des terres pour en expulser les Palestiniens. En ciblant l'espace sur lequel vit le peuple palestinien, cette politique force et rend inévitable le transfert de la population palestinienne.

Le spatio-cide est une idéologie délibérée dont la logique est d'accorder plus de terres aux Juifs et moins aux Palestiniens. Il s'agit d'un processus dynamique qui interagit avec le contexte changeant, y compris les actions de la résistance palestinienne. Il s'agit de l'aboutissement de différents « -cides », consistant à rendre la terre palestinienne invivable en restreignant la mobilité des Palestiniens, à tuer les dirigeants palestiniens (politi-cide), et à détourner l'eau des nappes phréatiques si nécessaires à l'agriculture palestinienne et à compromettre la viabilité économique potentielle des Palestiniens (econo-cide). En

décrivant et en remettant en question différents aspects de l'appareil militaro-judiciaire-civil israélien, je montre que le projet spacio-cidaire est devenu possible grâce à un régime qui déploie trois principes : le principe de la colonisation (en confisquant davantage de terres), le principe de la séparation (entre les terres israéliennes et les terres palestiniennes), et l'état d'exception qui arbitre entre ces deux principes apparemment contradictoires. Aujourd'hui, le projet colonial israélien est passé de spaciocidaire à génocidaire.

TBS & HH : Une dernière question, en pensant à l'avenir. Quelles sont vos réflexions quant à l'avenir de la Palestine et d'Israël (vaste question, certes) ? Êtes-vous optimiste ? Avez-vous un « scénario idéal » en tête ?

SH : En tant que sociologue qui a pu constater à quel point le conflit israélo-palestinien est sanglant, il est très difficile d'envisager d'emblée une solution à un seul État ; ainsi, une solution à deux États devrait être un premier pas vers l'établissement d'une démocratie libérale *multinationale* dans l'espace israélo-palestinien. Cela impliquerait la création de deux chambres : l'une représenterait le principe « un citoyen, une voix » pour traiter de questions relatives à l'ensemble des citoyens ; dans la seconde, deux groupes nationaux (les Juifs et les Arabes) débattraient de leurs problèmes quotidiens d'autonomie. Ma collègue israélienne, la sociologue Julie Cooper, a développé des réflexions intéressantes dans ce sens. On y retrouve toutefois l'esprit de la déclaration de Haïfa de 2007, corédigée par Nadim Rouhana, Nadera Shalhoub-Kevorkian et d'autres, et signée par de nombreux universitaires et activistes palestiniens. Mais le plus urgent est de mettre fin au génocide israélien actuel à Gaza. Nous devons permettre aux nouvelles générations, à nos étudiants, dans le monde entier, d'exprimer leur indignation face à la complicité des principaux partis politiques et de nombreuses administrations universitaires dans cette guerre. Pour reprendre les termes de Rana Sukarieh, leur lutte est l'expression d'un imaginaire internationaliste anticolonial du tiers-monde. Une telle mobilisation est salutaire ! ■

Toute correspondance est à adresser à Sari Hanafi <sh41@aub.edu.lb>
Twitter : [@hanafi1962](https://twitter.com/hanafi1962)

> Hiérarchies et racialisation dans la coopération Sud-Sud

Carolina Vestena, Université de Kassel (Allemagne), **Eric Cezne**, Université d'Utrecht (Pays-Bas), et **Marie Stiller***



Les délégations présentes à la réunion plénière de la Section économique lors de la Conférence afro-asiatique qui s'est tenue dans l'immeuble Merdeka, à Bandung, le 20 avril 1955. Crédit : Domaine public.

La coopération Sud-Sud (CSS) est une dynamique essentielle de l'ordre international. Parmi les exemples historiques, on peut citer la Conférence de Bandung, le mouvement des non-alignés et le panafricanisme, qui ont vu le jour dans les années 1950 et 1960 en Afrique et en Asie, dans le contexte des mouvements de décolonisation. On trouve des exemples plus récents, en particulier depuis l'année 2000, dans la recherche par des puissances émergentes telles que le Brésil, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud (et leurs groupements respectifs tels que les BRICS) de partenariats commerciaux stratégiques et d'une plus grande influence politique, au plus fort du boom des matières premières et dans un contexte de désenchantement croissant à l'égard de la mondialisation pilotée par les pays du Nord. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un phénomène nouveau, la coopération Sud-Sud et les liens anti-hégémoniques potentiels entre les pays du Sud [ont pris de l'ampleur](#) depuis quelques années.

La coopération Sud-Sud ne se limite cependant pas à des tentatives de renforcement du pouvoir politique ou économique, comme c'est le cas avec les BRICS. Plus généralement, elle peut être [associée](#) au transfert et à l'échange de ressources, de savoir-faire et de technolo-

gie. Cette coopération Sud-Sud englobe diverses formes de contacts interpersonnels facilités par la coopération institutionnelle, dans les domaines des affaires, de l'éducation ou de la migration de main-d'œuvre, entre les pays et les acteurs privés de ce qui est généralement désigné comme le « Sud global ». Des termes tels que « solidarité », « amitié » et « entraide » Sud-Sud sont souvent utilisés pour caractériser et légitimer les stratégies et les pratiques de coopération Sud-Sud, qui sont présentées comme plus horizontales et mieux adaptées aux intérêts et aux contextes de développement des pays du Sud.

Cette vision positive de la coopération Sud-Sud vise à mettre en avant la capacité d'agir, l'indépendance et l'esprit d'initiative des pays du Sud. Elle sous-tend également le propre concept multiforme de « Sud global », comme le montre [l'analyse historique](#) du concept (voir par exemple la contribution de Stiller [dans ce numéro](#)). Les [réseaux transnationaux](#) de mouvements sociaux évoquent également une notion positive de solidarité Sud-Sud lorsqu'ils défendent une mondialisation alternative ou des moyens innovants pour faire face à la crise climatique. Les images positives de la coopération Sud-Sud sont ainsi invoquées sous tous les angles : d'en bas aussi bien que d'en haut.

>>

Mais si la coopération Sud-Sud – en tant que projet politique, que pratique typique au sein de l'ordre international et qu'heuristique conceptuelle visant à mettre en avant la capacité d'agir des acteurs du Sud – a un caractère si intrinsèquement positif, comment expliquer la perpétuation des inégalités et des hiérarchies au sein de ces projets de coopération ?

Les [études critiques sur la coopération Sud-Sud](#) ont déjà montré qu'il n'existe pas de coopération neutre, dans la mesure où les échanges internationaux et la coopération internationale reproduisent également des relations sociétales de domination (à l'échelle des pays). De nombreuses critiques portent sur les hiérarchies mondiales fondées sur la logique capitaliste. On pense notamment à la fameuse série d'essais que Du Bois a publiés sur l'ordre international au lendemain de la Première Guerre mondiale, dans lesquels il affirmait que la force structurante de l'économie capitaliste se manifeste aussi dans le maintien de hiérarchies racialisées et de la division du travail aussi bien dans les pays du Nord que dans les pays du Sud. Cette interprétation, qui cherche à combiner les structures capitalistes et les hiérarchies racialisées, est fondamentale pour les réflexions sur la complexité des relations de domination dans l'ordre international.

La plupart des études sur la coopération Sud-Sud contiennent pourtant de se concentrer uniquement sur les hiérarchies économiques et politiques, laissant de côté la composante de la racialisation, et donc la question de savoir si – et de quelle manière – ces relations sont racialisées. Cette approche risque d'aboutir à une compréhension unidimensionnelle des enjeux de la coopération mondiale et de ses conflits intrinsèques. Elle ne permet pas non plus de comprendre pourquoi les projets de coopération Sud-Sud s'efforcent d'obtenir une légitimation discursive à travers la diffusion de récits d'amitié et de coopération mutuelle du Sud.

Nous soutenons qu'il est crucial d'examiner les formes plus générales de domination qui sous-tendent la coopération Sud-Sud afin d'analyser les défis de la coopération internationale. Nous affirmons également que l'analyse multidimensionnelle de la coopération Sud-Sud passe par une analyse des conflits à différents niveaux, qu'il s'agisse des relations entre les États, les institutions internationales ou les acteurs sur le terrain. Alors que les références à l'amitié et l'aide mutuelle entre pays du Sud camouflent les relations asymétriques de pouvoir et les positions hiérarchiques qui sous-tendent ces efforts de coopération internationale, nous cherchons à contribuer à [un nouveau courant de recherche sur la coopération Sud-Sud](#) susceptible de prendre en compte ces complexités.

La série d'articles qui suit montre que derrière les idées officiellement proclamées de coopération symétrique et d'aide mutuelle, la réalité vécue de la coopération Sud-Sud est en fait marquée par des formes interpersonnelles et institutionnalisées de racialisation, qui produisent des hiérarchies et des dynamiques de différenciation. Les processus de racialisation déterminent également les conceptions de « l'autre » (c'est-à-dire de la population considérée comme ethniquement différente, normalement/le plus souvent des citoyens noirs) qu'ont les institutions et les acteurs eux-mêmes au niveau international.

Étant donné que les études existantes ont principalement mis l'accent sur les hiérarchies économiques et politiques, nous nous concentrons pour notre part sur les pratiques de racialisation, même si nous reconnaissons que diverses dimensions contribuent aux hiérarchies à l'échelle mondiale, notamment la classe sociale, le genre et le statut de citoyen. Notre analyse de la coopération Sud-Sud aborde le phénomène sociétal problématique de la racialisation en tant que catégorie heuristique permettant d'illustrer différents aspects. Tout d'abord, nous examinons comment la racialisation se manifeste au sein de la coopération Sud-Sud comme une forme de hiérarchisation et comme construction de « coopérateurs divisés ». Nous examinons également le rôle que joue la racialisation à différents niveaux et dans le cadre de différentes constellations d'acteurs ; par exemple, la coopération Sud-Sud impliquant des États, des organisations internationales et des mouvements transnationaux. Enfin, le fait de prendre en compte les évolutions et les projets situés dans l'espace en matière d'investissement Sud-Sud, de projets éducatifs ou de perception des institutions internationales par les acteurs permet d'apporter une perspective de terrain sur la manière dont la coopération Sud-Sud détermine la racialisation au niveau local.

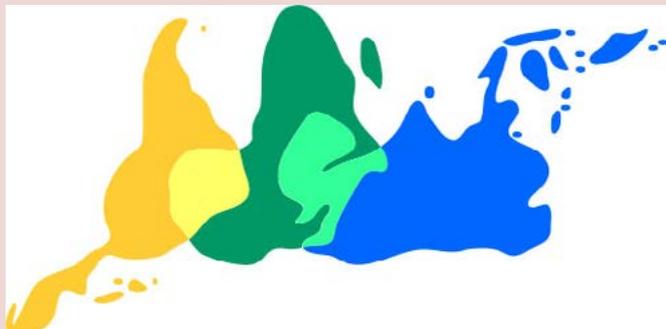
Ces trois dimensions du débat sur la racialisation dans la coopération Sud-Sud à l'échelle mondiale peuvent, d'une part, offrir un point de vue plus nuancé sur la dynamique du pouvoir au sein de la coopération internationale, même lorsqu'elle est censée modifier les déséquilibres de pouvoir entre le « Nord global » et le « Sud global ». D'autre part, cette analyse peut également être fructueuse lorsqu'il s'agit de réfléchir au rôle structurel des hiérarchies fondées sur la race dans la société et aux liens réciproques avec d'autres formes de domination, telles que les hiérarchies fondées sur le genre, la classe sociale ou l'appartenance ethnique, et à la manière dont elles ont été perpétuées à différents niveaux au sein de l'ordre mondial. ■

* L'auteure a choisi d'utiliser un pseudonyme.

Toute correspondance est à adresser à :
 Carolina Vestena <carolina.vestena@uni-kassel.de>
 Twitter : [@carolinavestena](https://twitter.com/carolinavestena)
 Eric Cezne <e.m.cezne@uu.nl>
 Twitter : [@eric_cezne](https://twitter.com/eric_cezne)

> Le concept de « Sud global » et ses idéaux antiracistes inaboutis

Marie Stiller*



Sud global et Nord global. Crédit : Global Majority Wikimedia Technology Priorities.

permet d'étudier les pratiques qui engendrent les inégalités raciales ou le racisme. En outre, l'utilisation de ce terme peut être un moyen d'éviter la catégorie prétendument biologique de la « race », pour laquelle il n'existe aucune base scientifique (voir l'introduction de ce dossier thématique).

Dans le [discours inaugural](#) qu'il prononça le 18 avril 1955 à la Conférence de Bandung, le président indonésien Sukarno établissait de la manière suivante un lien entre les pays du « Sud global » et la question du racisme :

« Nous venons de nombreuses nations différentes, nous venons de milieux sociaux et d'horizons culturels très divers. [...] Nous sommes de souches différentes et même notre couleur de peau est différente. Mais en quoi cela importe-t-il ? L'humanité est unie ou divisée par des considérations d'un autre ordre. Les conflits ne naissent pas à cause de couleurs de peau différentes ou de religions différentes, mais bien en raison de désirs différents. Nous sommes tous, j'en suis certain, unis par des choses plus importantes que celles qui nous divisent superficiellement. Nous sommes unis, par exemple, par une haine commune du colonialisme, sous quelque forme qu'il apparaisse. Nous sommes unis par une haine commune du racisme. Et nous sommes unis par une détermination commune à préserver la paix et à stabiliser dans le monde. »

Le Sud global était ici présenté comme un projet anticolonialiste, antiraciste et de promotion de la paix. L'ensemble d'articles qui suit montre cependant que les processus de coopération Sud-Sud ont été marqués par diverses formes de racialisation. S'il existe bien un projet antiraciste provenant du Sud global, sa promesse ne s'est toujours pas concrétisée.

> La racialisation et le Sud global

La racialisation est ici entendue comme une pratique qui consiste à distinguer un groupe de personnes en fonction d'un stéréotype racial particulier. La racialisation assure la pérennité des structures sociales hiérarchiques fondées sur la catégorie de la « race ». Le concept de racialisation

Si les idéaux antiracistes n'ont pas été réalisés, le Sud global en tant qu'imaginaire social a néanmoins été constamment invoqué pour créer un sentiment de solidarité entre les États, les institutions et les peuples anciennement colonisés. Les gouvernements, en particulier, ont souvent eu recours au langage de la « solidarité du Sud global » comme moyen rhétorique stratégique de [légitimer la coopération internationale](#) ou les « initiatives pour le développement ».

Le Sud global n'est pas une entité homogène mais une construction qui est en partie légitimée par un antiracisme proclamé qui doit encore faire ses preuves. L'objectif de ce court article est de problématiser dans ce sens le concept de Sud global.

> Trois approches du même concept

D'une manière générale, le concept de Sud global est [profondément ambigu et insuffisamment](#). En tant qu'imaginaire social, il risque de contribuer à entretenir plutôt qu'à vaincre une série d'injustices, y compris raciales.

[Schneider](#) (2017) distingue trois conceptions principales du « Sud global » : le Sud global géographique, le Sud global subalterne, et le Sud global en tant que métaphore flexible. La conception géographique, qui correspond à l'usage le plus courant du terme, situe le Sud global dans ces régions du monde anciennement colonisées qui sont considérées comme étant structurellement sous-développées et pauvres (ce qu'on désignait auparavant comme le « tiers-monde »), à savoir l'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie. Cette conception géographique est celle qui domine dans les discours contemporains. Elle est utilisée par de puissantes institutions supranationales, telles que l'ONU, et part du point de vue de l'État-nation et des relations entre les États.

La deuxième conception du Sud global, proposée pour la première fois par [Alfred López](#) (2007), fait référence aux

>>

« subalternes » du monde entier, c'est-à-dire à toutes les personnes lésées par les politiques néolibérales, qui se retrouvent privées de moyens d'agir au plan social, politique et intellectuel. Ces subalternes doivent être considérés à un niveau « global » dans la mesure où ils ne peuvent plus être confinés à une seule région du monde. Si López dissocie l'habitant du « Sud » d'un lieu géographique (l'habitant du Sud se trouve partout), c'est qu'il réduit en fin de compte le « Sud » à une « classe ».

Enfin, une troisième lecture consiste à considérer le Sud global comme une *métaphore flexible* qui ne peut être réduite à un lieu géographique (comme l'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie) ou à un élément socialement fixe (comme la classe sociale). Il s'agit plutôt d'un concept *relationnel*. Cette troisième conception du Sud global trace une frontière métaphorique entre un Nord supposé puissant et un Sud défavorisé. À titre d'exemple, on peut citer la frontière entre l'Italie du Nord et l'Italie du Sud, ou celle entre les riches et les laissés-pour-compte en Allemagne. Il s'agit d'un concept abstrait car « flexible », qui peut se rapporter à la fois à une distinction géographique et à une distinction sociale, ainsi qu'à tout type d'inégalités.

À y regarder de plus près, ces trois conceptions ont chacune leurs avantages et leurs inconvénients. En outre, elles se rapportent à un moment ou à une évolution historique spécifique. C'est ce qui ressort de la question suivante : à quel moment est apparu pour la première fois le concept de Sud global, et quand a-t-il remplacé le concept de tiers-monde ?

D'un point de vue historique, l'expression « Sud global » – *Global South* en anglais – remonte à la période de la décolonisation et de l'essor des identités nationales parmi les peuples anciennement colonisés. L'expression commence à devenir courante précisément dans les années 1960 et 1970, après le jalon important qu'a représenté la Conférence de Bandung en 1955, et la création du Mouvement des non-alignés en 1961 et du Groupe des 77 en 1964. Progressivement, l'expression en vient à remplacer les termes « Occident » et « Orient » ainsi que celui de « tiers-monde », qui avait pris une connotation péjorative. L'expression « Sud global » a été associée à la vision d'un ordre économique plus juste et à la lutte pour l'égalité entre les pays et entre les régions, et introduisait l'appel à une nouvelle responsabilité des pays du Nord global.

> **Hétérogénéité, divisions internes et écueils d'une simplification excessive**

La plupart des spécialistes s'accordent à dire que le Sud global – entendu dans son sens le plus ancien et le plus courant, à savoir son sens géographique – n'est pas une catégorie suffisamment élaborée pour décrire le monde

« réel ». Par exemple, il existe une diversité considérable (et de plus en plus grande) d'un pays d'Amérique latine, d'Asie ou d'Afrique à l'autre. En effet, la Chine, le Brésil et l'Inde, ainsi que l'Afrique du Sud (les BRICS du Sud), peuvent difficilement être inclus dans le même groupe que la Somalie, qui est l'un des pays les plus pauvres du monde. Dans [des nombreuses régions d'Afrique](#), la Chine et le Brésil sont devenus des partenaires d'envergure mondiale, mais le terme générique de « Sud » occulte manifestement cette évolution. En outre, l'interprétation géographique omet les profondes différences qui existent au sein même de ces nations du Sud, à savoir l'écart considérable entre les riches et les pauvres dans ces pays. Comme l'a montré Vijay Prashad dans son ouvrage intitulé [Possible History of the Global South](#) (2012), le Sud n'a jamais été une entité homogène, mais a été divisé en fonction de critères idéologiques (par exemple autour du néolibéralisme).

Mais, et c'est là un élément crucial, l'interprétation géographique passe sous silence les profondes différences qui existent au sein de ces pays du « Sud » en fonction de critères de classe, de race, de genre et de région. Le concept de Sud global subalterne de López tente d'attirer l'attention sur les divisions de « classe », jusqu'à reconnaître que la pauvreté est souvent racialisée, et s'appuie essentiellement sur la catégorie de « classe ».

Ainsi, si jusqu'à présent toutes les conceptualisations existantes du Sud global n'ont pas véritablement réussi à décrire avec précision le monde réel, elles ont surtout minimisé les inégalités liées à des processus de racialisation. Il nous manque un concept qui dépasse les classements binaires Noirs/Blancs et les dichotomies centrées sur les cadres de référence euro-américains, comme le démontre ce dossier thématique.

Même si les idéaux antiracistes du Sud décrits par Sukarno n'ont pas été réalisés, le Sud global en tant qu'imaginaire continue d'être constamment invoqué dans le sens d'une solidarité, aussi bien par les peuples anciennement colonisés que par les spécialistes du Nord global. En l'absence d'autres termes, de nombreux chercheurs et intellectuels engagés l'utilisent. Mais l'expression est aussi souvent utilisée dans le souci d'un monde plus juste et socialement plus progressiste, pour poursuivre l'appel en faveur d'un monde antiraciste, anticolonial et de défense de la paix (Schneider 2017).

Pourtant, le Sud global n'est pas une entité homogène, mais une construction qui est en partie légitimée par un antiracisme proclamé qu'elle ne parvient pas à mettre en œuvre. En cela, l'utilisation non critique du concept risque de nous rendre aveugles aux nouvelles formes de racialisation, de racisme et de colonialité. ■

* L'auteur a choisi d'utiliser un pseudonyme.

> L'importance de la race dans les relations entre l'Afrique et la Chine

Eric Cezne, Université d'Utrecht (Pays-Bas) et **Roos Visser**, Université d'Amsterdam (Pays-Bas)



Construction d'une autoroute par la China Road and Bridge Corporation (CRBC) à Thiès, au Sénégal. Crédit : Yifan Yang.

En 2020, à la confluence d'une pandémie mondiale et de manifestations antiracistes dans le monde entier, des [événements](#) survenus dans la ville chinoise de Guangzhou ont ravivé les débats sur le racisme dans les relations entre l'Afrique et la Chine. Les mesures mises en œuvre pour prévenir et contenir le Covid-19 ont ciblé de manière disproportionnée les Africains et les personnes d'ascendance africaine. Nombre d'entre eux ont été expulsés, se sont retrouvés sans abri ou ont fait l'objet de discriminations dans les espaces publics, suscitant l'indignation parmi les diasporas africaines et les gouvernements d'Afrique.

Les relations entre l'Afrique et la Chine sont [traditionnellement](#) décrites comme une amitié fondée sur une solidarité et une empathie Sud-Sud. Le fait que ces relations se soient considérablement développées, en particulier depuis le début des années 2000, a ouvert de multiples possibilités, mais aussi créé de multiples difficultés. L'augmentation des déplacements, des migrations et des activités commerciales dans les deux sens a favorisé le dynamisme du commerce, des investissements et des échanges culturels. Mais l'augmentation des contacts a également donné lieu à des cas de discrimination, de suspicion et de ségrégation fondées sur la race, comme en témoignent les récents incidents survenus à Guangzhou.

Le racisme et les préjugés raciaux dans les relations entre l'Afrique et la Chine s'inscrivent dans une dynamique historique et mondiale complexe. À noter qu'il n'est pas seulement question des conceptions qu'ont les Chinois sur les Africains et du traitement qu'ils leur réservent, car le racisme prend diverses formes. La racialisation – c'est-à-dire l'extension des significations et des classifications raciales aux relations sociales – intervient dans les deux sens, et concerne donc aussi bien les Africains en Chine que les Chinois en Afrique.

> Les Africains en Chine

En dehors de Guangzhou, de nombreuses manifestations d'hostilité envers des Africains (généralement des Noirs) ont été observées dans toute la Chine. Ce fut notamment le cas du « [racisme de campus](#) » des années 1980, lorsque les étudiants africains ont été confrontés à des réactions de rejet à caractère raciste de la part de leurs homologues chinois. Les Africains étaient accusés de « contaminer » la société chinoise par leurs relations avec des femmes chinoises, et étaient décrits comme arriérés et paresseux, et jugés indignes de l'aide de la Chine.

Cette pensée raciale, qui a persisté au fil du temps, a maintenant [trouvé une tribune sur les réseaux sociaux chinois](#) tels que WeChat et Weibo, où il n'est pas rare de trouver des propos racistes à l'encontre des Africains. Les utilisateurs chinois donnent souvent une image péjorative de l'Afrique et des Africains, qu'ils opposent aux récents succès et à l'évolution de la Chine. En présentant les Africains comme des êtres paresseux, peu méritants et sexuellement agressifs, les Chinois cherchent à se positionner par contraste comme des travailleurs acharnés, méritants et respectueux. Cette représentation est le reflet des [constructions historiques](#) de la négritude et des identités raciales en Chine, qui sont souvent liées à l'idée d'une supériorité culturelle et raciale des Chinois, en particulier du groupe ethnique dominant des Hans par rapport aux étrangers et aux autres minorités chinoises.

Aujourd'hui, environ 500.000 migrants africains vivent en Chine et sont confrontés à différents égards au racisme dans leurs interactions avec la population locale. Si certains se sentent bien accueillis et attribuent les comportements discriminatoires à l'ignorance, d'autres sont victimes de préjugés très marqués. La discrimination raciale en Chine est souvent considérée comme émanant principalement

>>

des institutions. À la différence du « racisme de campus » des années 1980, des affrontements ont souvent lieu entre des résidents africains (en situation irrégulière) et des autorités hostiles, qui semblent [appliquer arbitrairement les lois relatives à l'immigration et des mesures de répression à l'encontre des Africains](#). Nombreux sont ceux qui reprochent aux gouvernements africains de négliger les griefs de leurs ressortissants en Chine par crainte de compromettre les accords économiques et politiques bilatéraux. La relative facilité avec laquelle les migrants chinois obtiennent des visas et des permis en Afrique, comparée aux difficultés rencontrées par les ressortissants africains en Chine, est un motif supplémentaire de frustration.

Le gouvernement chinois a toujours minimisé les controverses raciales, au motif que les manifestations d'hostilité à l'égard des Africains seraient des cas isolés et le racisme un problème occidental. Toutefois, à la suite des incidents largement médiatisés de Guangzhou et de la vague de protestations qu'ils ont provoqué parmi les diasporas africaines et les gouvernements africains, les autorités chinoises ont été contraintes d'adopter une position prudente en reconnaissant l'existence de préjugés raciaux. Dans certaines situations, des mesures symboliques ont été mises en œuvre pour limiter les pratiques discriminatoires, comme [l'amélioration de l'accès des étrangers au système des applications de santé](#) pour faciliter leur accès aux espaces publics durant la période de restrictions liées au Covid-19.

Ces mesures tendent cependant à traiter le racisme et la discrimination comme des problèmes accessoires et localisés plutôt que comme des caractéristiques systémiques et généralisées. Des problèmes de fond subsistent, étant donné que la Chine restreint fortement la défense des droits de l'homme et l'activisme, y compris dans le domaine de la lutte contre le racisme. Malgré le strict contrôle qu'il exerce sur les espaces politiques et médiatiques, le gouvernement chinois n'a pas encore déployé d'efforts significatifs pour limiter les discours et comportements racistes (manifestés en ligne) au sein de la société chinoise.

> Les Chinois en Afrique

Lorsqu'on examine la présence chinoise en Afrique, on observe que la discrimination et les tensions raciales sont souvent abordées dans le contexte des relations de travail, en particulier dans le cadre des projets de construction chinois. Les employeurs, cadres et travailleurs chinois ont été [critiqués](#) pour leur comportement raciste à l'égard des habitudes et des pratiques de travail de leurs homologues africains, qui sont décrits comme paresseux, peu fiables et pas sérieux. Les Chinois ont également été [accusés de pratiquer l'autoségrégation](#), c'est-à-dire de choisir de s'isoler des Africains en termes de lieu de résidence, de langue et de pratiques de socialisation, car n'appréciant pas la diversité. Néanmoins, [d'autres ont mis en garde](#) contre des interprétations génériques du racisme chinois en Afrique. Il est ainsi rappelé que les inégalités dans le

domaine des relations du travail et les tendances à l'autoségrégation ont longtemps été (et restent) une caractéristique de la présence occidentale sur le continent et qu'il existe par ailleurs des cas réussis d'acquisition de la langue et d'intégration sociale par les Chinois.

Dans le même temps, des tendances perceptibles à l'hostilité envers les Chinois se font jour parmi les partenaires africains. [D'aucuns](#) font observer que la racialisation des Chinois par les Africains doit également être prise en compte, de manière à reconnaître l'agentivité des Africains. Les attitudes antichinoises en Afrique proviennent principalement de groupes économiques qui sont en concurrence directe avec les entrepreneurs et les travailleurs chinois, par exemple parmi les personnes qui perdent leur emploi ou souffrent de conditions de travail précaires. Souvent, les représentations négatives des Chinois décrits comme le « [péril jaune](#) » se livrant à des activités prédatrices ou néocoloniales en Afrique – une image courante dans les représentations politiques et les médias occidentaux – contribuent à amplifier ces tendances. On voit bien là comment les relations entre l'Afrique et la Chine sont également racialisées par des acteurs extérieurs, mettant en jeu une interaction complexe entre la condition de Blanc, de Noir et de Chinois.

Les dirigeants africains exploitent parfois à des fins politiques les sentiments d'hostilité à l'égard des Chinois, en [recourant stratégiquement au nationalisme racial](#). Pour les élites dirigeantes, critiquer la Chine peut être un moyen utile de détourner l'attention et de consolider leur pouvoir politique en période de vulnérabilité ; pour les groupes d'opposition, la rhétorique antichinoise peut être un moyen de contester les partis en place. Un [exemple notable](#) est celui du dirigeant politique zambien Michael Sata, qui a fait campagne pour la présidence en 2011 sur un programme anti-chinois. Une fois entré en fonction, il a toutefois modifié son discours et a activement cherché à établir des liens économiques avec la Chine.

Il est néanmoins essentiel de toujours replacer ces dynamiques dans leur contexte et de faire la distinction entre les échelles locale, nationale et supranationale. Dans beaucoup de pays africains, les populations locales [dans l'ensemble accueillent bien](#) les Chinois, appréciant les investissements, le commerce et plus généralement les succès en matière de développement de la Chine. Mais si les Africains tiennent à entretenir des relations avec la Chine, ils ne sont cependant pas prêts à le faire à n'importe quel prix, [comme l'a déclaré](#) le vice-président de l'Union africaine, Kwesi Quartey, en réaction aux manifestations d'hostilité contre les Africains à Guangzhou pendant la pandémie. C'est dire l'importance politique des questions liées à la race, et la nécessité pour les deux parties de s'y attaquer de manière constructive. Il est essentiel de le faire pour entretenir et renforcer ce qui est souvent qualifié d'amitié sino-africaine sur fond de conjonctures mondiales changeantes et de plus en plus problématiques. ■

Toute correspondance est à adresser à :
Eric Cezne <e.m.cezne@uu.nl>
Roos Visser <rv_visser@outlook.com>

> L'Angola et Cuba, pionniers de la coopération Sud-Sud (1975-1991)

Christine Hatzky, Université Gottfried-Wilhelm-Leibniz de Hanovre (Allemagne)



Le commandant angolais Dangereaux Kimenga et le major général cubain Carlos Fernández Gondín, sur le front de l'Est, en 1975.
Crédit : Alfonso Naranjo Rosabal / Wikimedia Commons.

Quelles sont les particularités de la coopération Sud-Sud ? Dans certains cas, il s'agit avant tout d'une coopération entre les gouvernements, les institutions, les forces armées et les populations de deux pays anciennement colonisés. À partir de l'exemple de la coopération entre l'Angola et Cuba, je vais ici m'intéresser aux particularités et au contexte historique dans lequel celle-ci a vu le jour. Cette coopération est intervenue à l'époque de la décolonisation, dans le contexte de la division du monde entre système capitaliste et système socialiste. L'époque se caractérisait également par l'espoir encore vivace qu'une forte cohésion entre les pays anciennement colonisés leur permettrait de dépasser le capitalisme et l'impérialisme et de tracer leur propre voie de développement en marge de ces deux systèmes.

Le cas de Cuba et de l'Angola est un cas de coopération entre deux projets de gauche, celui du Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) et celui du gouvernement cubain. Tandis que le premier n'avait pas encore déterminé son orientation finale, le second avait le socialisme pour objectif mais cherchait à surmonter les contraintes politiques d'un système soviétique. Fondée sur les principes de la solidarité internationaliste, la coopération entre les deux pays visait à établir une alliance transatlantique anticoloniale et anti-impérialiste d'opposition à l'hégémonie des États-Unis. L'Angola étant (et restant) également riche en matières premières (pétrole, minerais,

diamants), une telle coopération offrait à Cuba la perspective d'une plus grande indépendance économique (et donc politique) vis-à-vis de l'Union soviétique, ainsi que la possibilité de contourner le blocus économique imposé par le gouvernement américain en 1960.

Bien qu'étant théoriquement une coopération entre égaux, la coopération entre ces deux pays n'était pas totalement exempte de hiérarchies, et chacune des parties a continué de défendre ses propres intérêts politiques et économiques. Bien entendu, ces hiérarchies comportaient également des présupposés racistes de part et d'autre, mais ceux-ci n'étaient pas abordés, du moins pas dans le discours officiel. Dans le contexte historique de la décolonisation, le racisme n'avait pas sa place dans le discours de solidarité internationaliste. Les hiérarchies et racialisations existantes étaient plutôt dissimulées par une rhétorique de solidarité anticolonialiste et antiraciste, dans le but de renforcer la cohésion entre les mouvements de libération et les gouvernements indépendants d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie.

> Coopération civile et soutien militaire

À la fin de la guerre contre le colonialisme portugais en 1975, et pendant la guerre postcoloniale qui a suivi contre les rivaux du MPLA – le FNLA (Front national de Libération de l'Angola) et l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) – et le régime d'apartheid sud-africain qui était leur allié, environ 400.000 soldats cubains ont combattu aux côtés des forces du MPLA jusqu'en 1991. La coopération civile s'est développée à partir de cette coopération militaire, à mesure qu'il devenait clair que l'Angola indépendant avait besoin de bien plus qu'un simple soutien militaire : une aide à la reconstruction dans l'ensemble des domaines politique, social et économique. Ainsi, le président de l'Angola indépendant, Agostinho Neto, sollicita-t-il auprès du gouvernement cubain un soutien civil supplémentaire, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé et des infrastructures. Ce à quoi le gouvernement cubain accéda, en mettant son savoir-faire à disposition par le biais d'experts et de travailleurs qualifiés à tous les niveaux. Jusqu'en 1991, environ 50.000 civils cubains travaillaient en Angola. Il s'agissait de conseillers dans les ministères, de médecins, d'infirmières, d'ingénieurs et d'enseignants, qui ont contribué au développement des structures de base dans tous ces domaines, indépendamment de la guerre interne qui faisait rage.

>>

Au départ, il était question d'un soutien destiné à aider l'Angola à être autonome, mais le pays manquant de travailleurs qualifiés, les Cubains ont dû intervenir dans de nombreux domaines. Le programme a été adapté aux besoins spécifiques de l'Angola et a été négocié et coordonné par des équipes binationales angolaises et cubaines. Des contrats détaillés ont défini les conditions de la coopération civile, y compris concernant le paiement des services fournis. Ainsi le gouvernement angolais a-t-il payé le gouvernement cubain directement pour le travail réalisé et, ensemble, ils ont fourni aux coopérants le logement, le transport et la nourriture, ainsi qu'une modeste indemnité. La coopération a finalement pris fin avec l'Accord de New York signé en 1988 entre l'Afrique du Sud, Cuba et l'Angola, qui scellait le retrait des troupes et des civils cubains et sud-africains d'Angola et établissait l'indépendance de la Namibie en 1990 – qui a représenté une autre étape importante dans la chute du régime de l'apartheid.

Globalement, cela a constitué l'épisode de coopération Sud-Sud le plus long et le plus complet de l'histoire entre deux pays anciennement colonisés. Dans cette coopération, la question des hiérarchies raciales est complexe et n'est pas perçue de la même manière par les Angolais et les Cubains. Les perceptions de soi et les perceptions mutuelles de la coopération au quotidien, auxquelles je m'intéresse dans ma publication en m'appuyant sur des entretiens avec des Cubains et des Angolais impliqués, permettent de mieux comprendre diverses facettes des hiérarchies telles qu'elles existent et sont perçues.

> Des pays liés par le colonialisme et l'esclavage

Le contexte historique est essentiel pour comprendre l'origine et la motivation de cette coopération. Les deux pays avaient été liés par le colonialisme espagnol et portugais depuis le XVI^e siècle, par le biais du commerce transatlantique des esclaves. Environ un million d'Africains ont ainsi été déportés dans les plantations de sucre de Cuba jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Nombre de ces personnes d'origine africaine ont participé à la lutte pour l'indépendance de Cuba contre l'empire espagnol (1868-1898). Le chef d'État cubain Fidel Castro y a fait référence en 1975 lorsqu'il a justifié la coopération militaire avec le MPLA. De son point de vue, les Cubains étaient historiquement redevables à leurs frères africains et tenus de les soutenir dans leur lutte pour l'indépendance contre les Portugais (1960-1975), et il définissait Cuba comme une nation « latino-américano-africaine ».

La compatibilité culturelle et linguistique résultant de l'expérience commune du colonialisme ibérique a au moins facilité la coopération. À ce moment-là, le socle commun était plus important que les hiérarchies raciales perçues entre Angolais et Cubains. Une hiérarchie existait assurément, en raison de l'avantage chronologique du peuple cubain dans la victoire contre les formes de domination coloniale et postcoloniale – renforcé par la révolution de 1959, dont l'internationalisme était lié à un projet politique, économique et culturel décolonial et égalitaire d'avant-garde.

> La décolonisation mondiale et l'émergence de la « Tricont »

La révolution par laquelle Cuba s'est libérée de l'emprise impériale des États-Unis (qui avaient remplacé en 1898 le colonialisme espagnol en tant que puissance hégémonique dans les Amériques) a eu lieu à l'époque de la décolonisation dans le monde. En 1955, plus de 29 États souverains et 30 mouvements de libération se réunissaient à Bandung, en Indonésie, pour traiter de la fin du colonialisme. Le terme « tiers-monde » (plus tard désigné comme « Tricont ») y symbolisait une « troisième voie » de développement par opposition au « premier » monde capitaliste et impérialiste et au « deuxième » monde socialiste – à l'exception de la Chine.

Dans un contexte de fin du colonialisme en Afrique à la fin des années 1950, les révolutionnaires cubains ont établi des relations avec les mouvements et gouvernements anticoloniaux de ce continent. Au plus fort de la guerre froide, en 1961, lorsque la crise des missiles de Cuba a conduit le monde au bord de la guerre nucléaire, le Mouvement des non-alignés a été fondé à Belgrade, Cuba étant le seul État latino-américain à y participer. En 1966, la « Conférence tricontinentale » organisée à La Havane, à laquelle participent 82 mouvements et gouvernements anticoloniaux d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, avait pour but de préparer la révolution mondiale anticoloniale sous la direction de Cuba, dans un esprit de « solidarité internationaliste ». Au début des années 1970, Cuba a été le premier pays du « tiers-monde » à être accepté dans la communauté économique socialiste du Comecon afin d'assurer la survie économique et politique de l'île. Ce soutien économique des États du bloc de l'Est et de l'Union soviétique a permis d'établir de vastes coopérations Sud-Sud avec l'Angola et de nombreux autres pays de la « Tricont ». ■

Toute correspondance est à adresser à :
Christine Hatzky <christine.hatzky@hist.uni-hannover.de>

> Peut-on démanteler les hiérarchies raciales au sein de l'ONU ?

Sarah von Billerbeck, Université de Reading (Royaume-Uni) et **Kseniya Oksamytna**, City, Université de Londres (Royaume-Uni)



| Crédit : Sarah von Billerbeck.

Les Nations unies constituent l'une des instances les plus importantes de la coopération internationale dans le système mondial contemporain. L'organisation, qui rassemble la quasi-totalité des États du monde, comporte de multiples vecteurs de coopération : Nord-Nord, Nord-Sud et Sud-Sud. L'existence même de l'ONU repose en effet sur l'hypothèse que des espaces de discussion institutionnalisés où les États puissent coopérer de manière structurée et sur un pied d'égalité contribueront à éviter les conflits, à promouvoir les droits de l'homme et à garantir la justice. Pourtant, l'égalité entre les États au sein de l'ONU est depuis longtemps remise en question, et il ressort de recherches récentes

que non seulement la structure de l'ONU institutionnalise les inégalités entre les États moyennant un accès différentiel aux processus de décision (en particulier entre le Nord et le Sud, par exemple au sein du Conseil de sécurité de l'ONU), mais que ses structures sont souvent raciales à l'origine et que, par conséquent, les hiérarchies au sein de ces structures sont elles aussi racialisées. Comme nous l'avons décrit dans l'introduction de ce dossier thématique, nous concevons la race comme une construction sociale qui implique l'altérisation et le classement des groupes sur la base de caractéristiques perçues comme immuables, ce qui se traduit à son tour par un accès inégal aux ressources sociales, politiques et matérielles.

>>

Bien qu'ils reconnaissent l'existence d'inégalités raciales entre les États membres de l'ONU, les chercheurs n'ont jusqu'à récemment pas cherché à déterminer comment ces hiérarchies parviennent à exister, sont reproduites, et s'enracinent *au sein même de l'ONU* – c'est-à-dire parmi les propres travailleurs de l'organisation. Dans [notre récent article](#) intitulé « Race et organisations internationales » qui porte sur les missions de maintien de la paix de l'ONU, nous nous appuyons sur la [théorie des organisations racialisées de Ray](#) (2019) pour mettre en évidence quatre mécanismes au travers desquels les hiérarchies raciales sont perpétuées au sein de l'ONU.

> **Capacité d'action différentielle, répartition racialisée, accréditation et dissociation raciale**

Tout d'abord, nous observons la capacité d'action, réduite ou au contraire renforcée, du personnel issu de tel ou tel groupe racial. Étant donné que toutes les nouvelles opérations de paix de l'ONU de ces 20 dernières années ont été menées dans des pays d'Afrique, d'Asie et des Caraïbes où la population n'est pas majoritairement blanche, la distinction entre personnel international et personnel national est particulièrement évidente. Les agents nationaux assurent souvent des fonctions de soutien, comme chauffeurs ou traducteurs par exemple, ou sont sollicités pour leurs connaissances du terrain et de la culture locale. Or ces fonctions sont moins valorisées que le travail plus « technique », et les agents nationaux se retrouvent ainsi essentiellement dans des emplois racialement typés dotés d'un statut inférieur au sein de l'organisation. Cette situation est exacerbée par l'important [écart de rémunération](#) entre le personnel national et le personnel international. La capacité d'action des groupes racialisés dans les missions de maintien de la paix se trouve également réduite par l'affectation purement formelle de personnel non blanc à des postes de direction.

Deuxièmement, on constate une répartition racialisée des ressources organisationnelles. L'une des principales ressources des forces de maintien de la paix est la sécurité physique, qui peut être accaparée par le personnel blanc. Parmi les civils chargés du maintien de la paix, le personnel national [est exposé à des risques élevés](#), et est moins à même que le personnel international de prévenir ces risques : par exemple, ces agents locaux ne sont généralement pas évacués en cas de crise. De même, les troupes originaires de pays à majorité non blanche sont exposées à des risques plus importants que celles originaires de pays à majorité blanche. Par exemple, dans le cadre de la MINUSMA au Mali, les troupes européennes disposant d'un meilleur équipement et d'une meilleure technologie ont assumé des fonctions de reconnaissance et de renseignement, laissant aux troupes africaines les opérations de patrouille, beaucoup plus dangereuses.

Troisièmement, il apparaît que le fait d'être blanc fait office d'accréditation. Dans le cadre des opérations de maintien de la paix, certaines tâches et compétences sont considérées comme plus prestigieuses, telles que la planification militaire ou l'apport de connaissances thématiques sur les droits de l'homme ou la réforme du secteur de la sécurité. Souvent, le personnel international blanc est supposé capable de remplir ces fonctions, tandis que le personnel national non blanc est davantage recherché pour sa connaissance du milieu local ou de la culture, c'est-à-dire des tâches considérées comme moins « sophistiquées ». Du côté militaire, l'association entre le fait d'être blanc et le professionnalisme est encore plus marquée, ce qui se traduit par une [division du travail](#) suivant laquelle les troupes blanches originaires d'Europe ou d'Amérique du Nord sont chargées de la planification et de la stratégie, tandis que [les patrouilles et les opérations sur le terrain](#) sont confiées à des troupes non blanches en provenance d'Asie et surtout d'Afrique.

Enfin, on constate un phénomène de dissociation en fonction de critères raciaux, les troupes blanches insistant pour bénéficier d'un traitement spécial qui contourne les règles de l'organisation. Par exemple, les troupes originaires de pays à majorité blanche ont exigé des dispositions spéciales de transport et des rations plus importantes, et ont négocié des accords bilatéraux en matière de soins médicaux et d'évacuation. Bien que ces arrangements ne soient pas techniquement contraires à la politique générale de l'ONU, ils renforcent le sentiment que les procédures standard de l'ONU sont suffisamment bonnes pour certains – pour les troupes originaires de pays à majorité non blanche – mais pas pour d'autres. De fait, les troupes et les forces de police qui participent aux opérations de maintien de la paix peuvent offrir des [avantages](#) taux pays, qu'il s'agisse de [remboursements](#) ou de [protection contre les coups d'État](#). Mais cela signifie souvent que ces pays – dont [plus de 90 %](#) se trouvent en Afrique, en Asie et en Amérique latine – sont moins en mesure de négocier des conditions favorables pour leur personnel que les pays du Nord.

Ces hiérarchies raciales sont le produit à la fois de la répartition inégale du pouvoir et de la richesse entre les États membres de l'ONU, de procédures organisationnelles spécifiques et de parcours de dépendance, ainsi que des préjugés individuels du personnel de l'ONU. Est-il cependant possible de les démanteler ?

> **Les efforts de l'ONU pour promouvoir l'égalité entre ses agents**

L'ONU a adopté un certain nombre de mesures pour lutter contre les inégalités raciales et les préjugés raciaux au sein de son personnel. En 2020, à la suite des manifesta-

tions de Black Lives Matter, le Secrétaire général António Guterres a lancé une série d'initiatives, telles que l'Équipe spéciale pour l'éradication du racisme et la promotion de la dignité de toutes et tous au Secrétariat de l'ONU. La même année, une [enquête sur les perceptions du personnel](#) a révélé qu'un tiers des employés du Secrétariat de l'ONU estimaient que les pratiques de recrutement de l'organisation étaient discriminatoires sur la base de la race, de la nationalité ou de l'origine ethnique. Un pourcentage similaire a déclaré avoir été victime de discrimination, les personnes s'identifiant comme noires ou africaines étant particulièrement touchées.

En 2022, les Nations unies ont nommé un Chef de la diversité et de l'engagement et créé le poste de Conseiller spécial pour l'éradication du racisme et la promotion de la dignité de toutes et tous au sein des Nations unies. Le Secrétariat a également demandé des fonds pour créer le Bureau de la Diversité, de l'Équité et de l'Inclusion, mais cette demande [n'a pas été approuvée](#) par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'ONU.

L'ONU a également augmenté le salaire de certaines catégories de personnel national. Par exemple, en République centrafricaine, le salaire annuel du personnel national de la catégorie professionnelle la plus élevée est de 84.735 dollars, ce qui est comparable au salaire du personnel international de niveau moyen (P-3), qui est de 77.884 dollars. Ce montant n'inclut cependant pas les

diverses indemnités dont bénéficie le personnel international. Le personnel national le moins bien rémunéré de la catégorie des services généraux, à laquelle appartient la grande majorité du personnel national, ne reçoit que 7.690 dollars par an.

En outre, un Groupe d'Action antiraciste interdépartemental a été créé dans les départements qui gèrent les missions de maintien de la paix et les missions politiques spéciales. Paradoxalement, l'ONU a proposé [un stage non rémunéré à son siège de Genève](#) pour soutenir le travail de ce groupe, or les stages non rémunérés ne sont accessibles qu'aux personnes disposant de moyens indépendants, généralement originaires de pays à majorité blanche, ce qui perpétue précisément les inégalités que le groupe prétend combattre.

Enfin, les Nations unies ont lancé une [plateforme de communication interne](#) pour réitérer les messages de lutte contre le racisme, mais cette initiative risque de rester un simple [dispositif d'auto-légitimation](#), a fortiori si elle se limite à une communication unilatérale et imposée d'en haut. D'autres mesures, telles que la formation sur les préjugés inconscients ou l'examen des plaintes antérieures pour discrimination, ont peu de chances d'entraîner des changements à court terme. À la lumière de tous ces éléments, il reste à voir si les plans du Secrétariat pour lutter contre le racisme seront efficaces en l'absence de changements structurels. ■

Toute correspondance est à adresser à :
Sarah von Billerbeck <s.b.k.vonbillerbeck@reading.ac.uk>
Kseniya Oksamytna <Kseniya.Oksamytna@city.ac.uk>

> Décroissance, asymétries mondiales et justice écosociale

Miriam Lang, Universidad Andina Simón Bolívar (Équateur)



En avril 2024, manifestation contre la réunion de printemps de la Banque mondiale, à Washington. Crédit : Miriam Lang.

La décroissance se présente principalement comme une perspective élaborée par et pour les pays du Nord géopolitique, en particulier l'Europe et l'Amérique du Nord. Concernant les relations avec les pays du Sud global, nombreux sont les partisans de la décroissance qui précisent qu'elle ne saurait constituer une recette universelle pour le changement et rejettent l'idée même d'une voie de transformation universelle valable pour toutes les régions du monde. Pour eux, la nécessité de la décroissance dans les pays du Nord à revenu élevé vise surtout à « accroître l'espace écologique » ou à « [libérer l'espace conceptuel](#) » pour les pays et leurs économies situés à la périphérie du système mondial capitaliste, de manière à ce qu'ils puissent « [trouver leurs propres trajectoires vers ce qu'ils définissent comme une vie bonne](#) ». Un argument complémentaire consiste à dire que les pays les plus pauvres du Sud global ont besoin de la croissance pour satisfaire les besoins fondamentaux des populations. Cet argument repose sur des conceptions dominantes de la pauvreté, des besoins et du

bien-être spécifiques, associées à la notion d'abondance matérielle (par opposition à la pénurie), qui semblent discutables à la lumière des récents débats soulevés dans les pays du Sud.

Cet article tente d'esquisser un certain nombre de points forts et de points faibles de la décroissance dans la perspective d'une transformation écosociale juste à l'échelle mondiale, et explore les possibilités d'échanges fructueux avec certains débats mondiaux engagés dans ce contexte. Le texte s'articule autour de deux arguments principaux : Premièrement, je résumerai les échanges, les résonances et les (non-) engagements existants entre la décroissance – en tant que mouvement et programme de recherche – et le Sud global. Deuxièmement, je soulignerai les limites de l'affirmation selon laquelle la décroissance dans le Nord « ouvrira un espace pour le Sud », en indiquant où certains débats pourraient être bénéfiques à la décroissance et vice-versa, et en établissant la nécessité d'alliances décoloniales entre le Nord et le Sud contre la croissance (verte).

>>

> Synergies entre la décroissance et les paradigmes alternatifs du Sud

Comme l'ont souligné ses partisans, le [concept de décroissance pourrait ne pas être très mobilisateur dans le Sud](#), où le paradigme du « sous-développement » reste encore très prégnant dans la subjectivité des gens. Mais il n'est pas non plus nécessaire que la décroissance devienne une idée directrice pour la transformation dans le Sud. Des auteurs latino-américains, tels qu'[Arturo Escobar](#), [Eduardo Gudynas](#), [Alberto Acosta](#) et d'autres, ont mis en évidence certaines convergences et synergies entre la décroissance et le post-extractivisme, le post-développement et des visions du monde autochtones telles que le *sumak kawsay*, qui mériteraient d'être approfondies dans la perspective des alliances nécessaires Nord-Sud.

Le *sumak kawsay* et la décroissance rejettent tous deux l'idée moderne de progrès et d'expansion illimités et privilégient des facteurs qualitatifs plutôt que quantitatifs concernant ce qui est considéré comme une vie bonne. L'un comme l'autre rejettent également la notion de besoins illimités alimentée par le capitalisme moderne, et plaident en faveur de limites. Les défenseurs de la décroissance considèrent « [les limites non pas comme quelque chose qui nous est imposé de l'extérieur, mais comme un choix conscient d'autolimitation](#) », dans un exercice collectif et délibératif de démocratie radicale. Le *sumak kawsay* ne s'accorde pas avec l'accumulation capitaliste dans la mesure où il consiste à rééquilibrer les inégalités émergentes, considérées comme une menace pour la vie de la communauté. Il favorise également la collaboration et la réciprocité plutôt que la compétitivité. Aussi bien le *sumak kawsay* que la décroissance adhèrent à l'idée que l'autonomie, l'autogestion collective ou la liberté impliquent de se donner des règles de conduite et donc des limites, au lieu de suivre des règles arbitraires ou imposées de l'extérieur.

Cependant, s'il faut reconnaître la richesse du dialogue conceptuel entre la décroissance et les visions alternatives en provenance d'Amérique latine, il est problématique, du point de vue des dialogues mondiaux, que les partisans de la décroissance formulent leurs propositions politiques principalement « depuis le Nord et pour le Nord », sans s'engager dans une analyse des intrications et des interdépendances profondes de notre monde moderne et colonial globalisé.

> La décroissance dans le Nord ne suffit pas

Comme mentionné plus haut, une des thèses récurrentes des études qui lui sont consacrées est que dans les pays à hauts revenus du Nord global, la décroissance « libérera de l'espace conceptuel » ou « de l'espace écologique » pour le Sud global. Certains auteurs, comme [Jason Hickel](#), affirment même que la décroissance est une stratégie décoloniale. Je partage entièrement son point de vue selon lequel les pays du Sud devraient être

libres d'organiser leurs ressources et leur travail pour répondre à des besoins qu'ils définissent eux-mêmes plutôt que pour entretenir la croissance des pays du Nord. Mais cela ne pourra pas se faire sans que les structures, les institutions et les règles du système capitaliste mondialisé soient transformées et qu'une véritable marge de manœuvre soit créée pour les pays du Sud. Or il faut pour cela des alliances à la fois régionales et mondiales.

Revenons sur l'expérience récente de l'Amérique latine. Même si toute une série de gouvernements (plus ou moins) orientés à gauche ont prétendu, dans les années 2000-2015, laisser le néolibéralisme derrière eux et en finir avec l'extractivisme, en créant une constellation géopolitique exceptionnelle dans la région, leurs pays respectifs n'ont pas réussi à mener à bout un processus autodéterminé et endogène d'intégration régionale durable. Au contraire, ils se sont fait concurrence pour l'exportation de matières premières, au service de la croissance de la Chine et d'autres grandes économies. Ce serait faire preuve de myopie que d'exonérer les gouvernements latino-américains de toute responsabilité dans cette situation et d'ignorer les déséquilibres de pouvoir intrarégionaux.

Mais ils étaient aussi pris au piège dans un réseau serré de règles mondiales en matière de commerce et de propriété intellectuelle, de dynamiques de la finance et de la dette, de classement des risques par pays, de règlement des différends, etc., qui réduisaient considérablement leurs possibilités. Un réseau de règles qui, du point de vue de la justice globale, fonctionne de manière asymétrique. Une fois de plus, [les échanges inégaux et les déséquilibres de pouvoir dans l'économie politique mondiale](#) sont à l'œuvre dès lors que les prix que les pays d'Amérique latine obtiennent pour l'exportation de produits primaires sont nettement inférieurs à ceux qu'ils paient pour les produits transformés qu'ils importent. Aujourd'hui, l'appropriation impériale ne concerne pas seulement les matières premières non transformées bon marché, mais aussi la main-d'œuvre bon marché et les produits transformés de certaines régions du Sud qui sont devenues les usines du monde dans les années 80. Les chaînes mondiales de produits de base, où les entreprises du Nord utilisent leur pouvoir de monopole pour faire baisser les prix des fournisseurs du Sud, tout en fixant des prix finaux aussi élevés que possible [permettent toujours au Nord global de s'approprier ce travail industriel à bas prix](#).

Par conséquent, réduire la production de matières premières et d'énergie dans le Nord est une condition nécessaire, mais pas suffisante, pour que le Sud puisse prospérer. « Créer un espace » véritable pour des réformes endogènes et souveraines dans le Sud ne se fera pas moyennant une simple réduction de la demande de matières premières si tant est que les structures économiques mondiales asymétriques demeurent inchangées. Cela pourrait même conduire à une récession catastro-



phique dans certains pays du Sud, ce que les décroissants assurent vouloir éviter.

> La nécessité d'alliances mondiales décoloniales contre la croissance verte

Au lieu d'ouvrir la voie à des transitions écosociales durables et justes à l'échelle mondiale, les réponses hégémoniques au changement climatique centrées sur la croissance verte sont en train de conduire à une intensification considérable de la pression extractiviste sur les régions du Sud global. Leurs priorités sont de garantir a) un approvisionnement suffisant en « minéraux stratégiques » pour une nouvelle révolution industrielle basée sur les énergies renouvelables ; b) la « sécurité énergétique » et c) de bons résultats en matière de décarbonisation pour le Nord global.

Au lieu d'une véritable *transition* énergétique, ces choix aboutissent plutôt à une *expansion globale de l'énergie* soit un nouveau ressort de croissance économique. La géopolitique de la guerre en Ukraine a encore exacerbé cette expansion, y compris pour les combustibles fossiles. Des recherches menées en Amérique latine et en Afrique montrent comment ce processus basé sur les technologies et piloté par les grandes entreprises pour faire progresser la croissance verte se traduit par de multiples nouvelles injustices environnementales et formes de [colonialisme vert](#).

Les politiques hégémoniques de croissance verte attribuent quatre grands rôles aux régions du Sud, chacun contenant une forte dimension d'appropriation impériale : (1) Une importante réserve de matières premières, supposée disponible pour la décarbonisation des grandes puissances mondiales. (2) Un lieu potentiel où les émissions de CO2 qui continueront à avoir lieu dans le Nord (y compris en Chine) peuvent être « neutralisées » grâce à des projets de compensation du carbone, pour atteindre l'objectif de « zéro émissions nettes » – à ne pas confondre avec zéro émissions réelles – en Europe, aux États-Unis ou en Chine. (3) Une destination pour les exportations de déchets en provenance du Nord, y compris les déchets électroniques et toxiques issus des technologies renouvelables

et de la digitalisation. Enfin, (4) un marché potentiel pour les nouvelles technologies que les économies éco-moder-nisées du Nord produiront et vendront à des prix élevés.

L'une des principales contributions de la décroissance aux débats sur la gouvernance environnementale mondiale et sur une transition écosociale juste est de remettre ouvertement en question la croissance verte, ce qui fait de la décroissance un allié potentiel pour les acteurs des périphéries. Mais la décroissance ne deviendra cet allié que si, dans le même temps, les chercheurs et les mouvements qui la défendent s'engagent activement dans des stratégies visant à démanteler les hiérarchies structurelles de l'économie politique mondiale.

Mon argument n'est pas que le Sud global devrait décroître dans son ensemble, dans le sens d'une réduction de toutes les activités. C'est le Nord, compte tenu de ses responsabilités historiques et de sa dette coloniale et environnementale, qui doit, face à l'effondrement écologique, contribuer le plus à la réduction absolue de la production de matériaux et d'énergie. Mais le fait de décentrer la croissance économique et de donner la priorité à la vie dans les limites de notre planète peut entraîner une décroissance sélective des activités productives et reproductives nuisibles, aussi bien dans le Nord que dans le Sud.

Dans les pays du Sud global, cela reviendrait, par exemple, à réduire l'extractivisme, qui a non seulement appauvri de nombreux groupes sociaux au nom de la croissance, mais qui constitue également un obstacle structurel majeur sur la voie de politiques économiques autodéterminées. D'autre part, étant porteuse de l'une des rares voix dans le Nord global à remettre en question la logique de la croissance verte et à réclamer des changements structurels, la décroissance est prédestinée à faire partie à la fois des recherches et des alliances politiques ayant cet objectif – mais seulement si elle s'ouvre à un véritable dialogue, qui aille au-delà des convergences conceptuelles, avec les mouvements du Sud global, et s'engage dans des stratégies pour un changement structurel des relations internationales asymétriques existantes. ■

Toute correspondance est à adresser à Miriam Lang <miriam.lang@uasb.edu.ec>

* Ce texte est une version abrégée de : Lang, M. (2024) "Degrowth, global asymmetries and ecosocial justice: decolonial perspectives from Latin America." [Décroissance, asymétries mondiales et justice écosociale : perspectives décoloniales latino-américaines]. *Review of International Studies*. <https://doi.org/10.1017/S0260210524000147>.

> Décroissance féministe et transition écosociale

Bengi Akbulut, Université Concordia (Canada)

Cet article présente la décroissance comme une proposition contre-hégémonique qui ébranle les conceptions dominantes de la transition et va au-delà. La décroissance est ici comprise avant tout comme recentrage et réorientation de l'économie (plutôt que comme une simple question de réduction d'échelle biophysique), et trois axes fondamentaux sont définis dans cet objectif : (a) la mise en avant d'une conception plus large de ce qui constitue le travail ; (b) la justice, en particulier au regard des injustices historiques et actuelles entre les pays du Nord global et ceux du Sud ; et (c) l'autonomie et la démocratie comme principes d'organisation d'une économie de la décroissance.

> Élargir notre conception du « travail »

Le premier axe consiste à adopter une conception plus large de ce qui constitue le « travail » au-delà du travail salarié producteur de marchandises, y compris les types de travail qui sont essentiels au maintien de la vie (humaine et non humaine). La pensée féministe a depuis longtemps théorisé ce domaine du travail qui se situe en marge de la production de marchandises, mais sur laquelle celle-ci repose pourtant, à savoir la reproduction sociale. La reproduction sociale est d'abord synonyme de travail de reproduction et de subsistance des travailleurs, mais elle englobe également la production de biens et de services essentiels à la vie et la régénération des conditions sociales et écologiques de la vie et de la production (de marchandises). La reproduction sociale comprend donc non seulement les formes de travail qui produisent et entretiennent directement la capacité humaine à produire, mais aussi [celles qui assurent, rendent possibles et transforment les processus biophysiques qui sous-tendent la vie](#).

Ce qui distingue plus particulièrement la reproduction sociale, c'est, d'une part, qu'elle est très clairement genrée (et racisée), et d'autre part, qu'elle est fortement invisibilisée et dévalorisée, c'est-à-dire codifiée comme du « non-travail ». Cette situation n'a rien de fortuit : dans le régime capitaliste, la production de marchandises non seulement occulte cette sphère du travail et de la production, mais dépend fondamentalement de sa dévalorisation : la production bon marché, voire entièrement gratuite, de travailleurs, leur subsistance, et plus généralement, les conditions écologiques et sociales de production ont joué un rôle déterminant dans [le développement et la reproduction du capitalisme](#). Les [travaux des féministes](#) ont mis en évidence l'échelle globale des flux de valeurs

dévalorisés et invisibles, en établissant des parallèles entre la colonisation, la domination de la Nature et l'assujettissement des femmes. La reproduction sociale est donc globale et intègre le travail dans les colonies, celui des peuples autochtones et des producteurs pratiquant une agriculture de subsistance, qui reproduisent la main-d'œuvre mondiale et protègent/régénèrent les cycles métaboliques naturels. À cela s'ajoute la division mondiale du travail de reproduction sociale : le travail de reproduction sociale des personnes racisées (par exemple, celui des travailleuses migrantes du secteur du *care*) sert à réduire les coûts de préservation et de reproduction de l'accumulation du capital, en particulier dans les pays du Nord global.

Privilégier une conception plus large du travail implique tout d'abord que cette sphère invisibilisée du travail et de la production soit reconnue, récompensée et soutenue. Parmi les actions possibles pour le faire, citons la mise en œuvre d'un « revenu du soin » (*care income*), ainsi que l'élargissement des droits des travailleurs essentiels, et les investissements publics dans la reproduction sociale et écologique. Ce type de mesures politiques n'apporterait pas seulement un soutien matériel aux travailleurs de la reproduction sociale : elles pourraient également contribuer à modifier les perceptions de ce qui est reconnu et considéré comme un travail ayant une valeur.

Cependant, la reconnaissance et la validation ne suffisent pas. Se contenter de reconnaître et valider la reproduction sociale, sans remettre en cause son organisation, risque de perpétuer et de consolider sa distribution genrée (et racisée). Un métabolisme social plus réduit et une moindre utilisation de matériaux et d'énergie soulèvent d'importantes questions, notamment pour déterminer quel type d'activités reposeront davantage sur le travail humain et qui réalisera le travail qui se substituera à la réduction de l'utilisation d'énergie, par exemple, dans la production domestique, l'agriculture ou les transports. Comme l'ont souligné les [féministes favorables à la décroissance](#), compte tenu des schémas bien ancrés de division du travail entre les hommes et les femmes, de tels changements structurels, s'ils ne garantissent pas la justice dans les rapports hommes-femmes, risquent d'entraîner une reféminisation de la reproduction sociale.

Mais la pensée et l'action politique féministes n'ont pas seulement contribué à faire reconnaître et récompenser le travail de reproduction sociale. Elles ont également permis de questionner la manière dont ce travail de reproduction

>>

“**Dans le régime capitaliste, la production de marchandises non seulement occulte cette sphère du travail et de la production, mais dépend fondamentalement de sa dévalorisation**”

est organisé, c'est-à-dire qui l'effectuera, dans quelle mesure, dans quelles conditions et sous le contrôle de qui, s'il faut le rémunérer et de quelle manière, et comment décider de sa distribution. En fait, du point de vue des politiques féministes, rendre la reproduction sociale visible et la révéler en tant que travail n'est pas une fin en soi, mais plutôt le moyen de lutter pour modifier sa distribution (genrée et racisée) et les conditions dans lesquelles elle se réalise. Il s'agit là d'un éclairage essentiel, dans la mesure où il permet, en privilégiant une conception plus large du travail, d'aborder des questions relatives à l'organisation de la reproduction sociale. Bien qu'il n'y ait guère de schéma directeur, [la recherche et la pratique féministes](#) fournissent des outils pour aborder ce sujet, en attirant l'attention sur des formes d'approvisionnement coopératives et égalitaires où le travail est collectif et organisé dans un souci de justice dans les rapports entre les hommes et les femmes.

En résumé, la mise en avant par la décroissance d'une conception élargie du travail est à la fois une manière de reconnaître et de récompenser le travail de reproduction sociale qui est essentiel à la préservation de la vie (humaine et non humaine), et un projet mobilisateur pour son organisation collective, égalitaire et démocratique. Cette mise en avant offre une nouvelle perspective pour réfléchir à la justice transitionnelle, car elle introduit non seulement la notion de transition, mais aussi celle de justice, dans le champ très vaste et diversifié du travail et de la production qui sous-tendent la production de marchandises et l'accumulation de capital. Autrement dit, la justice transitionnelle requiert la justice pour les travailleurs (humains et non humains) de la reproduction sociale.

> **La décroissance comme / par la justice**

Le deuxième axe fondamental est la justice. La décroissance est un projet de justice, et ce, à deux titres, qui sont interdépendants. Tout d'abord, la justice suppose de fixer des limites, sachant que les coûts sociaux et écologiques de la croissance sont toujours inégalement répartis dans les différentes sociétés et zones géographiques, et d'une société ou zone géographique à l'autre. La réduction d'échelle dans l'utilisation de l'énergie et des ressources est un projet de justice. Cela s'applique particulièrement aux relations Nord-Sud, car la croissance économique du Nord a eu et continue d'avoir de graves répercussions socio-écologiques sur le Sud. Il est donc de [la responsabilité du Nord de décroître, en laissant plus d'espace aux autres pour vivre](#).

Deuxièmement, et c'est un élément encore plus important, la croissance est alimentée et rendue possible par les injustices mondiales. La relation inégale entre le Nord et le Sud, qui a des fondements historiques et continue de se reproduire, est à la base du capitalisme mondial. Elle place les pays du Nord et du Sud dans une position différente, la prospérité et la croissance des premiers dépendant fondamentalement des flux de la Nature et de la main-d'œuvre bon marché provenant des seconds. La dynamique historique du capitalisme mondial qui a rendu le Nord riche a également mis les pays du Sud sur des voies qui les ont maintenus dans un impératif de croissance perpétuelle, moyennant par exemple une dépendance structurelle à l'extractivisme, au service de la dette ou aux ajustements structurels.

La réparation des injustices passées et actuelles est donc fondamentale pour la décroissance et lui confère une dimension internationale cruciale. Si la décroissance est une proposition élaborée principalement dans les grands pays industriels du Nord et pour ceux-ci, les politiques et actions dans ce sens étant souvent envisagées comme des interventions au sein de ces économies, les implications de la nécessité de décroître ne se limitent en aucun cas aux frontières géographiques du Nord global. La décroissance comme mesure de justice est nécessairement un projet destiné à combattre les effets passés et actuels de la croissance économique, d'une part, et les structures de reproduction de la croissance du système économique mondial, d'autre part.

Cette [reformulation du lien entre décroissance et justice](#) se trouve en effet au cœur de la réflexion et de l'activisme récents portant sur la décroissance, cristallisés notamment autour des notions de dette écologique, c'est-à-dire d'appropriation passée et présente et/ou d'utilisation disproportionnée des ressources et des puits écologiques, et d'échange écologiquement inégal, c'est-à-dire des flux inégaux de la Nature incarnée à travers les biens échangés dans le cadre du commerce international. Il convient toutefois de compléter cette approche avec la perspective globale de la reproduction sociale, qui élargit cette notion de justice pour y inclure les flux inégaux entre le Nord et le Sud de la main-d'œuvre humaine et de la Nature nécessaires au maintien de la vie. Dès lors, il ne s'agit pas seulement des flux de la Nature (incarnée), soit par l'utilisation et l'appropriation directes, soit par l'échange inégal dans le commerce mondial, mais plus largement des flux du travail de reproduction sociale qui soutient et reproduit la



croissance capitaliste. Les actions visant à réparer les injustices mondiales devraient donc prendre en compte une notion plus large de « dette de la reproduction sociale » qui inclut le travail de reproduction sociale racisé et déprécié qui circule du Sud vers le Nord, ainsi que les réparations coloniales et la restitution des terres à leurs dépositaires autochtones légitimes.

Les actions et interventions concrètes qui découlent de cette conception de « la décroissance comme justice » et de « la décroissance par la justice » peuvent être classées en trois grandes catégories, qui correspondent largement aux propositions faites dans le chapitre sur la dette du livre *The Future is Degrowth: A Guide to a World Beyond Capitalism* [L'avenir est à la décroissance : Guide pour un monde au-delà du capitalisme]. La première concerne la réparation des injustices historiques et contemporaines et comprend des mesures telles que le remboursement de la dette écologique et, plus généralement, celui de la dette de la reproduction sociale, les réparations climatiques et coloniales, et les interventions dans le système financier et commercial mondial pour inverser/atténuer la dynamique d'échange inégal entre les pays du Nord global et ceux du Sud. En ce sens, la décroissance ne rejoint pas seulement les mouvements contemporains qui réclament des réparations et la souveraineté autochtone, comme [Land Back Movement](#), [mouvement pour le retour des terres], mais aussi ceux qui ravivent le potentiel de transformation de l'Alliance des peuples du Sud créanciers de la dette écologique ([Southern Peoples Ecological Debt Creditors Alliance](#)), qui avait reformulé la dite « crise de la dette du tiers-monde » en « dette due par le Nord global ».

La deuxième série d'actions et d'interventions concerne les effets potentiellement invalidants que la contraction des activités de production et de consommation conformes à la décroissance dans les pays industrialisés aurait sur les pays du [Sud Global](#), en particulier sur les pays qui dépendent structurellement des exportations ou des investissements étrangers. Étant donné que la relation asymétrique, les flux inégaux et la différence de nature de la main-d'œuvre entre le Nord et le Sud ont également entraîné au cours de l'histoire de nombreuses économies du Sud à être structurellement dépendantes des secteurs d'exportation, ces dernières souffriraient en cas de contraction dans le Nord, ce qui reviendrait à un découplage forcé. Bien que les mesures axées sur la justice mentionnées ci-dessus puissent aider, des mesures directes telles que le transfert de ressources pour la restructuration économique sont également nécessaires.

La troisième et dernière série de propositions vise à ouvrir et à renforcer l'espace permettant au Sud de suivre des voies de non-croissance s'il le souhaite. Cela implique, d'une part, de reconnaître la validité des divers mouvements, propositions et visions du monde provenant du Sud qui s'inscrivent au-delà de la croissance (comme

par exemple, le post-extractivisme, l'*Ubuntu* ou le *Buen Vivir*), et d'autre part, des mesures visant à alléger l'impératif intégré de croissance dans les pays du Sud global en finançant, par exemple, des systèmes coopératifs/publics d'approvisionnement dissociés de la croissance ou en soutenant un abandon progressif de la dépendance à l'égard de relations d'échange inégales.

> La décroissance comme autonomie / démocratie

Le troisième et dernier axe de la décroissance se rapporte à l'autonomie et à la démocratie. Il s'agit de l'appel à sortir d'un imaginaire social dominé par l'impératif de croissance et à mettre l'accent sur une prise de décision démocratique dans l'élaboration des processus économiques. En contrepartie, la décroissance met l'accent sur l'autonomie. La décroissance repose largement sur les conceptions de l'autonomie (et, en corollaire, de la démocratie) développées par des penseurs tels qu'Ivan Illich, André Gorz et Cornelius Castoriadis. Malgré leurs différences, ces penseurs ont en commun d'avoir compris en quoi l'augmentation de l'activité économique sape la capacité d'autogouvernance, que ce soit à travers la centralisation et la bureaucratisation de la prise de décision économique ou à travers l'érosion de la capacité à définir soi-même ses besoins dans un contexte d'essor de l'économie de marché. Une croissance économique sans fin n'est pas souhaitable, même si elle était biophysiquement possible, car elle supprime la capacité d'autogouvernance collective.

Démocratiser la prise de décision économique en développant l'auto-gouvernance, c'est-à-dire permettre à tous de participer à la prise de décisions qui affectent leur vie, est donc inhérent à la décroissance. Cette approche repose tout d'abord sur l'importance accordée par la décroissance à la détermination collective et démocratique des besoins et des limites, c'est-à-dire des activités à abolir ou à limiter et de celles à soutenir ou à développer dans un avenir de décroissance. Mais cela va également dans le même sens que l'accent mis par la décroissance sur la nécessité de faire « *différemment*, et pas seulement moins », c'est-à-dire d'appeler à construire un autre type d'économie qui serve des fonctions différentes d'une économie qui repose sur l'exploitation, l'accumulation et la croissance, pour parvenir à une économie qui se concentre sur les besoins, l'approvisionnement, l'équité et la solidarité. La limitation du pouvoir des entreprises, la mise en place d'un contrôle démocratique de l'argent et des finances, l'établissement de budgets publics participatifs, la gouvernance démocratique des capacités de production ainsi que l'élaboration et le renforcement de formes alternatives (non capitalistes) de production, de distribution, d'échange et de consommation sont par conséquent des facettes fondamentales de la décroissance.

La démocratisation de la prise de décision économique à différentes échelles par le biais de telles interventions et

pratiques permettrait de privilégier les besoins concrets, les valeurs d'usage et les [richesses on monétaires](#) par rapport à l'accumulation, à la maximisation du profit et à la croissance, et de donner la priorité à des principes tels que la garantie de moyens de subsistance durables et équitables ou la régénération, le renouvellement et la protection de la qualité de l'environnement. Le fait d'ouvrir les processus économiques de décision à la participation démocratique d'un plus grand nombre d'acteurs permettrait de faire intervenir un éventail plus large de revendications et de valeurs dans les décisions concernant, par exemple, quoi, combien et pour qui produire et dans quelles conditions, comment fixer les prix ou les salaires et où investir les excédents. Cela permettrait de repenser des impératifs économiques tels que la croissance ou l'efficacité, de rendre opérationnels d'autres objectifs et de (re)politiser l'économie en soumettant la rationalité économique à la délibération et au contrôle de la société.

La démocratie et l'autonomie dans le domaine économique ne sont pas seulement des principes qui méritent d'être appliqués en soi : ils fonctionneraient également

comme une force pour freiner et transformer les dynamiques socialement et écologiquement destructrices des économies capitalistes axées sur la croissance. L'accent mis par la décroissance sur la démocratie et l'autonomie économiques est particulièrement important dans le contexte des débats habituels sur la transition éco-sociale. Les propositions qui émanent de ces débats sont principalement axées sur une réorientation structurelle des activités économiques, comme par exemple l'abandon des secteurs fondés sur les combustibles fossiles, qui va souvent de pair avec le recours à des technologies écologiquement efficaces. La question de la transformation se voit ainsi réduite à trouver les « bons » investissements, c'est-à-dire à l'abandon des activités écologiquement destructrices, et à corriger la mauvaise répartition des capacités de production. Il manque toutefois à ces débats la capacité d'envisager la manière dont les processus économiques doivent être gouvernés et le type d'institutions économiques nécessaires. C'est là que l'accent mis par la décroissance sur l'autonomie et la démocratie devient crucial, car il permet aux débats sur la transition de questionner les processus de prise de décision économique, en plus de leurs résultats. ■

Toute correspondance est à adresser à Bengi Akbulut <bengi.akbulut@gmail.com>

> Comment réaliser une transition énergétique juste et populaire ?

Tatiana Roa Avendaño, vice-ministre de la Planification environnementale du Territoire (Colombie), et **Pablo Bertinat**, Taller Ecologista (Argentine)

Crédit : Angié Vanessita (angievanessita.wordpress.com).



Dans une perspective de justice socio-environnementale et dans l'univers de l'environnementalisme populaire, ce que nous défendons est une transition énergétique juste et populaire basée sur un récit anticapitaliste et socio-écologique. Mais pour y parvenir, il nous faut d'abord réaliser un diagnostic de la situation actuelle et définir le chemin à suivre pour un avenir souhaitable. À cet égard, il est important de saisir l'ampleur des changements nécessaires pour résoudre les problèmes liés à l'énergie. Pour cela, il faut non seulement prendre en compte les émissions de

gaz à effet de serre, mais aussi les inégalités sociales et les répercussions socio-environnementales dans les territoires, ainsi que les conflits liés à l'énergie et à la concentration du pouvoir énergétique entre les mains de quelques grandes entreprises.

Nous comprenons le système énergétique comme un ensemble de relations sociales qui nous lient en tant que société et dans nos relations entre société et Nature, qui sont déterminées par les relations de production. Une transition énergétique juste et populaire exige de démar-

>>

chandiser, démocratiser, défossiliser, déconcentrer, décentraliser et dépatriarcaliser. Mais quelles actions et quels processus sont nécessaires pour y parvenir ?

> **La voie de la démarchandisation et de la démocratisation**

Une transition énergétique juste et populaire repose sur le principe que tous les individus ont droit à l'énergie et remet en question l'idée que l'énergie est une marchandise. Il s'agit de déprivatiser et de renforcer les différentes dimensions du domaine public, de la participation et de la démocratie. L'un des slogans est de démarchandiser, ce qui implique de libérer le domaine énergétique de la prédominance de la logique commerciale du bénéfice économique pour le réorienter vers la capacité de contrôler et de reproduire la vie dans toutes ses dimensions, à la fois matérielle et symbolique.

Nous considérons l'énergie comme faisant partie des biens communs, et donc comme un droit collectif en harmonie avec les droits de la Nature. Il est nécessaire de produire une vision de l'énergie en tant que droit, en prenant comme exemple les luttes pour le droit à l'eau. Ce droit ne concerne pas seulement les êtres humains, mais tous les êtres vivants. Nous intégrons la Nature et toutes ses espèces dans cette définition, car nous reconnaissons qu'il existe une interdépendance entre la pleine jouissance de la vie humaine et l'environnement.

Dans le cadre du système capitaliste actuel, les marchés sont des instruments au service de secteurs dont la logique repose sur l'accumulation illimitée de capital, au-delà des limites physiques de la vie. Le concept de démarchandisation remet en question la centralité des marchés capitalistes pour répondre à certains besoins. Dans cette optique, la réappropriation du domaine public est essentielle. Un débat sur la propriété – pour obtenir du secteur privé sa restitution –, mais aussi sur la gestion, est pour cela nécessaire. De notre point de vue, la récupération du domaine public ne devrait pas se limiter à associer celui-ci à l'État (national). Il s'agit de consolider et de recréer toutes les dimensions du domaine public, en matière de propriété et de gestion, y compris les expériences historiques relatives aux espaces communautaires, communaux, municipaux, collaboratifs et coopératifs. Il s'agit d'atouts précieux qui doivent être renforcés face à l'efficacité prétendument supérieure qu'offrent les entreprises privées dans la prestation de services.

La démarchandisation et la construction sociale du droit à l'énergie impliquent, entre autres, une vaste réforme législative, réglementaire et normative afin d'abroger les lois de privatisation et la libéralisation des marchés qui ont placé le secteur privé au centre du système énergétique. Il est également essentiel de faire avancer un processus de déprivatisation qui englobe non seulement les entreprises

énergétiques mais aussi d'autres services de base, ainsi que de développer des moyens de renforcer toutes les dimensions du domaine public en termes de propriété et de gestion, en mettant l'accent sur les différents niveaux et sphères (coopérative, communauté, État et nation). Pour y parvenir, il est nécessaire de renforcer le cadre institutionnel requis.

Comme premier pas vers un processus de démocratisation du secteur, il est nécessaire d'établir des mécanismes d'information qui permettent la participation de toute communauté, qu'elle soit urbaine ou rurale, à la prise de décision. Pour ce faire, il est important de revoir, de corriger et même, dans certains cas, d'inverser les politiques de subventions directes aux combustibles fossiles et aux différents secteurs de l'économie basée sur les combustibles fossiles. Il est également essentiel de reconnaître et de soutenir les institutions et les acteurs impliqués dans la production, la distribution, la gestion et la consommation d'énergie en dehors du marché capitaliste.

Par ailleurs, il est important de considérer la possibilité de prendre des décisions relatives à l'énergie au niveau local, dans ses différentes dimensions (production, consommation, pauvreté énergétique, etc.). Les agences municipales de l'énergie et les expériences de récupération des services publics sont des exemples à développer. Pour dynamiser ce processus, il est également nécessaire d'avancer sur le plan méthodologique, en développant des outils et des procédures pour créer des politiques énergétiques locales, communautaires et municipales comme une forme d'appropriation collective de ces politiques.

> **Il ne s'agit pas seulement de décarboniser**

Les puits de carbone, c'est-à-dire les mécanismes qui permettent d'absorber les émissions de gaz à effet de serre, et la disponibilité limitée des matériaux et des minéraux limitent la capacité à remplacer les combustibles fossiles par des sources renouvelables, dans le cadre de la matrice de production et de consommation actuelle. Cela signifie qu'il est essentiel d'avoir comme objectif principal de réduire l'utilisation nette d'énergie, même si cette réduction doit être planifiée et exécutée en tenant compte de la nécessité d'équilibrer les inégalités existantes et les besoins des différents pays et groupes sociaux.

Un autre point important à prendre en considération est qu'il ne suffit pas de progresser dans l'utilisation des sources d'énergie renouvelables. Il faut aussi prendre en compte les dimensions environnementales, sociales et politiques de chaque projet spécifique pour en déterminer la viabilité.

Parmi les actions qui peuvent être entreprises pour faire face à ces défis, nous voudrions faire ressortir les suivantes :

- s'engager à ne pas exploiter les hydrocarbures non conventionnels et conventionnels dans les zones à risque,

telles que les zones offshore, ou réduire leur utilisation dans le cadre d'un plan d'abandon des combustibles fossiles à court terme ;

- surveiller la diminution nette de la consommation d'énergie, au-delà des engagements pour le climat déjà pris ;
- avoir des propositions spécifiques pour différents secteurs, comme celui des transports, qui en Amérique latine est le plus gros consommateur d'énergie et devrait être considéré comme un secteur énergétique à part entière ;
- développer des outils permettant de visualiser les avantages socio-économiques de l'efficacité énergétique et mettre en place des changements réglementaires qui vont à l'encontre de la logique commerciale ;
- cesser d'adopter comme seule option pour les énergies renouvelables des procédures d'appel à la concurrence entre les grands fournisseurs commerciaux/transnationaux, et donner plutôt la priorité au développement décentralisé et déconcentré de ces sources d'énergie.

> **Modèle de production et consommation**

Pour avancer vers une transition énergétique juste et populaire, il est nécessaire de développer un modèle de production compatible avec la durabilité de la vie et le soin des systèmes et cycles écologiques qui la rendent possible. Il est essentiel, comme le proposent les féministes, de *placer la vie au centre* de ce modèle.

La transition énergétique que nous proposons exige de reconnaître les limites physiques naturelles et humaines, ainsi que [l'immanence et l'importance des liens et des relations en tant que caractéristiques inhérentes à l'existence de la vie](#). Ces conceptions sont associées à de nouveaux modes d'organisation de la vie en société, à de nouvelles formes de production, à la réévaluation de la place occupée par le travail productif et reproductif dans les sociétés, et à de nouvelles formes de consommation, le tout étant associé à un changement dans le métabolisme société-Nature.

Indépendamment des initiatives liées à l'efficacité énergétique dans les différents secteurs, il est nécessaire d'avancer dans les analyses sectorielles pour remettre en question la matrice régionale de production et de transport et rechercher des alternatives durables et équitables. Parmi les propositions concrètes dans ce domaine, on peut citer par exemple les suivantes :

- établir des circuits à ne pas dépasser pour la circulation des marchandises et développer des chaînes de production courtes qui donnent la priorité aux produits locaux ;
- analyser les domaines de la production matérielle qui doivent décroître et déterminer ce qu'il faut arrêter de produire ; analyser comment valoriser les services par rapport aux biens matériels. Cela doit s'accompagner de l'établissement de calendriers pour cette décroissance ;
- développer de nouveaux domaines de production et des services moins gourmands en énergie ;
- fixer des échéances pour mettre un terme à l'utilisation de véhicules individuels à combustion interne ;
- mettre en œuvre un processus de transition modale dans le transport de marchandises ;
- repenser le rôle et la conception des infrastructures, dans la mesure où elles sont financées par des fonds publics et déterminent les comportements et la consommation futures.

De même, il faut engager un processus qui nous permette d'avancer dans la construction sociale d'autres formes de satisfaction des besoins humains. Il s'agit d'un processus intense et vaste, mais qui peut être rationalisé par l'utilisation de divers outils, comme par exemple le renforcement des réseaux urbains pour une consommation durable, l'élaboration de réglementations interdisant l'obsolescence programmée, la réalisation d'analyses de masse du cycle de vie des produits, l'interdiction ou la limitation de la publicité sur certaines branches de produits, la mise en place d'un programme rapide d'éradication de la pauvreté énergétique, l'association des politiques énergétiques aux politiques de l'habitat, et la limitation des utilisations de luxe de l'énergie. ■

Toute correspondance est à adresser à :
Tatiana Roa <troaa@censat.org>
Pablo Bertinat <pablobertinat@gmail.com>
Twitter : [@tatianaroad](#) et [@PactoSur](#)

> Mouvements écoféministes (pan-)africains

Zo Randriamaro, Centre de Recherches et d'Appui pour les Alternatives de Développement-Océan Indien (Madagascar)



Crédit : Freepik / Adapté par Arbu.

Le mouvement écoféministe africain se situe à la confluence de trois mouvements distincts qui luttent contre les mêmes idéologies et institutions impérialistes qui ont bouleversé et fragilisé les cultures et institutions indigènes : le mouvement anti-néolibéral, principalement soutenu par les activistes pour la justice climatique ; le mouvement anti-impérialiste, porté par les décolonialistes ; et le mouvement anti-patriarcal, mené par les féministes. Ainsi les [Afro-éco-féministes](#) se battent-elles pour démanteler les structures de pouvoir et les hiérarchies qui oppriment et exploitent à la fois les femmes et la Nature.

> Un mouvement féministe panafricain pour la justice climatique

Au niveau communautaire, on assiste à une prise de conscience croissante des menaces qui pèsent sur la biodiversité et la résilience climatique du fait des projets agro-industriels et extractifs à grande échelle mis en œuvre sur le continent africain, ainsi que de leurs liens avec les grandes entreprises et le pouvoir d'État. L'écoféminisme est indissociable des luttes et initiatives concrètes menées sur le terrain pour préserver, développer ou réparer les espaces habitables et les liens sociaux grâce à des processus matériels et culturels qui permettent à une société de se reproduire sans détruire d'autres sociétés ou espèces vivantes.

De ce point de vue, il faudrait accorder une attention particulière aux mouvements pour la justice climatique qui se concentrent sur la crise écologique et ses causes profondes, suivant une perspective féministe, en se basant sur la prise de conscience croissante par les populations concernées que le modèle de développement néolibéral dominant n'est pas viable. Ces mouvements écoféministes se concentrent sur les crises climatique et écologique en Afrique, sur leurs liens avec le développement extractiviste et ses répercussions différenciées selon le sexe, et exigent « que le système capitaliste injuste soit démantelé afin de prendre soin de la planète et de réparer les violations historiques des droits des peuples et de la nature », [comme le préconisent Margaret Mapondera, Trusha Reddy et Samantha Hargreaves](#).

Étant donné leur caractère transnational, aussi bien le mouvement pour la justice climatique que le projet de décolonisation pour l'Afrique ne peuvent se limiter à une approche fragmentaire, mais requièrent un plan d'action panafricain. La fragmentation du continent et ses divisions idéologiques ont largement contribué à perpétuer les différentes formes de colonialisme en Afrique, ce qui implique que le panafricanisme est un pilier essentiel du projet de décolonisation adopté par les afro-éco-féministes.

> Les écoféminismes africains et la décolonisation

[Wangari Maathai a affirmé que](#) « le colonialisme a marqué le début de la détérioration de la nature en raison de l'industrialisation et de l'extraction des ressources naturelles [...] L'exploitation des forêts, les plantations d'arbres importés qui ont détruit l'écosystème, la chasse aux animaux sauvages et l'agriculture commerciale sont des activités coloniales qui ont détruit l'environnement en Afrique ». Ainsi, dès le départ, l'afro-écoféminisme a été un pilier important de l'approche féministe décoloniale visant à promouvoir un changement systémique en Afrique.

À cet égard, les tenants d'un écoféminisme africain se sont également appuyés sur le riche héritage tradition-

nel et sur la culture autochtone pour remettre en question le pouvoir patriarcal et le néocolonialisme. Alors que certaines figures du féminisme africain, comme Fainos Mangena, ont affirmé que la tradition culturelle et la philosophie communautaire africaines ne sont pas compatibles avec le féminisme parce qu'elles sont profondément patriarcales, d'autres écoféministes, comme Sylvia Tamale et Munamoto Chemhuru, affirment que les philosophies et les ressources traditionnelles africaines comme l'*ubuntu* peuvent être utilisées pour assurer la justice entre les sexes ainsi que les autres objectifs de l'afroféminisme.

Comme l'affirme l'universitaire et militante des droits humains ougandaise [Sylvia Tamale](#), « les caractéristiques sous-jacentes de l'écoféminisme rappellent beaucoup les pratiques traditionnelles dans les cultures autochtones non occidentales ». En particulier, les pratiques écoféministes puisent largement dans « la relation épistémique entre les peuples autochtones et la nature, [qui] se manifeste à travers leur spiritualité, leurs totems claniques, tabous, mythes ancestraux, rituels, fables, etc. [...] Notamment, les conséquences de la violation d'un tabou n'étaient pas individualisées et la responsabilité de s'y plier était communautaire. Si vous transgressiez des tabous sociaux, vos proches en subissaient également les conséquences » (pp. 87-89).

Un exemple typique de cette relation épistémique est la déclaration ci-dessous, exprimée par les femmes qui sont les gardiennes (*Mpijoro tany*) des sites sacrés locaux et du patrimoine bioculturel de la communauté autochtone de l'île de Sakatia dans la partie nord-ouest de Madagascar :

« Notre rôle en tant que "Mpijoro tany" est de veiller à notre devoir envers notre village, qui a été fondé par notre ancêtre. Il y a un lieu sacré appelé Ankatafabe, et il y en a un autre à Ampijoroa, et aussi à Ankofiamena. Autrefois, il n'y avait pas d'église, mais c'est là qu'on priait Dieu, comme on le fait dans une église. Ce sont les lieux de la "fijoroana" annuelle, la cérémonie de prière rituelle, pour prier et demander des bénédictions [...] Nos ancêtres observaient strictement les "fadin-tany" (tabous fonciers), et la plupart des habitants de Sakatia les observent encore. Si une personne enfreint un "fady" (tabou), elle doit tuer un zébu en réparation du mal qu'elle a fait. » (Justine Hamba, responsable des prières rituelles, 2021).

L'autre gardienne des sites sacrés de l'île de Sakatia a expliqué comme suit la raison d'être des rituels traditionnels et des coutumes, et l'importance vitale de les respecter pour le bien commun et pour assurer l'unité, la coopération, l'amour et la confiance dans la communauté, ainsi que pour établir le respect entre les vivants et les morts :

« Il existe une façon de préserver le "kodry" (poisson) pour les personnes qui le consomment. On ne prend que la quantité dont on a besoin ; le surplus doit être distribué à la communauté ; il ne peut être ni jeté ni vendu.



C'est le sens de la communauté et de l'amour. Ceux qui recueillent la nourriture ne sont pas nécessairement ceux qui la mangent ; elle doit être partagée avec la communauté. Elle ne peut être vendue ni récoltée en grandes quantités, sous peine de disparaître et, ce faisant, de nuire à l'environnement [...] Les petits animaux du village ne peuvent être tués sans raison, par exemple l'anjava, un petit animal qui vit dans des endroits ombragés et frais. Il ne faut pas couper les arbres de la forêt où il se réfugie. Si une personne tue un animal comme l'anjava, il lui arrivera malheur. La malédiction ne disparaîtra pas à moins que cette personne ne lève la punition (manala fady) et ne s'excuse auprès des chefs de prière traditionnels du village [...] La personne qui a brisé le tabou commet une profanation ; ces animaux sont des trésors de cette terre que nos ancêtres chérissaient et devraient toujours être respectés et rester dans le village [...] Il est interdit de détruire les forêts qui fournissent la pluie et l'air frais dont nous avons besoin pour vivre. C'est pourquoi Sakatia est une île verte, car nous ne coupons pas les forêts sur les collines et nous plantons des arbres. Nous protégeons également la vie marine, y compris les poissons, et nous empêchons les pêcheurs d'utiliser des filets non conventionnels. Nous protégeons les tortues marines et les espèces endémiques de poissons comme le "horoko" et le "kodry" [...] Nous avons un dina (une convention sociale traditionnelle dotée d'un système de sanctions) dans le village : par exemple, si vous jurez ou utilisez un langage grossier, il y a une sanction correspondante dans le "dina". Il faut aller voir les responsables des prières rituelles et présenter des excuses, sinon tout le village sera maudit. » (Célestine, cheffe des prières rituelles, 2021)

Comme le montrent les déclarations ci-dessus, les communautés malgaches de Sakatia respectent la même « [éthique de la relation à la nature](#) » que les nombreux groupes autochtones d'Afrique subsaharienne qui se méfient également des interventions anthropocentriques sur la Nature qui portent atteinte à une saine « toile de la vie » d'une manière qui menace la survie de la planète. Comme l'a souligné à juste titre Sylvia Tamale dans son livre [Decolonization and Afro-Feminism](#), « les femmes des pays du Sud global ne se sont sans doute pas identifiées comme des "écoféministes", mais elles ont une longue histoire de conscience écologique et d'obligation morale à l'égard des générations futures ».

> Les alternatives éco-féministes africaines au développement

Dans une perspective décoloniale et éco-féministe, il existe déjà, aux niveaux micro et méso, de nombreuses et fécondes alternatives. Nombre d'entre elles ont été empruntées à l'Afrique, comme l'économie solidaire et les solutions collectives pour gérer le travail et les ressources telles que les semences ou l'argent, et doivent être re-

connues et développées. Comme cela s'est produit en Amérique latine avec d'autres propositions inspirées de certaines des positions et cosmovisions des peuples autochtones, y compris les droits de la nature et la philosophie de la vie du « Buen Vivir » (une expression espagnole qui fait référence à une vie bonne fondée sur une vision sociale et écologique étendue), il existe assurément un important fonds africain d'idées, de pratiques et de concepts politiques endogènes qui reposent sur la tradition, ainsi que sur les luttes anticoloniales et les transformations postcoloniales où nous devrions trouver une inspiration et une direction. Il s'agit notamment des systèmes autochtones de connaissances, de la propriété communautaire, des droits territoriaux des autochtones et de la coopération sociale dans le domaine du travail.

Parmi ces alternatives, les principales sont des voies critiques fondées sur ce qui est connu en Afrique australe comme l'[ubuntu](#), une vision du monde et une philosophie africaines très répandue dans toute l'Afrique subsaharienne et qui « [tente autant que possible de réduire les visions patriarcales, dualistes et anthropocentriques traditionnelles de l'existence](#) ». Grâce à l'[ubuntu](#), les Africains célèbrent depuis des siècles les valeurs qui relient le passé et le présent, ainsi que les êtres humains et la Nature.

En tant que paradigme éthique africain, l'[ubuntu](#) n'est pas compatible avec les relations capitalistes, la propriété privée et les inégalités généralisées. Il exige au contraire un activisme pour la solidarité et la décolonisation face à ce que Vishwas Satgar appelle un « [écocide impérial](#) ». L'éthique écologique de l'[ubuntu](#) est à l'origine de « la [notion radicale de post-extractivisme](#), qui consiste à abandonner, pour les générations futures, les combustibles fossiles et les minéraux qui alimentent l'accumulation capitaliste destructrice et ses crises, notamment le changement climatique ».

D'un [point de vue éco-féministe africain](#) :

« L'éthique environnementale de l'ubuntu cherche à souligner la nécessité de traiter les divers aspects de la nature traditionnellement considérés comme moralement insignifiants – tels que les êtres animés non humains – avec soin, respect et bienveillance et de les prendre en considération au plan éthique. En même temps, cette dimension écoféministe de l'ubuntu implique que des valeurs similaires émanant des vertus de l'ubuntu – telles que l'attention, la bonté et le respect – pourraient également être accordées ou attribuées à des aspects non animés de la nature tels que la nature physique, les plantes et les plans d'eau qui ne sont pas nécessairement dotés de sentience. »

Des alternatives bien réelles sont déjà proposées par les femmes africaines rurales autochtones pour défendre, contre un modèle extractiviste profondément destructeur, leurs territoires, leur autonomie, leurs modes de pro-

duction, leurs relations communautaires et leur relation d'interdépendance avec la Nature, sans lesquels elles ne pourraient pas survivre. Ces alternatives bien réelles se retrouvent dans la manière dont ces femmes produisent nos ressources naturelles, les échangent, en prennent soin et les régénèrent, dans la manière dont elles nourrissent nos familles et nos communautés, coopèrent au sein de nos communautés, etc. Comme le dit [WoMin](#), « la majorité des femmes en Afrique, qui portent le fardeau de la crise climatique et écologique tout en ayant, paradoxalement, le moins contribué au problème, pratiquent et proposent, à travers leur résistance profondément écoféministe au patriarcat extractiviste, une alternative de développement que toute l'humanité doit respecter et dont elle doit se faire l'écho si nous voulons survivre, nous et la planète ».

Concrètement, les alternatives justes et durables pour construire un avenir différent – qui reposeraient sur la philosophie de l'ubuntu et seraient axées sur un fondement collectif de solidarité et de partage entre les peuples, ainsi que sur des modes de vie réellement durables en harmonie avec la Nature – incluraient une série d'éléments proposés par les écoféministes africaines. Il s'agirait tout d'abord de renforcer la souveraineté alimentaire, grâce à un modèle d'agriculture agro-écologique à faible consommation d'intrants. Cela garantirait la souveraineté des peuples dans leur propre chemin vers le bien-être, grâce au concept de consentement des femmes du Sud, qui donne du crédit et de l'espace aux alternatives de déve-

loppement vécues au niveau local. En même temps, ces alternatives devraient viser la souveraineté énergétique par des formes collectives durables et décentralisées de production d'énergie renouvelable sous le contrôle des communautés et en particulier des femmes, et mettre fin à l'extraction et à la combustion de tous les combustibles fossiles. Des modes d'extraction à petite échelle et à faible impact resteraient autorisés, dans le cadre de formes collectives de propriété et en fonction des priorités locales et régionales. En ce qui concerne le modèle de gouvernance, il faudrait proposer une démocratie participative et inclusive à tous les niveaux de prise de décision, qui reconnaisse le rôle central des femmes dans la société, leurs besoins spécifiques et la nécessité d'un consentement total et permanent de la part des communautés concernées et des femmes en particulier.

Ces alternatives permettraient également de remettre en question la primauté de la propriété privée, en respectant et en soutenant les systèmes dans lesquels les ressources naturelles sont « possédées » et gérées par des collectifs et des groupes ainsi que l'expansion active des biens communs en tant qu'élément essentiel de la lutte contre la privatisation et la financiarisation. La décroissance et une transition rapide vers un mode de vie à faible consommation de la part des riches et des classes moyennes dans les pays du Nord et du Sud seraient encouragées et mises en œuvre. ■

Toute correspondance est à adresser à :
Zo Randriamaro <randriamarozo@gmail.com>

> Chronique de 106 jours cruciaux pour la démocratie au Guatemala

Ana Silvia Monzón, Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales (FLACSO), Guatemala



« Le Guatemala mérite un nouveau printemps ». Crédit : Carlos Choc.

En 2023, le Guatemala a connu l'un des processus électoraux les plus complexes depuis son retour à un régime civil en 1985, après trois décennies de gouvernements militaires et un conflit armé qui s'est soldé par de nombreux morts, détenus et disparus. Des 22 candidats qui se sont présentés à l'élection présidentielle, ceux du parti conservateur Unité nationale de l'espoir (UNE) et du parti progressiste Semilla (« graine ») sont arrivés au second tour. Le succès du parti Semilla a été une surprise, compte tenu de sa création récente et du fait qu'il ne figurait pas parmi les favoris dans les sondages. À l'issue du premier tour du 25 juin et à la suite de l'annonce de la tenue du second tour fixée au 20

août, les milieux de droite, qui répondent aux intérêts des élites et des secteurs les plus récalcitrants de l'armée, ont amorcé une réaction concertée.

La stratégie adoptée pour attaquer Bernardo Arévalo et Karin Herrera, le ticket du parti Semilla pour l'élection présidentielle, a été une machination juridique, qui a révélé à quel point les institutions judiciaires étaient cooptées. Sur la base d'une plainte sans fondement, d'une enquête déficiente et des actions tendancieuses d'un juge qui a appliqué des critères de droit pénal et non de droit électoral, les médias ont commencé à échauffer le récit d'une fraude électorale. Des demandes de suspension du parti Semilla

>>

ont été formulées. Malgré cette attaque brutale, Semilla a remporté une victoire incontestée au second tour, avec 58% des voix : un indicateur de la volonté de changement des citoyens, fatigués de la corruption et de la cooptation qui ont conduit à violer l'état de droit, vider les caisses de l'État et subvertir la démocratie.

> **Tentatives de coup d'État face à un « nouveau printemps »**

L'enthousiasme des citoyens s'est exprimé dans les rues avec un slogan reflétant la possibilité d'un « nouveau printemps », en référence à la révolution de 1944, qui avait marqué un tournant dans l'histoire politique du pays après près d'un siècle de dictatures. Ce printemps démocratique avait d'ailleurs été mené par le Dr Juan José Arévalo Bermejo, père de l'actuel président et leader du parti Semilla, qui se trouve être un sociologue. Cette coïncidence a été perçue par beaucoup comme de bon augure pour les transformations urgentes nécessaires dans un pays soumis, en particulier ces dix dernières années, au délitement des institutions et à la répression de l'opposition.

La Cour constitutionnelle et la Cour suprême se sont jointes à la conspiration judiciaire contre le parti Semilla, augmentant la pression sur le Tribunal suprême électoral lorsqu'il a déclaré les résultats officiels des élections, qui officialisaient l'équipe présidentielle gagnante. Dans le cadre de la poursuite judiciaire, en septembre 2023, le siège du tribunal a été perquisitionné par le Bureau du Procureur spécial contre l'impunité, un acte sans précédent décrit comme une violation du vote populaire, car le personnel du Bureau du Procureur public a retiré – sans que l'on sache bien pourquoi – plusieurs urnes contenant les bulletins de vote déposés par les citoyens.

Cet évènement a conduit les citoyens à se mobiliser pour réclamer la démission de la procureure générale et de son équipe pour leur rôle dans cette affaire et dans d'autres affaires de harcèlement pénal contre ceux qui exercent leur droit de protester et de critiquer le gouvernement. L'exercice de ces droits a conduit une centaine de journalistes, juges, procureurs et activistes à s'exiler pour assurer leur sécurité. D'autres, comme l'avocate et ex-procureure anti-corruption Virginia Laparra et le journaliste José Rubén Zamora, sont maintenus en détention provisoire depuis plus d'un an sans que leur dossier ait été sérieusement étayé, ce qui *de facto* fait d'eux des prisonniers politiques.

En outre, le 16 novembre 2023, le Ministère public a arrêté et inculpé cinq étudiants et un jeune activiste dans l'affaire connue sous le nom d'« occupation de l'Université de San Carlos de Guatemala » (*Toma de la USAC*). L'occupation avait été menée pour protester contre l'élection du nouveau recteur pour la période 2022-26, en vertu du droit à défendre l'autonomie de la seule université publique du pays, usurpée par des personnes qui, sans remplir les

conditions légales pour exercer cette fonction à l'université, se sont imposées en 2022 en recourant à des illégalités, à des menaces et à l'usage de la force. Dans cette affaire, le Ministère public a tenté d'établir un lien entre l'actuelle vice-présidente, Karin Herrera, qui, jusqu'au début de la campagne électorale, était professeure à la Faculté de Chimie, et les usurpateurs de l'université. Comme on peut le constater, le « pacte putschiste » n'a pas ménagé ses efforts pour délégitimer et annuler la victoire électorale du parti Semilla.

> **La démocratie défendue par le peuple**

Le 2 octobre 2023, les autorités des 48 cantons du Guatemala (des autorités communales qui trouvent leur origine dans l'histoire du peuple K'iche' de Totonicapán), généralement absents de la politique nationale, ont réclamé publiquement la démission de la procureure générale, de deux procureurs chargés de l'enquête et du juge qui a traité les actions en justice contre le parti Semilla et qui a entériné la violation des votes exprimés par les citoyens.

Face au refus d'obtempérer, les autorités des 48 cantons ont entamé une marche pacifique qui a parcouru 200 kilomètres jusqu'au siège du Ministère public dans la capitale, appelant les mouvements sociaux et les autorités d'autres villes à les rejoindre. La mobilisation reposait sur trois axes : la judiciarisation soutenue par le Ministère public était en train d'affaiblir les fondements de la démocratie en ne tenant pas compte de la loi électorale, qui a valeur constitutionnelle ; la volonté du peuple n'a pas été respectée ; et la lutte allait au-delà du simple parti Semilla.

Il s'agissait là d'une avancée qualitative dans les mobilisations sociales au Guatemala au cours de ces dernières décennies. Lors du dernier grand mouvement citoyen dans le pays, qui s'est déroulé en 2015 pour protester contre la corruption des hautes autorités du gouvernement, les mobilisations s'étaient limitées à la capitale. Aujourd'hui, ce sont les autorités indigènes des différents territoires qui ont été à l'initiative du mouvement, avec les 48 cantons, y compris les autorités de Sololá, les Ixil, les Kaqchiquele, les Q'eqchi', les Chortí et les Xinca, entre autres, en plus de certains secteurs de la capitale.

Dès la première semaine d'octobre 2023, des milliers de personnes ont emprunté les principales routes du pays pour soutenir les autorités indigènes, empêchant la circulation sur près de 80 axes routiers. Le niveau d'organisation était impressionnant. Des équipes se sont relayées pour maintenir une présence constante devant le siège du Ministère public, garantissant chaque jour la nourriture et tout ce qui était nécessaire à quelque 300 à 400 personnes. Cette tâche a été assumée principalement par des femmes, qui ont géré la « cuisine solidaire » pendant plus de 100 jours de présence dans la capitale.

Les ressortissants du pays immigrés aux États-Unis ont également joué un rôle important, à travers leurs dons et des actions politiques menées chaque semaine devant les consulats guatémaltèques dans plusieurs villes des États-Unis, ainsi qu’au Canada et en Europe. Le rôle des réseaux sociaux a aussi été fondamental.

Les blocages se sont multipliés dans la ville, menés par des collectifs de quartier, des groupes religieux, des étudiants, des vendeurs de rue et des travailleurs réguliers, qui ont organisé des actions originales, comme par exemple des cours de danse et de yoga dans les rues, des loteries, des concerts spontanés et des débats de rue. Au-delà de la contestation politique, l’objectif était de se réapproprier les espaces publics, dans une ville asphyxiée par le manque de transports, de services et de sécurité publique.

La rue devant le siège du Ministère public est devenue un espace démocratique de dénonciation, d’analyse, de célébration de cérémonies mayas, de rituels religieux, de jeux, de chants, de danses et de discours dans toutes les langues indigènes. Dans ce campement improvisé, les idées et les propositions bouillonnaient, les femmes, les anciens et les jeunes se sont exprimés, suivant attentivement chaque évolution de ce que l’on a appelé le « pacte des putschistes », qui englobait les magistrats du Ministère public, des juges et des magistrats de connivence, et le président lui-même avec son cabinet.

La mobilisation s’est déroulée de manière pacifique, malgré les tentatives d’infiltration visant à provoquer une réaction policière. Au cours des 106 jours de contestation, il n’y a eu qu’une seule agression par des personnes armées sur l’autoroute de San Marcos, dans le sud du pays, qui a fait un mort et deux blessés.

Les autres acteurs essentiels de cette période ont été l’Organisation des États américains (OEA), le gouvernement des États-Unis et l’Union européenne. Tous ont suivi le processus électoral par le biais de missions spécifiques, qui ont fait état de la transparence des deux scrutins et, par conséquent, de la légitimité des deux candidats élus.

L’OEA a publié des déclarations pour faire part de sa préoccupation face à la persécution du parti Semilla, aux innombrables procédures judiciaires – souvent incompréhensibles et totalement disproportionnées – et à la violation des droits des électeurs.

La situation au Guatemala a fait l’objet de plusieurs réunions extraordinaires et de la présence continue de la Mission de médiation du Secrétaire général de l’OEA pendant la longue période qui s’est écoulée entre le vote du 20 août et l’investiture de Bernardo Arévalo le 15 janvier 2024. Un aspect qui mérite d’être souligné est l’établissement, sous les auspices de cette Mission, d’une table de dialogue qui a placé les autorités indigènes et le gouvernement de la République sur un pied d’égalité. Bien que le dialogue n’ait pas donné les résultats escomptés pour les peuples indigènes, il a constitué une validation essentielle de leur rôle prépondérant et des revendications des citoyens.

Ces 106 jours cruciaux pour la démocratie au Guatemala ont été vécus avec un sentiment d’incertitude, de désir de changement et de fragilité des institutions. L’attaque menée par les pouvoirs établis a entretenu un climat d’anxiété parmi les citoyens jusqu’au moment de l’inauguration du nouveau tandem présidentiel. Malgré les tentatives d’arrêter le nouveau printemps, nous sommes encore là...

*Cent six jours
pour tisser des souvenirs
reconstruire les tissus
prendre la parole
dans toutes les langues
réaffirmer la dignité
réclamer la joie comme un droit
réveil citoyen
pour transformer le secret,
en un débordement de corps dans les rues
qui contestent le sens de l’histoire
Cent six jours
qui ont marqué les consciences
qui ne reculeront pas ■*

Toute correspondance est à adresser à :
Ana Silvia Monzón <amonzon@flacso.edu.gt>
Twitter : [@AnaSilviaMonzo1](https://twitter.com/AnaSilviaMonzo1)

> Les mouvements sociaux après l'échec du processus constituant au Chili

Carmen Gemita Oyarzo Vidal, Universidad Autónoma de Chile (Chili)



« Le modèle néolibéral est né et meurt au Chili ».
Crédit : Moisés Palmero.

D en octobre 2019, ont commencé au Chili les plus grandes mobilisations de l'histoire contemporaine du pays. Des nombreuses analyses consacrées par les sociologues chiliens à ce cycle de mobilisation, trois thèses principales méritent une mention particulière. La première, assez répandue, suggère que le soulèvement de 2019 a marqué l'apogée (et aussi la clôture) d'un cycle précédent de mobilisations en faveur de la restauration des droits sociaux et politiques. Ce cycle avait été initié en 2011 avec le mouvement étudiant, dont les revendications sociales ne pouvaient être satisfaites sans un nouvel ordre démocratique. Une deuxième interprétation fait référence à [l'autonomisation de la contestation](#) et décrit la distanciation des mobilisations sociales par rapport aux acteurs politiques institutionnels, tels que les syndicats et les partis politiques. Dans le cas du Chili, la fracture entre la politique institutionnelle et les mouvements sociaux a trouvé son expression maximale dans la Convention constitutionnelle de 2021. Une troisième thèse présente le processus de politisation vécu par la société chilienne entre 2019 et 2021 comme un phénomène contradictoire et complexe, né des paradoxes de l'expérience quotidienne du néolibéralisme qui produit, d'une part, une image renforcée

des individus et de leurs capacités d'action et, d'autre part, une plus forte perception des injustices et des inégalités. Cette thèse de la [politisation du mal-être subjectif](#) expliquerait la difficulté de la société chilienne à imaginer un projet collectif alternatif au néolibéralisme.

> L'expérience constitutionnelle de 2021 et la défaite de 2022

Après les manifestations massives qui ont eu lieu au Chili à la fin de l'année 2019, la majorité des partis politiques du pays se sont mis d'accord pour réaliser une consultation citoyenne sur la nécessité d'engager un nouveau processus constituant. En octobre 2020, un référendum a été organisé, au cours duquel plus de 78% des votants ont approuvé le lancement d'un processus constituant qui serait mené par une « Convention constitutionnelle », élue en mai 2021. C'était la première fois que des représentants de groupes sociaux historiquement exclus (femmes, peuples autochtones, et membres de différents mouvements sociaux) se retrouvaient dans un espace institutionnel où ils avaient une capacité de décision et une influence publique. C'était également la première fois au Chili qu'une Constitution allait

>>

être élaborée par un processus constituant basé sur une élection démocratique à toutes les étapes.

La composition de la Convention constitutionnelle élue a été caractérisée par la prédominance des candidatures indépendantes, qui ont obtenu 48 des 155 sièges, et la fragmentation des forces progressistes appelées à rétablir l'ordre démocratique. Beaucoup d'attentes étaient placées dans le processus constitutionnel qui, pour la gauche, était considéré comme le premier résultat politique des manifestations de 2019 et une véritable opportunité de refonder le pays et de renverser la Constitution de 1980, approuvée sous la dictature d'Augusto Pinochet (1973-89).

Le débat constitutionnel a mis en tension des questions politiques et sociales qui avaient été considérées comme acquises au cours de la période précédente, telles que le caractère homogène de la société chilienne, l'unité du territoire et le concept de nation. Il a également introduit la notion de droits sociaux fondés sur la solidarité.

Les travaux de la Convention constitutionnelle ont abouti à la présentation, en juillet 2022, d'une proposition de nouvelle Constitution pour le Chili, qui devait être ratifiée par la population deux mois plus tard. Le texte reconnaissait et intégrait les groupes historiquement marginalisés et s'inscrivait dans une perspective écologique et plurinationale. Cependant, le 4 septembre 2022, lors du référendum organisé pour approuver ou rejeter la nouvelle constitution, auquel plus de 85% de la population a participé (ce fut le processus électoral avec la plus forte participation de l'histoire du Chili), le texte proposé a été rejeté par 62% des voix contre seulement 38% de voix favorables.

> Le ressenti et les raisons de la défaite

Le résultat des élections a suscité la perplexité parmi les activistes et les mouvements sociaux. Lorsqu'ils se souviennent de l'impact de ce moment, ils expliquent que les mois de travail de la Convention ont été si intenses que ses membres n'ont apparemment pas réalisé à temps que le contenu de la proposition constitutionnelle n'avait tout simplement pas de sens pour une grande partie des citoyens. Après l'intensité des débats constitutionnels, le noyau d'activistes qui s'était consacré aux travaux de la Convention n'a commencé à percevoir la désaffection des gens ordinaires que pendant la campagne du référendum, alors qu'il était déjà trop tard pour modifier le processus. Le plus dur a été de réaliser que « le peuple » n'était pas avec eux. De toute évidence, ils refusaient pourtant d'accepter cette réalité ; ils pensaient qu'ils pouvaient gagner parce qu'il y avait une telle volonté de changement.

En raison du sacrifice accompli pour faire avancer le projet, les activistes ont été profondément affectés par la défaite. Dans le cadre de mes recherches, plusieurs des militants que j'ai interrogés décrivaient la défaite comme

un processus de deuil. L'échec électoral du processus constituant a signé la mort de l'espoir de changement social, pour lequel certains se battaient depuis des décennies. Après les intenses mobilisations de 2019, l'espoir était immense de disposer enfin de la force sociale et politique nécessaire pour mettre fin à la constitution de Pinochet et au modèle d'injustices sociales et politiques qu'elle entérinait.

Par ailleurs, de nombreux activistes engagés dans le processus ont eu le sentiment d'avoir perdu leur temps et leur énergie. Un aspect intéressant est le décalage entre la vie quotidienne des activistes les plus engagés dans le processus et ce qui, selon eux, se passait « en dehors de la convention ». Le bilan que font dans leurs récits les différents activistes revêt une tonalité sacrificielle : le souvenir d'heures de travail épuisantes, du manque de sommeil pour respecter les délais, et du report du temps familial ou de loisir, tout cela leur donne le sentiment que la population en général n'a pas répondu à toute l'énergie qu'ils avaient investie dans le processus.

À la douleur de la défaite a succédé la colère face à l'ingratitude des électeurs qui étaient censés être les bénéficiaires de la transformation sociale que la nouvelle constitution pouvait entraîner. L'évaluation du comportement des électeurs et des raisons pour lesquelles une large majorité a rejeté la proposition a suscité des tensions parmi les militants. Immédiatement après les résultats, les plus sceptiques ne pouvaient se résoudre à croire au désastre électoral. En même temps, les plus déçus pensaient que l'ignorance et la campagne de désinformation menée par la droite expliquaient le résultat électoral. D'autres se reprochaient de ne pas avoir fait suffisamment pour convaincre les gens. Dans tous les cas, le résultat était clair : il n'y a pas une seule région du Chili où le « oui » à la nouvelle constitution l'a emporté.

Près de deux ans après la débâcle électorale, les activistes semblent avoir mieux réfléchi à la distance entre leurs revendications et le sens commun du peuple. Lorsqu'ils se souviennent de la passion et de l'amertume avec lesquelles certains d'entre eux avaient à l'époque discrédité le vote populaire, ils se disent que le fait de négliger ou d'ignorer les raisons des électeurs ne les mène nulle part. Surtout, lors des entretiens de groupe que j'ai menés, les participants se sont accordés sur l'impossibilité de construire des majorités politiques si ceux qui prétendent représenter les demandes populaires les ignorent.

Bien que les militants expriment toujours leur dépit face à l'échec du processus, ils reconnaissent aujourd'hui l'importance de ne pas idéaliser les gens ni de banaliser leurs motivations. Ils pensent également qu'il est nécessaire de se rapprocher des préoccupations matérielles des personnes qui vivent dans les conditions les plus difficiles pour comprendre pourquoi certains discours politiques n'ont pas de sens pour ces personnes ou pourquoi elles ne sont pas intéressées par le type de changement social proposé. Dès lors, il est essen-

tiel de comprendre les raisons pour lesquelles il en coûte tant d'imaginer un ordre social fondé sur la solidarité.

Lorsque les militants évoquent d'autres raisons de la défaite, ils reconnaissent également leurs difficultés à négocier avec leurs principes éthiques et politiques. Au moment le plus intense de la mobilisation sociale, ils en sont venus à croire que tout était possible et qu'ils étaient suffisamment forts pour supplanter les acteurs politiques traditionnels. Renforcés par le triomphe électoral inattendu de 2021, ils ont pensé qu'il n'était pas nécessaire de négocier, même avec les partis établis.

En ce qui concerne le caractère radical d'une partie du contenu de la proposition constitutionnelle et la nécessité de la modérer, l'évaluation faite par les mouvements est que le processus constituant a été un moment historique pour faire avancer les transformations dont le pays avait besoin. C'était le moment de tout demander et de tout régler et sceller car à l'avenir le parlement pouvait les trahir. Cependant, les personnes interrogées ont reconnu qu'il y avait aussi de l'arrogance et de l'intransigeance de la part de leurs organisations qui, poussées par leur triomphe et le désir de concrétiser leur majorité, ont refusé de négocier ou d'écouter les arguments des autres.

En outre, il ne suffisait pas de faire des concessions sur des points spécifiques du texte pour obtenir le soutien politique à la nouvelle constitution. Les profondes transformations sociales et institutionnelles recherchées par la proposition constitutionnelle de 2022 nécessitaient un consensus social et politique préalable. Ce consensus n'existait pas au Chili, même si les mouvements avaient la force de faire avancer le processus constituant.

> **Tout est-il perdu ? Tensions latentes et évolution territoriale**

Bien que des groupes d'activistes ayant participé à la Convention aient déjà formé des partis politiques alternatifs (comme dans le cas de *Solidaridad para Chile*), tout semble indiquer que le chemin à parcourir pour conquérir des espaces de représentation et construire des bases populaires sera long et ardu pour les mouvements sociaux. Jusqu'à présent, il ne semble pas y avoir de moyen viable de surmonter la fragmentation politique qui a caractérisé l'ancienne Convention constitutionnelle. La méfiance des mouvements à l'égard des partis au pouvoir laisse penser qu'il sera très difficile de construire à l'avenir des alliances.

Le pari territorial semble le plus solide dans l'objectif de préserver l'identité de la mobilisation. Les multiples significations du territoire nous aident à identifier les priorités des mouvements après la défaite et leurs relations de coopération et de conflit avec d'autres acteurs (y compris les partis de gauche). On peut identifier au moins trois significations

pertinentes dans les mouvements chiliens actuels. Tout d'abord, le territoire défini comme un espace géographique et socio-écologique témoigne d'une forte conscience environnementale qui est assez transversale parmi les activistes, et pas seulement parmi ceux qui agissent ou coopèrent actuellement avec des organisations environnementales. En outre, il met en évidence l'importance de la diversité territoriale au Chili. Ce n'est pas la même chose de vivre dans le nord, le centre ou le sud du pays. Les petites communautés ont moins de difficultés à se considérer comme un collectif doté d'une identité singulière que les grandes villes, ségréguées sur le plan spatial et social.

Le territoire apparaît également comme un espace politique et un groupe d'appartenance. Cela permet aux mouvements sociaux d'identifier ce que pourraient être leurs bases sociales de soutien et qui seraient les destinataires du « travail territorial ». En tant qu'espaces sociopolitiques, les territoires englobent des personnes et des formes diverses de coexistence quotidienne dans lesquelles les groupes organisés se reconnaissent. De ce point de vue, le territoire est un espace d'interactions significatives qui définit les activistes et leur permet d'être reconnus par les autres comme des interlocuteurs valables.

Enfin, le travail avec les représentants des communautés mapuches a révélé une troisième signification du territoire. Pour ces communautés, le territoire est un espace où l'ensemble de leur mode de vie est en jeu : la vie matérielle (l'accès à la terre et à l'eau), la vie politique (un ensemble de règles de coexistence), et la vie spirituelle. La terre et les rivières sont liées et relient les communautés à la mémoire de leurs ancêtres. Ainsi, si l'on considère que les Mapuches sont leur territoire, l'espace de coexistence politique est celui des communautés. La communauté est le principal mode d'organisation des familles qui partagent un territoire. Il s'agit de petites communautés dans lesquelles la coexistence est gérée par une autorité politique (*lonko*) et une autorité spirituelle (*machi*).

Ces différentes significations du territoire sont essentielles pour comprendre l'action politique des mouvements sociaux au Chili après l'échec du processus constituant. L'engagement politique se produit lorsque les représentants des mouvements sont reconnus, remplaçant les catégories de « base » ou de « peuple ». Cependant, il s'agit d'un espace politique réduit dans lequel les liens sous-culturels ou communautaires prédominent. Les mouvements sociaux risquent de devenir une gauche anecdotique et de ne plus avoir la capacité d'influencer les politiques publiques. Mais, en politique, deux ans, c'est long. Il reste à voir comment les mouvements réussiront à relier les différents territoires entre eux et à créer de nouvelles représentations capables de trouver un écho lors des prochaines élections municipales et parlementaires et dans les différents espaces de représentation. ■

Toute correspondance est à adresser à :
Carmen Gemita Oyarzo Vidal <carmen.oyarzo@uautonoma.cl>

> Le début de la résistance au gouvernement de Milei

Julián Rebón, Université de Buenos Aires et CONICET (Argentine)



Crédit : Emergentes, CC BY-NC 4.0.

Fin 2023, Javier Milei a accédé à la présidence de la République d'Argentine, se présentant comme le premier président libertaire de l'histoire. Dans son discours d'investiture, il s'est adressé à ses partisans rassemblés en tournant le dos au Congrès et aux députés présents. Il a promis de mettre fin à la décadence de l'Argentine en apportant des ajustements à l'État et à la « caste » – un terme vague désignant des personnalités politiques supposées privilégiées, allant des politiciens traditionnels aux syndicalistes en passant par les fonctionnaires. Les personnes présentes lui ont répondu depuis la place en scandant avec jubilation *no hay plata*, « il n'y a pas d'argent ».

>>

Les 100 premiers jours du gouvernement de Milei ont été marqués par un réajustement frénétique de tout ce qui est orthodoxe. Mais les ajustements ont touché un spectre social large et varié plutôt que la « caste ». L'action de ce que Milei se plaît à désigner comme sa « tronçonneuse », destinée à créer un excédent fiscal, a conduit à des milliers de licenciements, à la fermeture de diverses agences, à la paralysie des travaux publics et à la suppression de subventions. Milei a également mis en œuvre une thérapie de choc qu'il a appelée le « mixeur » (*la licuadora*), consistant à dévaluer de plus de 50% la monnaie nationale en un jour, entraînant une inflation qui a plus que doublé. Cela a provoqué une forte perte de pouvoir d'achat (de près de 30%) pour les retraités et les travailleurs, ainsi que la fonte de l'épargne en pesos aggravée par des taux d'intérêt négatifs, et décimé le budget public.

> Qui est Milei ?

Javier Milei est un économiste et un outsider du système politique. Commentateur de télévision connu pour ses provocations, il a proposé la dollarisation comme remède à l'inflation croissante dans un pays marqué par des récessions récurrentes. Quelques années après son entrée dans la politique institutionnelle, sans parti politique propre, il a battu les deux coalitions qui alternaient au gouvernement et avaient polarisé le pays : à gauche de l'échiquier politique, *Unión por la Patria-peronismo*, et à droite, *Juntos por el Cambio*.

Malgré son faible pouvoir institutionnel – elle ne dispose que d'une petite minorité au parlement et ne gouverne aucune province – la coalition politique *Libertad Avanza* [La liberté avance] propose sans complexe un programme de refondation fondé sur un néolibéralisme extrême dans la sphère économique et sur l'autoritarisme dans le domaine politique. Dans un style agressif, qu'il met en œuvre principalement à travers les réseaux sociaux et les médias, le discours politique de Milei désigne comme ses ennemis la « caste ». Cependant, c'est avant tout au populisme-péronisme, à la gauche, au féminisme, au syndicalisme et aux mouvements sociaux que Milei s'attaque. Parallèlement, il intègre dans son projet des politiciens historiques issus de différents milieux et s'assure le soutien de grands groupes économiques.

> L'émergence de la contestation anti-Milei

Les ajustements mis en œuvre par Milei se sont rapidement heurtés à la résistance de la rue, malgré la politique de restriction et de répression de la contestation menée par le gouvernement. Peu après son entrée en fonction, un protocole anti-manifestations a en effet été mis en place, permettant aux forces de sécurité de limiter les manifestations sur la voie publique. L'interdiction de « bloquer les rues » – un mode de contestation classique dans le pays –, ainsi que l'imputation du coût des opérations de sécurité

aux entités organisatrices et la création de canaux dédiés spécifiquement à la dénonciation anonyme de la coercition prétendument exercée par des groupes pour forcer les gens à participer aux manifestations, sont quelques-unes des mesures disciplinaires qui ont été mises en place. Quelques jours après l'entrée en fonction de Milei, le gouvernement signait un « décret de nécessité et d'urgence » (DNU) pour déréglementer l'économie en éliminant des dizaines de lois et en introduisant des réformes dans toute une série de domaines, allant du travail au logement en passant par l'assurance maladie. À la suite de cette annonce, des mobilisations et des manifestations spontanées dans les rues des principales villes du pays ont témoigné de la difficulté d'appliquer le nouveau protocole anti-manifestations.

Par la suite, le gouvernement a annoncé la présentation au parlement d'un projet de loi « omnibus » polyvalent contenant plus de 600 articles sur diverses questions, comme les pouvoirs exceptionnels du président, les privatisations ou la limitation du droit de manifester. Comme c'est généralement le cas pour de telles réformes néolibérales, étant donné le vaste bouleversement social qu'elles allaient provoquer, différentes formes de résistance ont émergé. Les syndicats et les mouvements sociaux ont pris la tête de ce processus, en organisant à la mi-janvier une grève générale qui a mobilisé des foules de manifestants dans tout le pays. Des mouvements de contestation de toutes sortes ont éclaté dans les espaces publics avant et après la grève générale. Il s'agissait, entre autres, de grèves sectorielles pour protester contre les licenciements et réclamer des augmentations de salaire, de manifestations de rue organisées par les mouvements sociaux contre les limites imposées à la politique sociale, et de mobilisations organisées par les secteurs culturel et scientifique contre la menace et la mise en œuvre de coupes budgétaires dans toute une série d'institutions et d'organisations. Des centaines de milliers de femmes ont par ailleurs manifesté le 8 mars contre le plan économique de Milei et le démantèlement des politiques de défense des droits des femmes.

Face à la faiblesse de l'opposition politique, en premier lieu le péronisme, qui a été battu lors des dernières élections et qu'une grande partie de la société considère comme responsable de la crise actuelle, la résistance de la rue représente une nouvelle tendance de l'opposition sociale au gouvernement. Jusqu'à présent, cette résistance n'a pas arrêté la restructuration générale à l'œuvre mais des obstacles ont quand même été dressés sur son chemin. Le pouvoir judiciaire a partiellement arrêté le DNU, en particulier son volet relatif au travail ; la première version de la « loi omnibus » a été rejetée au Congrès, principalement en raison de l'incapacité ou du refus du président de négocier des modifications avec l'opposition favorable au dialogue. Mais la perte de pouvoir d'achat se poursuit, le gouvernement garde l'initiative, et de nouvelles coupes

budgétaires, accompagnées de l’annulation de droits acquis, sont annoncées chaque semaine.

La résistance sociale est apparue peu après les débuts du gouvernement de Milei, avec des manifestations occupant l’espace public. En revanche, le gouvernement n’a pas, depuis son entrée en fonction, mobilisé de soutien dans la rue. Ce n’est pas une extrême droite qui en appelle aux mouvements sociaux. Compte tenu de l’historique de la contestation en Argentine et, surtout, de l’ampleur des griefs et de la diversité des acteurs concernés, il ne s’agit pas, du moins pour l’instant, de l’un des cycles de contestation les plus importants, et les différentes formes de résistance ne se sont pas non plus regroupées en un front uni.

> Caractéristiques, défis et tendances des récentes actions de protestation

Malgré l’intensité des griefs qui motivent la contestation, il semble peu probable dans le contexte politique actuel qu’elle se développe. En particulier, le gouvernement réactionnaire de Milei choisit certains acteurs comme ses ennemis préférés. Il refuse d’ouvrir le dialogue avec ceux-ci et cherche à affaiblir leur pouvoir d’organisation – en modifiant par exemple la capacité de représentation des syndicats – et les diverses formes de lutte dans lesquelles ils peuvent s’engager, en limitant celles qui sont tolérées et autorisées par l’État et en renforçant activement la répression. Dans le même temps, le gouvernement concentre son appareil discursif et communicationnel sur ces groupes, cherchant à les dépeindre comme responsables de la situation critique et de l’agitation sociale vécues dans le pays. Il y a également une difficulté évidente à trouver un point de référence politique pour la contestation, étant donné la défaite du péronisme, qui était la référence traditionnelle pour la plupart des organisateurs.

L’échec du dernier gouvernement progressiste ainsi que la rapidité et la simultanéité des réformes de Milei ont créé un climat de scepticisme grandissant parmi les personnes lésées. Enfin, le gouvernement n’en est qu’aux premiers mois de son mandat, de sorte que les effets de certaines de ses mesures n’ont pas encore été pleinement perçus, tandis qu’il conserve les espoirs et le soutien d’environ la moitié de la population. Cela limite les possibilités de propagation du mécontentement, dans un climat culturel encore favorable à un certain nombre d’orientations du gouvernement de Milei.

L’évolution de la contestation est incertaine et l’avenir comporte de nombreux défis. D’une part, le sort du gouvernement dépend de sa capacité à stabiliser la situation économique en réduisant l’inflation, et à construire une majorité politique et sociale qui lui permette de gouverner et de lui donner une légitimité plus stable. Cependant, une simple baisse de l’inflation – résultat déjà difficile en soi – ne validerait pas automatiquement la régression sociale et le réalignement des forces défavorables aux travailleurs qui en résulterait, à moins que les principaux acteurs de la contestation ne soient vaincus ou sévèrement affaiblis. Si cela devait se produire, nous pourrions entrer dans une phase de conflits plus discontinus, compartimentés et inorganiques sans qu’il y ait une capacité claire à discuter de la direction à donner au changement. D’un autre côté, les personnes lésées, dans la rue et dans les institutions, ont la capacité de canaliser une force sociale pour contester l’action gouvernementale, en s’appuyant sur les tensions sociales, économiques et politiques que celle-ci favorise. Il n’est pas exclu que, comme à d’autres occasions dans l’histoire de l’Argentine, la contestation transforme la structure des opportunités politiques, ouvrant la voie à de nouveaux scénarios. ■

Toute correspondance est à adresser à Julián Rebón <jrebon@sociales.uba.ar>

> Ayotzinapa : dix ans d’impunité

Carlos de Jesús Gómez-Abarca, Universidad de Ciencias y Artes de Chiapas (Mexique)



« Vous les avez pris vivants ! Nous les voulons de retour vivants MAINTENANT ! ».
Crédit : Jesús Gómez-Abarca, 2014.

Le 6 mars 2024, au cœur de la ville de Mexico, [des militants des droits de l’homme et des parents des étudiants d’Ayotzinapa disparus en 2014 ont violemment pénétré dans le Palais national](#). Les images saisissantes d’un pick-up défonçant la porte historique du XIX^e siècle ont fait le tour du monde. Les manifestants ont avancé jusqu’au comptoir d’enregistrement des visiteurs, où les militaires, responsables de la sécurité, ont répondu par des gaz lacrymogènes. Tout cela s’est produit alors que le président López Obrador tenait sa conférence matinale habituelle. Une pancarte avait été placée à la fenêtre du palais présidentiel avec l’inscription « Nous voulons seulement le dialogue ». À la lumière de ces événements, nous posons la question : Dix ans après ce qui est connu comme la tragique « nuit d’Iguala », qu’est-ce qui a changé ?

> Les faits et les enquêtes

Dans la nuit du 26 au 27 septembre 2014, une opération a visé un groupe d’étudiants de l’école normale rurale Isidro Burgos à Ayotzinapa, dans l’État de Guerrero. Six personnes ont été tuées et 43 autres étudiants ont été enlevés. De tels événements ne sont pas rares dans la région, qui a une longue histoire de luttes populaires et de répression étatique. L’agression contre les jeunes étu-

dants est liée aux politiques gouvernementales hostiles aux écoles normales rurales, en raison de leurs liens avec la Fédération des étudiants paysans socialistes du Mexique (FECSM), ainsi qu’aux résonances historiques des révoltes paysannes et étudiantes passées. Les événements se sont déroulés dans une région où de nombreux intérêts économiques et politiques, légaux et illégaux, étaient en jeu.

Sous l’administration d’Enrique Peña Nieto (2012-18), l’enquête sur la « disparition » des 43 étudiants d’Ayotzinapa a été menée par le procureur général Jesús Murillo Karam. Le 7 novembre 2014, Murillo annonçait la « vérité historique » sur les faits. Selon cette version des faits, un groupe de détenus a avoué avoir assassiné les étudiants. Les étudiants, qui s’apprêtaient à perturber un événement organisé par l’épouse du président municipal, ont été arrêtés par la police d’Iguala, dans l’État de Guerrero, puis emmenés au poste de police local. La « vérité historique » ainsi présentée suggérait que les étudiants avaient été incinérés dans la décharge de Cocula par le groupe criminel « Guerreros Unidos », en collusion avec la police locale.

Depuis 2014, aussi bien les familles des étudiants que les manifestants, les analystes et les médias ont remis en question cette version, en présentant des témoignages et des preuves indiquant que les chefs militaires avaient

connaissance de ces actes criminels et étaient impliqués dans leur exécution.

Lorsqu'il a accédé à la présidence du Mexique en 2018, Andrés Manuel López Obrador (alias AMLO) a relancé l'enquête en créant la Commission pour la vérité et l'accès à la justice dans l'affaire Ayotzinapa (COVAJ). La Commission a entamé une nouvelle enquête pour clarifier les faits et garantir le droit à la vérité et à la justice et pour que ces graves violations ne se reproduisent pas. Dans [le deuxième rapport de la COVAJ](#), la « vérité historique » a été démentie, de nouvelles hypothèses sur les événements ont été établies et il a été reconnu que ce qui s'est passé à Ayotzinapa était un « crime d'État » dans lequel diverses autorités et des membres de l'armée et de la marine mexicaines étaient impliqués.

On estime qu'au moins 434 personnes ont participé à cette tragédie. Les restes de trois étudiants ont été identifiés et le procureur a ordonné l'arrestation de 132 personnes, mais rien ne prouve que les étudiants disparus soient en vie. Parmi les personnes arrêtées figurent des membres de l'armée, de Guerreros Unidos, de la police et d'anciens fonctionnaires du bureau du procureur général. Au cours de l'année écoulée, d'importantes arrestations ont eu lieu, notamment celles de hauts fonctionnaires tels que l'ancien procureur général Jesús Murillo Karam, l'une des personnes à qui l'on doit l'invention de la « vérité historique ».

> **Un combat pour la justice**

En 2014, lors de la marche commémorant l'assassinat d'étudiants le 2 octobre 1968 dans le quartier de Tlatelolco à Mexico, on savait peu de choses sur le sort des 43 étudiants d'Ayotzinapa. Cependant, la commémoration s'est transformée en un cri unanime pour exiger que les « disparus » soient ramenés vivants. Alors que les rues du centre historique de Mexico étaient barrées, des étudiants, des organisations civiles et des mouvements sociaux ont défilé de la Plaza de las Tres Culturas au Zócalo pour manifester leur détresse, leur tristesse, leur défiance et leur indignation face à l'escalade de la violence dans le pays.

Au cours des mois suivants, des marches et des rassemblements massifs se sont multipliés dans différents endroits du Mexique et à l'étranger. Les proches des 43 étudiants, des activistes, des organisations sociales et des citoyens ont participé à une série de gigantesques marches pour réclamer justice et dénoncer la responsa-

bilité de l'État (« C'était l'État ! »), alors que la répression et les affrontements avec la police se multipliaient à la fin des manifestations. Les informations officielles étaient rares, mais la population commençait à tirer ses propres conclusions, exprimant son indignation dans des slogans tels que « ni 43, ni 68 » [en référence aux 43 étudiants d'Ayotzinapa assassinés et aux étudiants assassinés à Tlatelolco en 1968] face à la répression en cours et à la version des faits du gouvernement.

Malgré une baisse de la participation aux marches après le 1^{er} décembre 2014, le combat des parents des étudiants ne faiblit pas. Ils continuent à chercher des soutiens et à coordonner leurs efforts avec des étudiants, des organisations civiles et d'autres mouvements sociaux. La récente incursion au Palais national en mars 2024, menée par les parents des 43 étudiants, visait à rouvrir le dialogue avec le président et à faire avancer l'enquête.

Cette action s'est déroulée dans un contexte où les relations entre les parents et le gouvernement d'AMLO sont devenues tendues, et où les personnes les plus importantes qui avaient joué un rôle moteur pour clarifier la situation au cours des premières années de la COVAJ ne font plus partie du gouvernement. D'une part, les parents des 43 étudiants soulignent le manque de volonté du gouvernement de clarifier l'affaire, dénoncent la protection des militaires impliqués et exigent la publication des documents d'espionnage militaire qui pourraient être essentiels à l'enquête, mais ils n'ont reçu aucune réponse jusqu'à présent. D'autre part, dans la phase finale du mandat d'AMLO, le gouvernement continue de discréditer les demandes de ceux qui le remettent en question, les qualifiant de « conservateurs » et proposant aux parents des étudiants une réunion en l'absence de leurs avocats.

Pour Santiago Aguirre, directeur de Centro Prodh, [cette affaire aurait pu devenir le symbole d'un tournant dans l'administration](#) de la justice au Mexique avec ce nouveau gouvernement. Elle s'est au contraire transformée en l'une des plus grandes déceptions de cette administration, révélatrice du nouveau pouvoir militaire et de l'inaction face aux déficiences du bureau du procureur général. En attendant, la justice pour les 43 étudiants semble être une dette qui restera en suspens et dont héritera probablement la prochaine administration. Avec seulement une « demi-vérité », les familles des 43 étudiants poursuivent leurs efforts inlassables pour accéder à la vérité et à la justice. ■

Toute correspondance est à adresser à :
Carlos de Jesús Gómez-Abarca <jesus.gomezabarca@gmail.com>

> Main-d'œuvre excédentaire et déplacée, réfugiés et migrants

Nadia Bou Ali and **Ray Brassier**, BICAR (Beirut Institute for Critical Analysis and Research) et Université américaine de Beyrouth (Liban)



Création d'Arbu à partir d'une image produite par l'IA.

Dans cet article est développée la notion de « surpopulation », ou « population excédentaire », pour caractériser les masses sans emploi. Cela inclut les masses de travailleurs précaires exclus des relations salariales formelles et les masses de personnes qui, en raison de la paupérisation capitaliste, ne sont visibles que sous des catégories générales (réfugiés, migrants). Les catégories générales de réfugiés et de migrants sont des catégories descriptives abstraites qui nécessitent une analyse concrète des « populations excédentaires » au sein de la dynamique différentielle du capitalisme global.

Le capitalisme est inégal dans sa constitution originelle ; l'accumulation primitive est originelle dans la mesure où elle se reproduit constamment avec la production de la plus-value. Cela dit, l'impulsion coloniale est fondamentale pour le capitalisme, qui est à la fois une relation sociale et une relation écologique. D'une part, le « capitalocène » se caractérise par le [caractère sacrificable de la vie humaine et de la nature](#). D'autre part, la catégorie de la « [dépossession démographique](#) » décrit comment cette inégalité est vécue, en particulier et universellement, par des masses de personnes dont l'exclusion des relations salariales formelles est fondamentale pour la production de la plus-value.

> Population excédentaire et prolétarisation

D'emblée, une importante idée fautive doit être abordée. Les populations excédentaires ne sont pas, par définition, déplacées : elles n'ont pas besoin de venir de l'extérieur des frontières d'un pays ou d'un État-nation donné. Elles

ne sont pas simplement la conséquence d'un développement inégal, mais plutôt *l'effet qui devient une cause* dans le processus d'accumulation capitaliste. Marx s'élève vivement contre la logique malthusienne rudimentaire qui considère la surpopulation comme une loi de la nature et justifie ainsi que certaines populations puissent être sacrifiées pour que d'autres survivent. Aujourd'hui, nous percevons des éruptions de malthusianisme dans la logique de ceux qui cherchent à protéger les frontières nationales contre l'afflux de populations excédentaires et de ceux qui cherchent à supprimer ou à transférer les populations superflues. L'effondrement environnemental en cours ajoute une couche de complexité à la question de l'humanité excédentaire et sera abordé dans une section ultérieure traitant des écologies capitalistes. Dans l'analyse de Marx, ce n'est pas la logique malthusienne de l'offre et de la demande qui génère des populations excédentaires, mais la logique de la valorisation, ou de la maximisation de la plus-value en tant que telle :

« C'est l'accumulation capitaliste elle-même qui produit constamment, et produit de fait en relation directe avec l'énergie et la capacité d'extension qui lui sont propres, une population active relativement redondante, c'est-à-dire une population qui est superflue par rapport aux besoins moyens du capital pour sa propre valorisation, et qui est donc une population excédentaire [...] C'est une loi de population propre au mode de production capitaliste ; et en fait, chaque mode de production historique particulier a ses propres lois de population, qui sont historiquement valables à l'intérieur de leur sphère particulière. » (Le Capital)

Il existe une loi de population propre au capitalisme : le développement des forces productives se traduit nécessairement par des surpopulations relatives. La « loi de l'offre et de la demande de travail » régit le rapport entre les salaires généraux (de la classe ouvrière, c'est-à-dire de la force de travail) et le capital social total : « *Plus la productivité du travail est élevée, plus il y a pression des travailleurs sur leurs moyens d'emploi, plus la condition d'existence du salarié devient précaire* » (*ibid.*, c'est nous qui soulignons). De même, « les machines produisent un surplus de population active » (*ibid.*). Dans ce contexte, c'est la relation salariale elle-même qui entraîne la paupérisation et la prolétarisation de la classe ouvrière.

Cela impliquerait que les surpopulations relatives deviennent à la fois *une cause et un effet* du développement

des forces productives en tant que tendance du capitalisme par le biais de la relation salariale. Bien que le capitalisme développe les forces de production (mécanisation, automatisation, etc.), cela n'implique pas qu'il développe également la force de travail ; c'est plutôt l'inverse qui semble se produire : à mesure que les forces productives se développent, le coût de reproduction de la force de travail diminue et les salaires baissent. Le développement des forces productives est motivé par la nécessité d'augmenter le taux d'exploitation (le taux d'extraction de la plus-value de la force de travail) et donc d'augmenter le rapport entre l'excédent de main-d'œuvre et la main-d'œuvre nécessaire, non seulement dans le processus de travail, mais aussi dans l'ensemble de la population des travailleurs salariés. Comme de plus en plus de plus-value est extraite moyennant de moins en moins de travail, un nombre sans cesse croissant de travailleurs salariés devient superflu pour le processus de valorisation.

Le capital crée le chômage, qui est une condition de la subsumption réelle du processus de travail (c'est-à-dire de sa restructuration pour maximiser le taux d'exploitation). Ainsi, les chômeurs, les travailleurs excédentaires et surnuméraires, sont fondamentaux pour le système d'exploitation actuel. Alors que le capital se reproduit par l'exploitation de la force de travail, et que la force de travail se reproduit en autorisant son exploitation par le capital, l'expansion de la valeur du capital n'entraîne pas l'expansion de la valeur de la force de travail ; au contraire, l'auto-valorisation expansive du capital entraîne la dévalorisation du travail, c'est-à-dire un ratio toujours plus grand entre l'excédent de main-d'œuvre et la main-d'œuvre nécessaire, entre les chômeurs et les personnes ayant un emploi. Cela signifie qu'après avoir séparé le travail en tant que tel des moyens de production, le capital procède ensuite à la séparation d'une partie toujours plus importante des travailleurs du processus de production par le biais duquel ils sont contraints de se reproduire. Cette séparation subsidiaire secondaire (entre personnes ayant un emploi et chômeurs) suit la séparation primaire initiale (entre producteurs et moyens de production). La question est alors de savoir comment reconnecter le surplus au travail nécessaire, ou les chômeurs aux personnes ayant un emploi :

« Le prolétariat se définit par sa séparation des moyens de reproduction et sa contrainte à se reproduire en reproduisant le capital. La reproduction du prolétariat (la valeur de sa force de travail) est maintenue avec la reproduction du capital et le fonctionnement « normal » de la loi de la valeur : si les salaires augmentent trop, le capital embauchera moins de travailleurs, créant ainsi une armée de réserve exerçant une pression à la baisse sur les salaires. Ce qu'il faut retenir ici, c'est que tant que ceux qui ont un travail et ceux qui n'en ont pas ne se regroupent pas, les salaires retomberont toujours au niveau des exigences de l'accumulation du capital ». (B.R. Hansen)

Ainsi, les populations excédentaires, en tant qu'« armée de réserve de chômeurs » et « Lumpenproletariat » inemployable, sont à la fois intrinsèques au noyau capitaliste (c'est-à-dire intrinsèques aux régions du monde qui ont été totalement intégrées ou subsumées par le capital) et périphériques par rapport à ce noyau, c'est-à-dire qu'elles existent dans les régions qui ne sont encore que partiellement ou formellement subsumées par le capital (le tiers-monde ou le Sud global). Cela signifie que l'excédent de l'humanité généré dans et par la reproduction du capital se manifeste au niveau à la fois du noyau et de la périphérie : il existe à la fois au centre et à la marge.

> Masses visibles et travail invisible

Les populations excédentaires ont tendance à se manifester sous la forme de masses populaires. De Paris à l'Amérique du Sud, en passant par le Moyen-Orient et l'Asie du Sud, nous avons assisté ces dernières décennies à des éruptions soudaines de manifestations de masse de la part des habitants des bidonvilles et des camps, et à ce que l'on pourrait peut-être qualifier d'insurrections de réfugiés. Ces soulèvements de masse apparemment spontanés sont la manifestation visible d'une dynamique structurelle habituellement invisible. Ils apparaissent en tant que manifestations subjectives d'une structure objective : ce sont des moments subjectifs où l'invisible devient visible.

L'analyse structurelle doit mettre en évidence les conditions de cette manifestation visible et subjective d'une structure invisible et objective. La première étape de cette analyse consiste à faire la distinction entre les populations déplacées et les populations excédentaires. Bien que des masses de personnes apparaissent aux frontières nationales en tant que réfugiés et migrants, elles ne sont pas les seules à pouvoir être définies comme des populations excédentaires. Les raisons de cette perception courante mais erronée peuvent être idéologiques : il est sans aucun doute plus facile de traiter les populations excédentaires dans la perspective de droits de l'homme qui cherche à intégrer et à accorder le droit d'asile aux étrangers et aux expatriés dans les pays développés. Cependant, je soutiendrai que cette perspective ne permet pas d'aborder la question de manière satisfaisante, que ce soit d'un point de vue conceptuel ou pratique.

Les populations excédentaires ne sont pas nécessairement des populations déplacées ou migrantes. Comme le souligne [Aaron Benanav](#), depuis les années 1950, une grande partie des chômeurs urbains dans les pays à revenu faible et intermédiaire (PFR) sont en fait nés en ville : « Dès les années 1950, la majeure partie de la croissance de la population urbaine dans les PFR provenait de gens qui naissaient dans les zones urbaines, plutôt que de ceux qui y migraient. » Benanav affirme que « malgré le ralentissement du taux d'urbanisation après 1980, la

main-d'œuvre urbaine continue d'augmenter rapidement dans les pays à faible revenu ». Les travailleurs urbains ne sortent pas comme ça de nulle part ni n'arrivent d'ailleurs ; ils apparaissent comme des symptômes des processus de prolétarianisation qui se sont développés dans le sillage de la stagnation de la croissance du capitalisme tardif. Alors que les taux d'urbanisation ralentissent, on assiste à une croissance démographique des pauvres dans les villes qui ont maintenant donné naissance à des générations d'enfants qui, comme leurs parents, vont continuer à intégrer les circuits du travail informel. La prolétarianisation peut être comprise simplement comme « l'augmentation de la part de la population qui dépend de la vente de son travail pour survivre ». Cette augmentation de la prolétarianisation n'est pas due à la migration des populations rurales vers les zones urbaines, ce qui est une idée fautive encouragée par les études sur le développement. Les PFR affichent plutôt une faible demande de main-d'œuvre en raison de deux facteurs principaux : 1) un niveau élevé d'inégalités économiques qui conduit les économies à produire des biens à forte intensité de capital demandés principalement par l'élite plutôt que des biens à forte intensité de main-d'œuvre demandés par l'ensemble de la population ; et 2) les avancées technologiques et l'automatisation importées des pays industrialisés. Ainsi, les économies des PFR ont une plus forte intensité en capital qu'en main-d'œuvre.

Peu de choses ont été faites pour accueillir les forces de travail en provenance des PFR et d'autres pays, malgré les affirmations faites au cours de la dernière décennie par les économistes (en particulier ceux basés aux États-Unis) sur la croissance de l'emploi et la nécessité de s'adapter après les années 1990 à la mondialisation du marché du travail. En tant que première puissance mondiale, l'Amérique aurait pu faire beaucoup pour éviter les politiques isolationnistes qui ont tendance à se développer de plus en plus en son sein et ailleurs dans le monde. L'incapacité du Nord global à redistribuer les bénéfices de l'économie mondiale avait déjà été prédite dans les années 1990 lors des débats sur l'ALENA, ainsi que lors des débats des années 2000 autour du traitement des immigrés clandestins. Aujourd'hui, la situation a encore empiré, car nous assistons à la détention d'immigrés clandestins aux frontières et dans des camps, à la construction de murs aux frontières, etc.

> La main-d'œuvre migrante, piégée dans un cycle de désétablissement et d'exil, et confrontée à des préjugés socioculturels

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord en particulier, l'histoire est largement déterminée par les flux de réfugiés et de populations migrantes. Depuis l'effondrement de l'Empire ottoman à la fin du XIX^e siècle puis la colonisation européenne de la région, partagée entre les Britanniques et les Français, l'émergence d'États-nations dans le sillage de la colonisation a été largement marquée par la division

territoriale de la région en fonction des intérêts coloniaux. L'occupation de la Palestine historique en 1948, suite à l'afflux de migrants juifs venus d'Europe, a fait de 750.000 Palestiniens des réfugiés dans les pays voisins. Au Liban, entre 260.000 et 280.000 [réfugiés palestiniens](#) sont répartis dans 12 camps et 42 regroupements. La population actuelle du Liban est de 6,8 millions d'habitants, dont quelque 250.000 réfugiés palestiniens, [selon l'UNRWA](#). Ils représentent environ 5,6% de la main-d'œuvre libanaise, dont 50% n'est pas libanaise. Les Palestiniens au Liban continuent d'être exclus du marché du travail formel et se voient refuser le droit à des salaires en bonne et due forme, à la propriété foncière et à d'autres droits civils fondamentaux. Comme pour les autres réfugiés, les restrictions libanaises en matière d'emploi empêchent les Palestiniens d'accéder à des professions libérales telles que la médecine, l'ingénierie et le droit, [ce qui les oblige à se tourner vers un marché du travail informel précaire](#) caractérisé par des emplois à court terme et mal rémunérés. Environ la moitié des Palestiniens employés travaillent dans la construction et le commerce ou dans des activités connexes (commerce de gros et de détail, réparation de véhicules à moteur, réparation d'articles ménagers, etc.), où le niveau d'informalité est très élevé, où les heures de travail sont plus longues que la moyenne et où la majorité gagne moins que le salaire minimum libanais.

Outre les Palestiniens, les Syriens constituent depuis les années 1950 une grande partie de la main-d'œuvre migrante au Liban. Cette proportion a considérablement augmenté depuis le début de la guerre civile en Syrie en 2011. Il y a actuellement 1,5 million de réfugiés syriens au Liban. Avec les Palestiniens, ils représentent environ un quart de la population libanaise. Dans [The Invisible Cage](#), John Chalcraft montre que les migrations forcées et le travail forcé sont étroitement liés. Ils sont le résultat d'une dynamique du marché du travail fondée sur le travail forcé et d'une rotation sans fin de travailleurs migrants vivant dans un cycle constant de désétablissement et d'exil prolongés.

En 2024, la cage invisible du travail est devenue tout à fait visible : avec l'effondrement financier du Liban en 2019 et la pénurie croissante à la fois de ressources et d'opportunités de travail, les travailleurs syriens sont de plus en plus confrontés aux préjugés, à la xénophobie et aux persécutions stigmatisantes. La forte augmentation du nombre de travailleurs syriens exacerbe le sentiment anti-syrien, ainsi que la paupérisation de la classe ouvrière libanaise suite à l'aggravation de la crise économique du pays. Selon l'Organisation internationale du travail, [le taux de participation à la population active au Liban](#) est de 43,4%, ce qui signifie que moins de la moitié de la population en âge de travailler exerce une activité rémunérée ou lucrative, ou est à la recherche d'un emploi.

Au lieu de conduire à l'organisation du travail en surmontant les divisions de nationalité et de race, la prolé-

tarisation entraîne la paupérisation et la précarité, ce qui conduit à son tour à la fragmentation de la classe ouvrière. Au Liban, la classe des travailleurs est composée de travailleurs libanais, syriens, africains et asiatiques qui effectuent la majeure partie du travail reproductif dans le pays, qu'il s'agisse du travail domestique, des soins ou d'autres formes de travail précaire. Environ 90% des réfugiés syriens au Liban sont employés de manière informelle. Parmi eux, le taux de pauvreté a augmenté de 56% depuis le début de la pandémie de Covid-19 en 2020. La concurrence croissante sur le marché informel du travail peu qualifié contraint les réfugiés à accepter des conditions de travail inadéquates, caractérisées par de longues heures de travail, de faibles salaires et le manque de protection juridique, d'assurance santé ou de congés de maladie payés. Les travailleuses syriennes sont également contraintes d'endurer des transports inadaptés, l'absence d'aide à la garde des enfants et les préjugés socioculturels. Ces conditions rendent les réfugiés plus susceptibles d'être arrêtés, rapatriés de force et expulsés.

Par ailleurs, les réfugiés syriens qui choisissent de travailler dans le secteur formel doivent être enregistrés en tant que migrants dans le cadre d'un accord de parrainage ou de location par un employeur libanais. Comme pour les Palestiniens, l'emploi formel pour les Syriens est généralement limité à trois secteurs : l'environnement, l'agriculture et la construction, et nécessite un permis de résidence qui coûte 200 dollars par an. Les réfugiés peuvent chercher un emploi formel dans quelques autres secteurs limités, mais ils se heurtent à de nombreux obstacles financiers et bureaucratiques, notamment en ce qui concerne le renouvellement de leur permis de séjour : en 2020, environ 70% des [réfugiés syriens enregistrés au Liban](#) ((en particulier ceux âgés de 15 ans ou plus) n'avaient pas de permis, ce qui limite considérablement non seulement leur capacité à gagner leur vie, mais aussi leur liberté de mouvement.

> La gestion des populations excédentaires fait partie intégrante de la reproduction du capital

Il est important de distinguer les migrants économiques de la main-d'œuvre réfugiée. Selon [Elisabeth Longuenesse et Paul Tabar](#), la main-d'œuvre libanaise se compose d'environ 15% de travailleurs migrants et de 35% de travailleurs syriens. Nous avons souligné plus haut la nécessité de distinguer les populations excédentaires des populations déplacées ou réfugiées. Pourtant, toutes leurs difficultés sont imbriquées dans l'économie politique du Liban, où les populations syrienne et palestinienne sont composées à la fois de migrants et de réfugiés. Ces populations sont doublement désavantagées par rapport à la population active du Liban : ils constituent un surplus par rapport à la main-d'œuvre considérée comme nécessaire par le capital, tout en étant également déplacés par rapport à la population active formellement et informellement intégrée (composée de Libanais et d'autres nationalités).

Leur condition met en évidence la superposition entre d'une part la main-d'œuvre nécessaire et excédentaire, et d'autre part la main-d'œuvre intégrée et déplacée au sein de la population des travailleurs salariés.

Toute analyse politique qui ne tient pas compte de cette distinction court un double risque. D'une part, elle pourrait nous amener à penser que les réfugiés constituent un exemple de « migration incomplète », un problème qui pourrait être atténué soit par le retour au pays, soit par l'accès au statut formel de citoyen. Cette hypothèse, signifie à son tour que les solutions envisagées le sont en général en termes de droits et de reconnaissance sociale. Le premier problème avec cette approche est évidemment qu'elle occulte un effet plus profond et plus répandu de la dynamique sociale capitaliste – qui affecte à la fois les populations déplacées et non déplacées de la classe des travailleurs – et revient à formuler les solutions et les réponses en des termes qui éloignent encore plus des secteurs de la classe des travailleurs qui, en fait, partagent les mêmes conditions politiques. D'autre part, si l'on ne tient pas compte de la distinction entre la main-d'œuvre migrante et la main-d'œuvre réfugiée, on court également le risque de réduire les défis politiques à relever à la simple gestion d'un scénario de crise, comme le font de nombreuses organisations non gouvernementales lorsqu'elles cherchent à apporter une aide en réponse à des tragédies sociales ou naturelles.

Ce que l'on perd en ne reconnaissant pas la distinction entre migrants économiques et réfugiés, c'est la compréhension que la gestion des populations excédentaires n'est pas une activité externe qui met fin aux causes de la détresse de la population : c'est en fait *une activité qui fait partie intégrante de la reproduction du capital*. Cette gestion permet non seulement de faire baisser le coût du travail, grâce à la force concurrentielle exercée par l'armée de réserve sur la main-d'œuvre, mais elle s'insère également dans le circuit brisé de la reproduction sociale, permettant au circuit plus large de la reproduction capitaliste de rester intact. En plus d'élargir le fossé entre les secteurs de la classe internationale des travailleurs, une telle approche traite finalement les réfugiés comme *un laboratoire de gestion de crise* qui peut ensuite être utilisé comme base pour de nouvelles technologies sociales permettant de gérer les chômeurs, les sous-employés et la classe des travailleurs paupérisés de manière plus générale.

Reconnaître la qualité particulière du travail des réfugiés – le traiter comme un symptôme qui révèle le lien intrinsèque entre *la désintégration sociale et l'intégration économique* qui, au lieu de bloquer le cycle de la reproduction sociale, en fait *le rend possible* – c'est ouvrir un espace pour poser à nouveau la question de ce que serait une réponse structurelle à un système social qui se *nourrit des catastrophes*. ■

Toute correspondance est à adresser à :
Nadia Bou Ali <nadiabouali@gmail.com>
Ray Brassier <ray.brassier@gmail.com>

> Appropriation ou utilisation ?

La dimension écologique des conflits du travail

Simon Schaupp, Université de Bâle (Suisse)



Crédit : Ricardo Gomez Angel, 2017.

À l'automne 2022, plusieurs milliers de travailleurs suisses du secteur de la construction se sont mis en grève. La fédération des employeurs du secteur avait demandé d'augmenter à 58 le nombre maximum d'heures de travail hebdomadaires, en invoquant une raison apparemment très particulière : le changement climatique. Actuellement, les intempéries retardent 45% des projets de construction dans le monde, or le changement climatique devrait accroître la fréquence et l'intensité des conditions météorologiques à l'origine de ces retards. Qui plus est, des températures supérieures à 24°C sont associées à une baisse de la productivité du travail. Cela fait que le secteur de la construction est l'un des plus vulnérables aux vagues de chaleur. Cependant, dans le même temps, la construction est un des plus importants pollueurs et producteurs de gaz à effet de serre : la production de ciment est responsable à elle seule de près de 8% des émissions mondiales de CO₂.

> La domination de la nature comme élément constitutif de la production

Dans mon récent ouvrage (publié en allemand), [Politique du métabolisme. travail, nature et avenir de la planète](#),

j'examine ce que ce conflit du travail et d'autres peuvent nous apprendre sur la relation entre le processus de travail capitaliste et la crise écologique. Il y a une concordance surprenante entre le courant dominant de l'économie de l'environnement et les perspectives marxistes sur le fait que la cause principale de la destruction de l'environnement est la relation qui permet de s'approprier la nature sans rien payer, ce qui incite à sa surexploitation. C'est certainement le cas, mais le concept d'appropriation de la nature présente un inconvénient analytique évident en ce sens qu'il véhicule une image de la nature comme réservoir massif de matières premières dont les biens sont simplement là pour être collectés, ou dont les « services écosystémiques » entrent d'eux-mêmes dans la production. Cette image n'a pas grand-chose à voir avec la réalité. La nature n'existe pas en tant que ressource : il faut investir du travail pour « rendre la nature utilisable ». Le concept d'appropriation ne fait que décrire l'activité par laquelle des aspects de la nature deviennent propriété privée : en soi, cela n'implique rien de concret, c'est une abstraction. C'est plutôt le travail humain qui oblige la nature à faire partie du processus de production. Par exemple, une rivière n'est pas seulement une source d'eau, d'énergie et de nourriture, mais représente également toujours un risque : elle peut inonder des champs et des agglomérations ou bloquer des voies de circulation. C'est pourquoi l'utilisation de la nature nécessite toujours une forme de contrôle : la rivière doit être canalisée, les animaux doivent être domestiqués, les mauvaises herbes et les parasites éradiqués, etc. Utiliser la nature signifie donc essentiellement dominer l'autonomie de la nature.

> Le contrôle de la nature n'est jamais total

Cependant, aucun effort de contrôle ne peut réprimer cette autonomie de façon permanente. Ainsi, la rivière érodera le canal au fil du temps, les animaux tomberont malades et les mauvaises herbes reviendront encore et encore. Le travail de contrôle est sans fin. En outre, l'utili-

>>

sation doit toujours comporter un élément de rationalisation : on sélectionne des espèces végétales et animales à haut rendement, on utilise des combustibles fossiles pour accélérer les métabolismes naturels, on modifie génétiquement des organismes pour les rendre économiquement utiles. Pourtant, à terme, cette utilisation aboutit à des résultats paradoxaux, car elle sape les substances mêmes dont elle était censée accroître l'utilité. Ce résultat est alors normalement compensé par de nouveaux efforts d'utilisation. Le cas du *Dust Bowl* est paradigmatique. Au début du XX^e siècle, les colons européens ont labouré les prairies du Midwest américain, ce qui a entraîné une érosion massive des sols et des tempêtes de sable. Pour maintenir la productivité, on a pratiqué une agriculture plus intensive, avec des engrais synthétiques, des pesticides et de la mécanisation, mais cela a entraîné de nouvelles pertes de [terres](#) fertiles.

> **Le travail humain, une ressource naturelle de plus**

Il existe des similitudes évidentes entre l'utilisation de la nature et l'utilisation du travail. Comme les autres segments de la nature, les êtres humains ne naissent pas travailleurs, mais doivent être continuellement modelés à cette fin. Avant de pouvoir travailler, les gens doivent d'abord être éduqués pendant des années, c'est-à-dire qu'ils doivent être préparés à adhérer à des conventions sociales qui constituent les conditions de base de la division du travail. En outre, les travailleurs ont besoin d'une certaine éducation générale et d'une formation technique pour être employables. Lorsqu'ils sont épuisés, les gens ont besoin de soins et d'affection, et lorsqu'ils tombent malades, leur force de travail doit être rétablie grâce à des soins médicaux. Sur le lieu de travail lui-même, les corps humains sont rendus utiles moyennant la rationalisation et le contrôle.

La relation entre l'utilisation de la nature et l'utilisation du travail ne se limite pas à une simple analogie. Les deux sont aussi nécessairement dépendants l'un de l'autre. Rendre la nature utilisable permet d'intensifier l'utilisation du travail humain, qui à son tour permet une utilisation plus intensive de la nature. L'esclavage et l'économie de plantation, par exemple, étaient constitutifs l'un de l'autre : le surplus de coton produit par la combinaison des deux, ain-

si que l'utilisation accrue des combustibles fossiles, sont devenus la base matérielle du fonctionnement de l'usine. Il s'en est suivi une concaténation de l'utilisation d'autres segments de la nature, à laquelle le nouveau potentiel de travail a été appliqué. Cependant, la menace du caractère paradoxalement destructeur de cette utilisation a toujours été présente.

> **Toute politique du travail est en fin de compte une politique environnementale**

L'industrie de la construction en est un excellent exemple. En 1892, François Hennebique faisait breveter le béton armé, ce qui le dota d'un quasi-monopole sur la construction de bâtiments en béton dans toute l'Europe pendant des décennies. Le béton armé a permis aux entreprises de construction de réduire les coûts de main-d'œuvre, car il a contribué à faire largement disparaître le métier traditionnel de maçon qualifié. Désormais, les murs étaient simplement coulés dans des moules. En outre, le sable pouvait à présent être utilisé comme matériau de base à la place du matériau plus coûteux qu'est la pierre – la production de béton est la principale raison pour laquelle le sable est aujourd'hui de loin la ressource la plus largement extraite sur terre. Comme seul le sable des rivières et des lacs peut être utilisé pour la construction, son extraction et sa fabrication entraînent une dégradation massive des écosystèmes. En outre [les émissions de CO2 du secteur de la construction](#) contribuent fortement au changement climatique, ce qui à son tour affaiblit la productivité de l'industrie elle-même.

Si le travail, comme l'affirme [Karl Marx](#), est toujours la transformation de la nature, alors toutes les politiques de production sont également des politiques environnementales – ou « politiques métaboliques ». Cela signifie que pour comprendre l'origine et les moyens possibles de sortir de la crise écologique, nous devons mettre davantage l'accent sur les questions relatives au travail, et plus spécifiquement sur la question de savoir comment mettre fin à l'utilisation destructrice à la fois du travail et de la nature dans le processus de travail capitaliste. En ce sens, la souffrance généralisée qui résulte de l'intensification du travail a une dimension écologique qui n'a pas été suffisamment explorée et qui pourrait être le point de départ d'une politique métabolique transformatrice. ■

Toute correspondance est à adresser à Simon Schaupp <simon.schaupp@unibas.ch>
Twitter: [@simschaupp](#)

> La double contrainte numérique au Moyen-Orient

Mohamed Zayani, Université de Georgetown (Qatar), et **Joe F. Khalil**, Northwestern University (Qatar)



Extrait de la couverture du livre *The Digital Double Bind* publié par Oxford University Press.

Le Moyen-Orient arabe est en train de connaître une transformation numérique importante, qui ouvre de nouvelles voies à la croissance économique, au changement social et à l'émancipation politique. Qu'il s'agisse du passage à l'e-gouvernement, à la télésanté ou aux juridictions en ligne, la métamorphose numérique a constitué une force disruptive, modifiant des pratiques de longue date et revigorant des secteurs qui étaient jugés inaptes au changement. La réussite de start-ups régionales telles que l'application VTC Careem, d'ambitieux projets de développement urbain de haute technologie tels que Neom, et d'imposantes initiatives telles que le programme « One Million Arab Coders » témoignent des efforts déployés par la région pour exploiter tout ce qui est numérique. De plus en plus de pays de la région s'efforcent d'adopter l'économie de la connaissance en investissant dans les infrastructures numériques (par exemple, satellite, fibre optique, réseaux de nouvelle génération) afin d'être réactifs dans le domaine numérique, en élaborant des plans numériques complets et en lançant toute une série d'initiatives.

> Disparités régionales et tensions sous-jacentes

Mais il reste au Moyen-Orient à faire l'expérience du numérique de manière uniforme. Les disparités sont importantes dans la région, certains pays adoptant pleinement la transformation numérique tandis que d'autres sont à

la traîne. L'accès inégal à la technologie et les différents niveaux de culture numérique exacerbent les inégalités existantes, créant de multiples fractures numériques au sein de la région. Ces considérations nous rappellent que la transformation numérique ne consiste pas seulement à adopter de nouvelles technologies. Elle implique d'aborder l'interaction complexe entre innovation technologique et changement sociétal, ce qui remet en cause les pronostics hâtifs sur la transformation du Moyen-Orient.

Si les progrès numériques offrent des opportunités sans précédent, ils introduisent aussi des défis supplémentaires. L'immersion du Moyen-Orient dans le numérique se caractérise par une tension croissante entre l'impulsion pour le changement et la résistance à celui-ci. Cette disjonction met la région face à une double contrainte où l'adoption des technologies numériques favorise le changement en même temps qu'elle contribue à la stagnation existante. Les opportunités mêmes que la numérisation rend réelles sont une source d'appréhension pour de nombreux agents économiques, acteurs sociaux et régimes politiques, confrontés à la double contrainte numérique, qui les oblige à exploiter simultanément les capacités technologiques tout en exerçant un contrôle sur la sphère numérique.

Afin de saisir ces complexités, il est nécessaire, plutôt que de s'intéresser à ce que les gens font avec les technologies, d'explorer les disjonctions et les tensions résultant

de l'immersion de l'État, des marchés et de la population dans le numérique. Plutôt que d'analyser dans le détail le domaine numérique, nous devrions examiner la socialité.

> Entre modernisation et résistance

Historiquement, la relation du Moyen-Orient avec la technologie a été étroitement liée à son engagement dans la modernisation (*al-asrana*) et à ses efforts pour faire face à la modernité (*al-hadatha*). Depuis l'époque coloniale jusqu'à aujourd'hui, la région a à la fois adopté le changement technologique et y a résisté. Cette ambiguïté reflète la manière dont l'adoption des technologies est liée à des dynamiques socioculturelles et politiques complexes. Prenons l'exemple de l'Arabie saoudite. La résistance du royaume à l'introduction de la télévision dans les années 1960 et son appréhension à l'égard de l'adoption d'Internet dans les années 1990 n'ont d'égal que son aspiration à être le premier propriétaire des industries télévisuelles et à promouvoir un secteur des médias numériques puissant, allant des chaînes satellitaires transnationales aux studios de jeux florissants, en passant par les investissements numériques à l'échelle mondiale et les start-ups locales.

L'adoption de la technologie a toujours été synonyme de défis. Pour les États nouvellement indépendants, l'apparition de discours sur la dépendance technologique était un cri de ralliement contre l'influence et le pouvoir de l'Occident, qui allait de pair avec la prise de conscience que l'accès à la technologie occidentale occupait une place prépondérante dans leurs efforts de modernisation et leurs plans de développement. À l'ère actuelle de forte industrialisation, les pressions économiques, les changements rapides et l'urbanisation galopante font que le transfert de technologie et d'expertise est devenu plus urgent pour la région.

L'attrait pour cette trajectoire de développement a perduré même si la technologie elle-même a évolué. Au cours des dernières décennies, avec le plein essor de la mondialisation et l'avènement du capitalisme numérique, la poursuite de la modernisation s'est déplacée du transfert de technologie dans les secteurs traditionnels vers la transformation numérique. Dans le contexte de cette évolution, l'adoption d'une économie de la connaissance est devenue la marque d'une tentative de combiner croissance économique et changement sociétal.

> Des aspirations partagées et un développement inégal

Dans la pratique, cependant, ces efforts sont au mieux inégaux. Alors que certains pays (comme le Yémen, le Soudan ou la Syrie) présentent des lacunes flagrantes en termes d'infrastructures pour les technologies de l'information et de la communication (TIC) et de préparation au numérique, d'autres (comme les États du Golfe) ont adopté le numérique sans réserve, en investissant dans des réseaux

de nouvelle génération et en construisant des villes intelligentes. Alors que certains pays (par exemple les Émirats arabes unis, le Qatar et l'Arabie saoudite) figurent en bonne place dans les tableaux mondiaux des performances et de la préparation au numérique et émergent comme des puissances numériques, les premiers utilisateurs d'Internet de la région (comme par exemple la Tunisie) prennent du retard en termes de transformation numérique. Par ailleurs, les pays du Moyen-Orient reconnus pour être riches en talents dans le domaine des technologies de l'information (TI) (par exemple, la Jordanie) ne sont pas devenus des centres régionaux du numérique et des TI.

Si une infrastructure médiocre est souvent associée à des indices économiques faibles et/ou à des cultures politiques restrictives, ce n'est pourtant pas toujours le cas. Il faut donc se garder d'envisager une typologie du numérique fondée uniquement sur des variables infrastructurelles, économiques ou politiques. Divers facteurs – y compris les contextes historiques, culturels et sociétaux – influent de manière significative le paysage numérique et l'état de préparation d'un pays. Une compréhension nuancée est donc essentielle pour une analyse complète et une formulation efficace des politiques.

> L'immersion dans le virage numérique

Même là où les lacunes sont surmontées, l'immersion du Moyen-Orient dans le numérique est empêtrée dans une tension entre un élan croissant en faveur du changement et une résistance à ce même changement. La région se trouve confrontée à cette [double contrainte numérique](#). Alors que l'adoption et l'adaptation des technologies numériques propulsent l'État, les marchés et la population vers une immersion dans la sphère numérique, un tel effort empêche paradoxalement la région d'accélérer dans le sens d'un changement substantiel, perpétuant ainsi un état de stagnation.

En fait, les États adoptent le numérique tout en interdisant l'accès à l'internet à leurs citoyens. Ils cherchent à développer des économies de la connaissance qui prospèrent grâce à l'innovation et à la créativité, tout en refusant d'abandonner les systèmes économiques clientélistes fondés sur des privilèges et des droits. Ils promeuvent une culture de start-ups tout en maintenant une culture d'entreprise hiérarchique et peu encline à prendre des risques.

Pourtant, au milieu de ces complexités, il est essentiel de reconnaître que le changement et la stagnation ne s'excluent pas mutuellement. La trajectoire de développement du Moyen-Orient se caractérise à la fois par la continuité et la transformation, témoignant de l'interaction complexe entre le progrès technologique et des dynamiques socio-culturelles, économiques et politiques bien ancrées. ■

Toute correspondance est à adresser à :
Mohamed Zayani <mz92@georgetown.edu>
Joe F. Khalil <jkhaliil@northwestern.edu> / Twitter : [@Joekhalil](https://twitter.com/Joekhalil)

> Lettre ouverte d'universitaires de Gaza*



Le campement de solidarité avec Gaza rétabli à l'Université de Columbia lors de son quatrième jour, le 21 avril 2024.
Crédit : Wikimedia Commons.

Nous convergeons en tant qu'universitaires palestiniens et membres du personnel des universités de Gaza pour affirmer notre existence, l'existence de nos collègues et de nos étudiants, et pour défendre notre avenir, face à toutes les tentatives actuelles de nous éradiquer.

Les forces d'occupation israéliennes ont démoli nos bâtiments, mais nos universités existent toujours. Nous réaffirmons notre détermination collective à rester sur notre terre et à reprendre l'enseignement, l'étude et la recherche à Gaza, dans nos propres universités palestiniennes, le plus tôt possible.

Nous appelons nos amis et collègues à travers le monde à résister à la campagne de « scolasticide » en cours en Palestine occupée, à travailler à nos côtés pour reconstruire nos universités détruites et à refuser tous les plans visant à contourner, effacer ou affaiblir l'intégrité de nos institutions académiques. L'avenir des jeunes de Gaza dépend de nous et de notre capacité à rester sur notre terre afin de continuer à servir les prochaines générations de notre peuple.

Nous émettons cet appel sous les bombes des forces d'occupation dans toute la bande de Gaza occupée, dans les camps de réfugiés de Rafah et depuis les sites de nouvel exil temporaire en Égypte et dans d'autres pays d'ac-

cueil. Nous le diffusons alors que l'occupation israélienne continue de mener quotidiennement sa campagne génocidaire contre notre peuple, en tentant d'éliminer tous les aspects de notre vie collective et individuelle.

Nos familles, nos collègues et nos étudiants sont assassinés, tandis que nous nous retrouvons une fois de plus sans abri, revivant les expériences de nos parents et grands-parents lors des massacres et des expulsions massives perpétrés par les forces armées sionistes en 1947 et 1948.

Nos infrastructures civiles – universités, écoles, hôpitaux, bibliothèques, musées et centres culturels – construites par les générations de notre peuple, sont en ruines à cause de cette Nakba délibérée et continue. Le ciblage délibéré de notre infrastructure éducative est une tentative flagrante de rendre Gaza inhabitable et de saper les bases intellectuelles et culturelles de notre société. Cependant, nous refusons de laisser de tels actes éteindre la flamme de la connaissance et de la résilience qui brûle en nous.

Les alliés des occupants israéliens, aux États-Unis et au Royaume-Uni, ouvrent un nouveau front « scolasticide » en proposant de prétendus plans de reconstruction qui cherchent à éliminer la possibilité d'une vie éducative palestinienne indépendante à Gaza. Nous rejetons tous ces projets et exhortons nos collègues à refuser toute compli-

>>

cité. Nous exhortons également toutes les universités et nos collègues dans le monde entier à coordonner tout effort d'aide académique directement avec nos universités.

Nous remercions chaleureusement les institutions nationales et internationales qui se sont montrées solidaires avec nous, en nous apportant soutien et assistance en ces temps difficiles. Toutefois, nous soulignons l'importance de coordonner ces efforts pour rouvrir effectivement les universités palestiniennes à Gaza.

Nous insistons sur la nécessité urgente de refaire fonctionner les établissements d'enseignement de Gaza, non seulement pour soutenir les étudiants actuels, mais aussi pour assurer la résistance à long terme et la pérennité de notre système d'enseignement supérieur. L'éducation n'est pas seulement un moyen de transmettre des connaissances ; c'est un pilier essentiel de notre existence et une lueur d'espoir pour le peuple palestinien.

Il est donc essentiel de formuler une stratégie à long terme pour réhabiliter les infrastructures et reconstruire l'ensemble des installations des universités. Toutefois, ces efforts nécessitent un temps considérable et un financement important, ce qui risque de compromettre la capacité des établissements universitaires à poursuivre leurs activités, ce qui pourrait conduire à la perte de personnel et d'étudiants, ainsi qu'à la perte de leur capacité à fonctionner à nouveau.

Dans les circonstances actuelles, il est impératif de passer rapidement à l'enseignement en ligne pour atténuer les perturbations causées par la destruction des infrastructures physiques. Cette transition nécessite un vaste soutien pour couvrir les coûts opérationnels, y compris les salaires du personnel académique.

Les frais d'inscription des étudiants, principale source de revenus des universités, se sont effondrés depuis le début

du génocide. Faute de revenus, les membres du personnel se sont retrouvés sans salaire, ce qui a poussé beaucoup d'entre eux à chercher des opportunités à l'extérieur.

En plus de porter atteinte aux moyens de subsistance des enseignants et du personnel des universités, cette pression financière causée par la campagne délibérée de scolasticide constitue une menace existentielle pour l'avenir des universités elles-mêmes.

Des mesures urgentes doivent donc être prises pour faire face à la crise financière à laquelle sont actuellement confrontés les établissements d'enseignement supérieur, afin d'assurer leur survie. Nous appelons toutes les parties concernées à coordonner immédiatement leurs efforts pour soutenir cet objectif crucial.

La reconstruction des établissements universitaires de Gaza n'est pas seulement une question d'éducation ; elle témoigne de notre résistance, de notre détermination et de notre engagement inébranlable à assurer un avenir aux générations futures.

Le sort de l'enseignement supérieur à Gaza appartient aux universités de Gaza, à leur corps enseignant, à leur personnel et à leurs étudiants, ainsi qu'au peuple palestinien dans son ensemble. Nous apprécions les efforts des peuples et des citoyens à travers le monde pour mettre fin à ce génocide qui se poursuit.

Nous appelons nos collègues dans le pays et au niveau international à soutenir nos efforts déterminés pour défendre et préserver nos universités au nom de l'avenir de notre peuple et notre capacité à rester sur notre terre palestinienne à Gaza. Nous avons construit ces universités à partir de tentes. Et c'est à partir de ces tentes, avec le soutien de nos amis, que nous les reconstruirons une fois de plus. ■

* Cette lettre a été signée par 185 universitaires de Gaza. Voir la liste complète des signataires ici : <https://www.aljazeera.com/opinions/2024/5/29/open-letter-by-gaza-academics-and-university-administrators-to-the-world>

